

RAPPORT ANNUEL 2008

DOCUMENT DE REFERENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2009, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2008 sous le n° D.08-0191
2. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2007 sous le n° D.07-0284

GUERBET
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 12 079 860 euros
Siège Social : 15, rue des Vanesses - 93420 Villepinte
308 491 521 R.C.S. Bobigny

SOMMAIRE

1	PERSONNES RESPONSABLES.....	7
1.1	Nom et fonctions de la personne qui assume la responsabilité du document de référence ...	7
1.2	Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence	7
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	7
2.1	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes.....	7
2.1.1	Commissaires aux Comptes titulaires.....	7
2.1.2	Commissaires aux Comptes suppléants.....	8
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	9
4	FACTEURS DE RISQUES.....	10
4.1	Facteurs de risques.....	10
4.2	Risques liés à l'activité industrielle et à l'environnement.....	10
4.3	Risques de dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements, industriels, commerciaux ou financiers ou de procédés nouveaux de fabrication.....	11
4.4	Risques liés à l'approvisionnement.....	12
4.5	Risques pharmaceutiques	12
4.6	Risques financiers.....	12
4.7	Risques liés au départ de collaborateurs.....	14
4.8	Réglementations	14
4.9	Risques pays.....	15
4.10	Assurances et couvertures de risques.....	15
4.11	Faits exceptionnels et litiges	17
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	18
5.1	Histoire et évolution de la société	18
5.1.1	Dénomination sociale.....	21
5.1.2	Siège social.....	21
5.1.3	Forme juridique	21
5.1.4	Date de constitution	21
5.1.5	Registre du Commerce et des Sociétés	21
5.1.6	Numéro et dénomination du secteur d'activité (classification ICB).....	21
5.1.7	Exercice social	22
5.1.8	Politique d'information.....	22
5.2	Investissements	23
6	APERÇU DES ACTIVITES.....	24
6.1	Principales activités.....	24
6.1.1	Les produits de contraste pour imagerie médicale	24
6.1.2	Les produits de contraste Rayons X.....	24
6.1.3	Les produits de contraste pour l'imagerie par résonance magnétique.....	26
6.1.4	Les produits de contraste pour l'échographie	26
6.1.5	Les produits pour la médecine nucléaire	26
6.1.6	Le positionnement du Groupe GUERBET	27
6.2	Principaux marchés.....	28
6.2.1	Marchés du contraste RX et de l'IRM	28
6.2.2	Le marché des produits de contraste RX	29
6.2.3	Le marché des produits de contraste IRM.....	29
6.3	Implantation commerciale et mode de commercialisation	32

7 ORGANIGRAMMES.....	34
8 PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS, POLITIQUE QUALITE	36
8.1 Usines et équipements, politique d'investissement	36
8.2 Propriété immobilière : liste des établissements.....	38
8.3 Politique Qualité et politique Sécurité environnementale du Groupe Guerbet	39
9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	40
9.1 Rapport de Gestion de la société Guerbet et du Groupe Guerbet	40
9.1.1 Facteurs influant sur le chiffre d'affaires du Groupe Guerbet.....	40
9.1.2 Résultat opérationnel courant Groupe Guerbet.....	42
9.1.3 Facteurs influant sur le résultat opérationnel courant du Groupe.....	42
9.1.4 Facteurs influant sur le résultat net du Groupe.....	43
9.1.5 Situation financière Groupe Guerbet	43
9.1.6 Perspectives d'avenir du Groupe.....	44
9.1.7 L'activité et les résultats de la société mère Guerbet	44
9.1.8 Facteurs sociaux, environnementaux, économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère Guerbet	45
9.1.9 Honoraires des commissaires aux comptes	60
9.1.10 Résultat des cinq derniers exercices	61
9.2 Rapport du conseil de Surveillance	63
9.3 Comptes consolidés au 31 décembre 2008 - Extraits	64
9.4 Comptes sociaux au 31 décembre 2008 - Extraits	68
9.5 Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009.....	73
9.5.1 Ordre du jour	73
9.5.2 Projet des résolutions.....	73
10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....	79
11 RECHERCHE & DEVELOPPEMENT – BREVETS ET LICENCES	80
11.1 La recherche et développement	80
11.1.1 Un effort de R&D soutenu.....	80
11.1.2 Les nouveaux produits en cours de développement	80
11.1.3 Objectifs de la R&D.....	81
11.1.4 Partenariats de recherche en réseau.....	83
12 INFORMATION SUR LES TENDANCES.....	83
12.1 Evolution	83
12.2 Perspectives d'avenir	83
13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	83
14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	84
14.1 Directoire.....	84
14.2 Conseil de Surveillance.....	85
14.3 Conflits d'intérêts.....	86
15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES	87
15.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux de Guerbet.....	87
15.2 Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance.....	92
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	93
16.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	93

16.2	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Guerbet – Exercice clos le 31 décembre 2008	99
17	SALARIES.....	101
17.1	Effectifs moyens du Groupe.....	101
17.2	Participations et stock options des salariés	101
17.2.1	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social ou directeur et options levées par ces derniers.....	101
17.2.2	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers.....	104
17.3	Accords de participation et intéressement	104
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	105
18.1	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	105
18.2	Droits de vote double	107
18.3	Détention, contrôle de l'émetteur	107
18.4	Accord visant à changer le contrôle de l'émetteur.....	107
19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	109
20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	110
20.1	Informations financières historiques	110
20.1.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2008 – Etats Financiers	110
20.1.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2008.....	155
20.1.3	Comptes annuels au 31 décembre 2008 – Etats Financiers.....	157
20.1.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2008.....	183
20.1.5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2008	185
20.2	Informations financières proforma	187
20.3	Indication de la source d'information lorsque les états ne sont pas visés par les commissaires aux comptes.....	187
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	187
20.5	Date des dernières informations financières.....	187
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	187
20.7	Politique de distribution des dividendes.....	187
20.8	Politique judiciaire et d'arbitrage	188
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	188
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	189
21.1	Capital social.....	189
21.1.1	Montant du capital social	189
21.1.2	Titres non représentatifs du capital social.....	189
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur	189
21.1.4	Capital potentiel, options de souscription d'actions.....	189
21.1.5	Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	190
21.1.6	Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ..	190
21.1.7	Historique du capital au cours des cinq dernières années jusqu'à ce jour.....	191
21.1.8	Capital souscrit, non libéré, augmentation de capital	192
21.1.9	Statistiques sur le marché de l'action	193
21.2	Actes constitutifs et statuts	194
21.2.1	Objet social (Article 2 des statuts)	194
21.2.2	Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	194

21.2.3	Droit de vote double (Article 19 des statuts)	196
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	196
21.2.5	Assemblées Générales (Articles 18 des statuts)	196
21.2.6	Dispositions constitutives retardant ou empêchant un changement de contrôle ...	196
21.2.7	Déclaration de franchissement de seuils	197
21.2.8	Dispositions constitutives régissant les modifications de capital	197
21.2.9	Répartition statutaire des bénéfices (Article 23 des statuts)	197
21.2.10	Titres au porteur identifiables (Article 8 des statuts).....	197
22	CONTRATS IMPORTANTS DE L'ANNEE	198
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	199
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	200
24.1.1	Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société	200
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	202

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Nom et fonctions de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

Monsieur Philippe DECAZES, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant au chapitre 9) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document ».

Villepinte, le 3 avril 2009

Monsieur Philippe DECAZES, Président du Directoire.

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes

2.1.1 Commissaires aux Comptes titulaires

DELOITTE & ASSOCIES

Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu

représenté par Monsieur Christophe PERRAU

185, avenue Charles de Gaulle

92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 21 mai 1987

Date de renouvellement : lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2005 statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

HORWATH AUDIT FRANCE
Membre du réseau Horwath International
représenté par Monsieur Marc de PRÉMARE
41, avenue de Friedland
75008 PARIS

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 23 mai 2008 (en remplacement du Cabinet Constantin Associés, démissionnaire)

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 (durée du mandat du Cabinet Constantin Associés restant à courir)

2.1.2 Commissaires aux Comptes suppléants

B.E.A.S.
représentée par Monsieur Pierre VICTOR
7-9 villa Houssay
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 3 juin 2005

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Jean-Jacques BECOUZE
19 rue René Rouchy
49100 ANGERS

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 23 mai 2008 (en remplacement de Monsieur Michel Bonhomme, démissionnaire)

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 (durée du mandat de Monsieur Michel Bonhomme restant à courir).

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

En millions d'euros – Normes IFRS	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires net consolidé en M€	289,4	305,6	320,8
Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique en % (*)			
Europe	76,7%	78,1%	78,5%
Asie-Pacifique	8,3%	7,3%	6,1%
Amériques	11,1%	10,7%	11,4%
Autres pays	4,0%	4,0%	3,9%
Ventilation du chiffre d'affaires par produits en % (*)			
Rayons X (produits iodés)	65,9%	61,7%	57,0%
IRM	23,3%	28,8%	33,6%
Autres	10,8%	9,5%	9,4%

(La répartition des ventes par zone géographique du rapport de gestion diffère de la répartition des ventes par secteur **note IV) Informations sectorielles** des comptes consolidés. Dans le premier cas, il s'agit de la totalisation des ventes sur la zone géographique y compris les ventes aux agents, dans le second cas il s'agit de la sommation des ventes des entités comptables consolidées de la zone)

(*) les pourcentages sont calculés sur la base des chiffres exacts

Principaux postes du compte de résultat et du bilan

En millions d'euros- norme IFRS	2006	2007	2008
Résultat opérationnel courant	30,3	36,6	39,9
Résultat net	18,9	23,8	24,4
Capacité d'autofinancement	35,3	39,3	46,0
Capitaux Propres	152,1	171,0	185,7
Endettement net total (1)	62,0	69,0	78,3
Ratio endettement net total / capitaux propres (en %)	41%	40%	42%
Investissements	32,7	39,8	29,4
Dépenses de R&D	25,2	26,7	29,1
Résultat net par action	6,34	7,91	8,1
Total de l'actif	326,5	357,2	383,1
Total des actifs non courants	139,00	164,20	174,0
Dividende par action	2,00	2,25	2,25
Effectifs au 31/12	1209	1234	1277

(1) y compris financement par cessions de créances, netté par la position de trésorerie excédentaire

Principales caractéristiques :

- **un métier principal** : les produits de contraste pour imagerie médicale, **un métier connexe** : la chimie fine, exercé par sa filiale SIMAFEX,
- **une forte dimension internationale** : près de 70 % du CA consolidé réalisé hors France, 78 % du CA réalisé en Europe y compris la France, 392 collaborateurs à l'étranger (au 31/12) soit 31 % de l'effectif du Groupe,
- **un effort de recherche soutenu** : 166 personnes affectées à la R&D dans le domaine des produits de contraste (au 31/12), un budget de recherche global égal à 9 % du CA,
- **un outil industriel conséquent** : 4 sites industriels majeurs où sont fabriqués l'essentiel des produits de contraste commercialisés par Guerbet

4 FACTEURS DE RISQUES

4.1 Facteurs de risques

Concernant les risques, Guerbet est soumis, en tant que groupe pharmaceutique, aux contraintes de régulation des prix de marché par les ministères de tutelle qui peuvent prévaloir dans certains pays. Il peut être également exposé aux baisses de prix de marché en vue de l'arrivée de produits génériques, mais l'érosion des prix liés aux génériques sur le marché des produits de contraste est en générale lente et en tendance compensée par les baisse de prix de revient. La mise en place, notamment en Europe, d'un système de régulation des dépenses de santé comme en Allemagne (DRG, ou Diagnosis Related Groups) ou en France (T2A) pourrait à terme être un frein au développement des marchés des produits de contraste RX et IRM. Enfin, et comme toute entreprise pharmaceutique, l'application d'une politique qualité stricte doit permettre d'éviter le risque de retraits de lots pour non-conformité.

4.2 Risques liés à l'activité industrielle et à l'environnement

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques liés à la sécurité et à l'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, à leur fabrication, à leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, intermédiaires, etc.) peuvent présenter certains risques.

→La *Politique Sécurité Environnement du groupe et les informations à apporter dans le rapport de gestion au regard des dispositions du code du commerce sont détaillées en partie 9.1.8 Facteurs sociaux, environnementaux , économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère Guerbet*

4.3 Risques de dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements, industriels, commerciaux ou financiers ou de procédés nouveaux de fabrication

- Risques de dépendance à l'égard de brevets et licences industriels

GUERBET exploite plusieurs produits aux termes d'accords de licence à savoir :

- DOTAREM® sous licence de BAYER SCHERING AG. Ce produit issu de la recherche GUERBET et breveté par GUERBET est dépendant du brevet pionnier déposé par SCHERING pour certains pays, obligeant GUERBET à négocier avec cette dernière société un accord lui permettant son exploitation commerciale. Cet accord de licences croisées signé en 1988 donne à GUERBET le droit de commercialiser DOTAREM® partout dans le monde sauf au Japon et en Allemagne. Pour ce dernier pays, GUERBET a retrouvé sa liberté de commercialisation au cours de l'année 2004. Quant au Japon, un accord signé en septembre 2005 permet à Guerbet de vendre DOTAREM®, sous le nom de Magnescope®, à travers son agent TERUMO.
- OPTIRAY® et sa forme en seringue pré remplie OPTIJECT® sous licence COVIDIEN, ex Tyco-Mallinckrodt pour la France, la Belgique et la Suisse.
- LUMIREM® et ENDOREM® sous licence de la société Nord américaine AMAG (anciennement Advanced Magnetics), essentiellement pour l'Europe et l'Amérique latine. Dans le cadre des accords qui la lie avec cette société, GUERBET développe actuellement SINEREM®, produit de contraste IRM spécifique axé sur l'imagerie des ganglions lymphatiques.

- Risques de dépendance à l'égard de contrats commerciaux et financiers

De manière plus générale, l'évaluation des opportunités et des risques de propriété industrielle fait partie de la mission de plusieurs membres du Comité de Direction. La mise en oeuvre de partenariats en matière de Recherche, de Développement, et de commercialisation de produits, intègre clairement la composante brevets. Depuis de nombreuses années, Guerbet a su développer des technologies majeures grâce à des accords de licence. De nouvelles générations de produits, notamment destinées à l'imagerie spécifique et moléculaire ont fait l'objet de demandes de brevets publiés.

- Risques de dépendance à l'égard de procédés nouveaux de fabrication

Les perspectives de commercialisation de produits existants et futurs, définies dans le cadre du plan stratégique à 10 ans, prennent en compte l'impact sur les ventes de l'apparition éventuelle de génériques dans les prochaines années sur le marché IRM. L'amélioration des processus de conception, d'industrialisation et de satisfaction des clients s'inscrit logiquement dans une démarche d'offre de produits et services performante, renouvelée, et différenciatrice vis-à-vis de la concurrence y compris de génériques potentiels.

4.4 Risques liés à l'approvisionnement

L'iode est la matière première principale utilisée dans la production des produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X. Le coût d'achat de cette matière ne représente néanmoins qu'une part inférieure à 10% du prix de revient total des produits fabriqués par le Groupe.

L'iode est essentiellement produit au Chili et au Japon et est sujet à des variations de cours importantes. De plus, cette matière est facturée en dollar américain alors que nos ventes sont majoritairement libellées en Euro.

Ce risque est couvert par la diversification de nos sources d'approvisionnement et les relations de long terme entretenues avec nos fournisseurs.

Pour les autres matières et composants, la multiplicité des fournisseurs constitue également un facteur de sécurité au-delà du simple souci de maîtrise des coûts.

4.5 Risques pharmaceutiques

Comme tout produit pharmaceutique, les produits de contraste pour imagerie médicale peuvent présenter certains risques pour les patients auxquels ils sont administrés et provoquer certains effets secondaires indésirables, pour la plupart bénins mais pouvant parfois être graves.

La Société suit ces effets grâce à un système de pharmacovigilance. Elle peut ainsi modifier éventuellement les notices d'information des produits pour limiter les risques et informer des précautions d'usage des produits, les professionnels de santé et les patients susceptibles de recevoir le produit.

La pharmacovigilance consiste à suivre et déclarer aux Autorités de Santé l'ensemble des effets indésirables survenus à l'occasion de l'administration de l'un de nos produits. Sur les nouveaux produits, un plan de gestion des risques est mis en place pour anticiper les suivis à faire au stade de la commercialisation des produits. Ce système est conforme aux exigences de Santé Publique.

Par ailleurs, la Société a mis en place, conformément à la législation, un système de traçabilité des produits vendus qui permet, le cas échéant, de procéder sans délai à des rappels de lots de produits.

La Société a mis en place des polices d'assurance destinées à couvrir les risques pharmaceutiques.

4.6 Risques financiers

Risques de taux

Le Groupe constate structurellement un risque au passif de son Bilan sur les emprunts bancaires à taux variable qui n'est pas annulé par des positions équivalentes à l'Actif du Bilan. Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris une place plus importante que la dette à taux fixe dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse structurelle des taux d'intérêt du marché interbancaire européen.

La stratégie de couverture du risque de taux se situe à hauteur de 50% de la dette à taux variable du Groupe, pour éviter de subir trop lourdement le coût de portage des couvertures à taux fixes.

Le suivi et la gestion du risque de taux sont assurés par la trésorerie du groupe Guerbet en recourant aux instruments de couvertures classiques tels que les SWAP, Cap, Floor. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur les instruments de marché.

->La sensibilité au risque de taux et les opérations de couvertures liées à l'exercice peuvent être consultées aux chapitres 9 et 20 dans les annexes aux comptes consolidés.

Risques liés aux fluctuations des devises

La majeure partie des achats et des ventes du Groupe, de l'ordre de 80 % dans les deux cas, est libellée en Euro et n'encourt donc aucun risque de change. Le Groupe n'est que marginalement exposé aux risques de fluctuation de la parité EUR / USD, les achats et les ventes du Groupe libellés dans cette monnaie s'équilibrant. Cependant, du fait de son implantation internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change de certaines monnaies de ses filiales, en particulier à celles du Réal brésilien, du Won coréen et de la Livre turque. Cette exposition concerne les éléments bilantiels tels que les capitaux propres et créances des filiales en devises locales ainsi que les créances et dettes intra groupes. Les instruments de couverture disponibles pour ces monnaies sont coûteux et délicats à mettre en œuvre.

La stratégie de couverture consiste à couvrir les risques devises des actifs et passifs comptables inscrits au bilan en concentrant les moyens sur les devises représentant les plus grands enjeux de montants et de volatilité.

Le suivi et la gestion des risques de change sont assurés par la trésorerie du groupe Guerbet en recourant aux instruments de couvertures classiques tels que les SWAP, Call, Put. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur les instruments de marché.

->La sensibilité au risque de variations des devises et les opérations de couvertures liées à l'exercice peuvent être consultées aux chapitres 9 et 20 dans les annexes aux comptes consolidés.

Risques de crédit

Le groupe n'a pas de concentration importante ou de risque de dépendance liée à des crédits sur un partenaire financier particulier. Cependant, le groupe est tenu de respecter des seuils prudentiels sur les ratios de gestion financière (voir chapitre 20 « Comptes consolidés » et note 28 « Engagements hors bilan – liste des covenants »).

Il n'existe par ailleurs pas de risque de contrepartie sur des crédits consentis à des entités étrangères au groupe

Risques sur Valeur Mobilière de Placement

Le groupe, dans le cadre de son activité industrielle pharmaceutique n'est pas structurellement placeur de liquidités. Cependant et occasionnellement, celui-ci peut avoir recours aux placements investissements en SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et autre OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière). La politique du Groupe consiste à souscrire des titres du marché monétaire sans risques et présentant une volatilité nulle.

4.7 Risques liés au départ de collaborateurs

Le Groupe estime qu'une partie de son succès et, notamment en matière de R&D, dépend de sa capacité à attirer et retenir un personnel qualifié, professionnel et expérimenté. Dans le cas où des personnes clés viendraient à quitter le Groupe, leur remplacement pourrait s'avérer difficile, ce qui pourrait entraîner des retards dans la réalisation des projets de R&D et donc avoir un impact négatif sur le développement à long terme du Groupe.

4.8 Réglementations

En tant que concepteur, fabricant et distributeur de médicaments, GUERBET est soumis à certaines contraintes réglementaires :

- autorisation d'ouverture d'établissement pharmaceutique pour ses sites concernés, délivrée par le Ministère de la Santé,
- autorisation de mise sur le marché (AMM) pour chaque produit commercialisé, délivrée par le Ministère de la Santé,
- enregistrement auprès du Conseil de l'ordre des pharmaciens et de la DDASS des personnes habilitées à prendre des décisions pharmaceutiques.

Parallèlement, GUERBET est tenu d'appliquer le Code de la santé publique ainsi que les « Bonnes Pratiques » édictées par le Ministère de la Santé en matière de travaux de laboratoire, de réalisation d'essais cliniques, de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques, d'information au client et de pharmacovigilance.

Au plan de la production des principes actifs chimiques de ses produits, le Groupe est soumis aux réglementations en vigueur concernant les sites « classés » SEVESO donnant lieu à des inspections régulières des DRIRE. Ces produits sont fabriqués et contrôlés selon des conditions définies et approuvées dans les AMM par les autorités de santé, leur fabrication est soumise aux règles des bonnes pratiques de fabrication des matières premières à usage pharmaceutique.

Le groupe est également soumis au règlement européen REACH qui renforce les exigences à l'enregistrement des substances fabriquées, ou importées au sein de l'union européenne.

Une modification de ces réglementations, tant françaises qu'étrangères, peut affecter de manière significative l'activité de la société.

Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels elle est implantée, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Le Groupe a mis en place une veille réglementaire pour anticiper les évolutions en ce domaine et s'y préparer.

4.9 Risques pays

Les ventes du Groupe Guerbet sont réparties entre un nombre important de pays limitant ainsi les risques encourus.

Certains des pays où le Groupe est implanté peuvent néanmoins être confrontés à des crises économiques, ce qui a été le cas du Brésil en 2002. Le Groupe a réalisé 8 % de son chiffre d'affaires 2008 dans ce pays et y dispose d'une usine pharmaceutique. Ainsi qu'il est précisé au paragraphe 4.6, le Groupe y est exposé aux risques monétaires liés à la fluctuation de la monnaie locale.

Sur l'exercice 2008, le risque devise sur le Brésil a été contenu en raison d'une politique économique ferme du gouvernement en place.

4.10 Assurances et couvertures de risques

Le Groupe Guerbet dispose d'une cellule Risk Management Groupe qui gère les contrats d'assurance et la prévention des risques.

Le Groupe GUERBET a souscrit plusieurs contrats d'assurance auprès de grandes compagnies nationales et internationales pour la couverture des risques qu'elle encourt du fait de son activité.

Les principales polices d'assurance souscrites par GUERBET sont :

- des assurances « Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation »,
- des assurances « Responsabilité Civile Exploitation » d'une part, « Produits » d'autre part.

Les couvertures mises en place s'articulent autour d'une police d'assurance «Groupe» complétée par des polices locales tenant compte des contraintes propres à chaque pays où le Groupe est présent. La filiale Nord américaine du Groupe bénéficie de couvertures spécifiques, adaptées au contexte local, en particulier dans les domaines de la Responsabilité Civile Produits, de la Responsabilité Civile Exploitation et Dommage aux Biens/ Pertes d'exploitation.

Le Groupe et ses filiales ont également souscrit des polices Marchandises Transportées, Mandataires sociaux et le cas échéant les polices automobiles et assistance adaptées.

S'agissant de son activité de Développement et en particulier des expérimentations et essais cliniques que le Groupe mène dans ce cadre, des assurances « Responsabilité Civile Promoteur Recherches Biomédicales » ont été souscrites globalement et localement. Chaque police comprend généralement une couverture par patient et par protocole, dont les montants diffèrent selon les pays. En dehors de la France, les principales filiales concernées sont celles implantées en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Suisse, Pays-Bas et Etats unis. Ces polices permettent au groupe d'être en conformité au regard de la Loi et en particulier de la Loi Huriet pour ce qui concerne les essais cliniques menés en France. D'autres filiales situées en Italie, Grande Bretagne, et Asie bénéficient directement des garanties de la police d'assurance Responsabilité Civile Générale du groupe Guerbet.

Résumé des couvertures des principales polices au 31 décembre 2008

Liste des polices	Montant des garanties (en millions d'Euros)
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux biens et pertes d'exploitation 	
<ul style="list-style-type: none"> Police « Master » couvrant la France et les pays de la zone Euro. 	Capitaux = 326,1 M€ (France) + 61,8 M€ (Etranger) Marge Brute Consolidée Groupe = 349 M€ sur 18 mois
	Limite Contractuelle d'Indemnité (LCI) = 250 M€ par sinistre
<ul style="list-style-type: none"> + Polices locales pour les filiales hors zone Euro 	
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité Civile 	
<ul style="list-style-type: none"> Police « Master » 	RC exploitation = 16 M€ par sinistre RC produit = 16 M€ tous dommages confondus par année d'assurance (dont 4,6 M€ expérimentations & recherches)
<ul style="list-style-type: none"> + Polices locales 	dont USA Responsabilité produit = 10,0 millions de \$ + 10,0 (excess liability)
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité Civile Promoteur recherches biomédicales 	
<ul style="list-style-type: none"> Police France (Loi Huriet) 	1 M€ par victime 6 M€ par protocole de recherche 10 M€ pour l'ensemble des réclamations présentées au cours d'une même année d'assurance, au titre de plusieurs protocoles de recherches
<ul style="list-style-type: none"> + Polices locales étrangères 	Garanties adaptées aux législations locales

4.11 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige ou arbitrage susceptible d'avoir eu ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

Les litiges commerciaux font l'objet, le cas échéant, de provisions dans les comptes sociaux et consolidés

Une action contentieuse a été intentée par un ancien dirigeant de la filiale Medex. Cette action porte sur les conditions de son départ de la société. Aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de Medex.

->Les risques juridiques, lorsqu'ils font l'objet de provisions, peuvent être consultés au chapitre 20 et sont inclus dans le tableau détaillé de la note 10 des annexes aux comptes consolidés.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

GUERBET est un groupe pharmaceutique spécialisé dans les produits de contraste pour imagerie médicale, coté sur l'Eurolist de la bourse de Paris, et dont la majorité du capital est détenue, directement et indirectement, par la famille de son fondateur, Marcel Guerbet. Les produits de contraste pour imagerie médicale sont des produits pharmaceutiques administrés chez l'homme à des fins diagnostiques et parfois thérapeutiques.

L'origine de l'entreprise est liée à la découverte en 1901, par Marcel GUERBET, du premier produit de contraste organique iodé, le LIPIODOL®.

Depuis sa création en 1926 par André GUERBET, la société GUERBET a connu un développement important, rythmé par les innovations récurrentes qui ont marqué les technologies d'imagerie médicale et les produits de contraste qui leur sont associés.

Ainsi, depuis 40 ans GUERBET a mis sur le marché quatre produits majeurs issus de sa propre recherche, à savoir : TELEBRIX®, HEXABRIX®, DOTAREM® et XENETIX®.

Une des étapes clés de ce développement a été la mise au point et la commercialisation d'HEXABRIX®. HEXABRIX® a été un des premiers produits de contraste rayons X à basse osmolalité à être commercialisé. Ce produit a permis au Groupe de profiter de manière rentable de la croissance du marché induite par la diffusion rapide des scanners rayons X. Grâce à ce produit issu de la recherche GUERBET, le Groupe a connu une croissance rapide au cours de la décennie 1980-1990. GUERBET a réussi à introduire ce produit sur les marchés nord-américain et japonais grâce à des contrats de licence signés respectivement avec les sociétés MALLINCKRODT et EIKEN. Les royalties perçues au titre de ces licences ont permis à GUERBET d'atteindre une forte rentabilité pendant cette période. En janvier 1986, GUERBET s'introduit en bourse.

A partir de 1996, date de la tombée du brevet d'HEXABRIX®, GUERBET a connu une période difficile comme tous les laboratoires dont la rentabilité dépend d'un médicament à succès. D'une part, les revenus de royalties ont fortement diminué, et, d'autre part, GUERBET s'est trouvé confronté à une guerre des prix sur son principal marché, celui des produits de contraste rayons X, la tombée du brevet d'HEXABRIX® coïncidant avec celle des deux principaux produits concurrents. Cette baisse des prix a touché les Etats-Unis comme l'Europe, seul le Japon est resté, jusqu'à peu, épargné.

Cette nouvelle donne économique a contraint le Groupe à engager en 1998 une réorganisation de grande ampleur touchant jusqu'aux valeurs de l'entreprise et à sa culture de travail. Cette réorganisation s'est traduite en particulier par :

- la simplification des structures juridiques et de gestion par la fusion de 3 des 5 sociétés françaises du Groupe,
- la réduction des coûts, en adoptant une organisation et des modes de fonctionnement plus transversaux et plus fluides. Cette restructuration a nécessité un plan social qui a concerné plus de 100 personnes,
- la cession de l'activité Biomédicale que GUERBET n'avait jamais réussi à rentabiliser,
- la rationalisation de l'outil de production.

Dans le même temps, GUERBET a mis en œuvre une politique ambitieuse en matière commerciale et de R&D visant :

- la prise de parts de marché, par la multiplication des implantations géographiques qui permet à GUERBET de disposer d'une couverture commerciale complète de l'Europe et de disposer

d'une présence importante en Asie et en Amérique latine, et d'être désormais largement internationalisé.

- la poursuite des efforts de Recherche et Développement principalement focalisés sur l'Imagerie par Résonance Magnétique.

Depuis cette date, grâce à cette réorganisation et à la nouvelle politique mise en œuvre, GUERBET améliore régulièrement sa rentabilité, prend des parts de marché et pousse activement le développement de nouveaux produits.

Désormais le Groupe met en œuvre une démarche systématique et continue d'amélioration de sa productivité interne et de ses prix de revient industriels.

GUERBET se focalise sur le marché des produits de contraste pour l'imagerie médicale Rayons X et IRM, avec l'ambition d'en devenir un spécialiste incontournable, et s'est concentré sur la maîtrise de l'ensemble de sa chaîne d'activité : recherche, production, commercialisation.

Le Groupe peut aujourd'hui s'appuyer sur une croissance de ses marchés domestiques, européen, sud américain et asiatique, ainsi que sur une croissance pérenne des marchés de l'imagerie médicale pour renforcer sa dimension d'acteur mondial et gagner de nouvelles parts de marché.

Résumé des principales étapes qui ont marqué l'évolution du Groupe GUERBET :

Evolution des technologies d'imagerie	Evolution du Groupe GUERBET	
Radiologie	1926	Création des Laboratoires André GUERBET
Conventionnelle Rayons X	1964	Michel GUERBET prend la direction de GUERBET (100 salariés, 5 MF de CA)
	1970	Lancement de TELEBRIX® en radiologie Rayons X
Scanner Rayons X 1973	1979	Lancement de HEXABRIX® en radiologie Rayons X, 1er dimère ionique à faible osmolalité
	1981	Construction d'une 2ème usine de production chimique (Lanester) pour produire HEXABRIX®. Réactivation de la société CHANDEY en tant que holding de contrôle
	1985	Lancement de HEXABRIX® sur le Marché Nord américain par MALLINCKRODT, licencié de GUERBET
	1986	Introduction du titre GUERBET au 2nd marché de la Bourse de Paris
	1987	Acquisition de la société SIMAFEX (chimie fine) et création de GUERBET
	1988	BIOMEDICAL (cathéters, matériels biomédicaux)
Imagerie par Résonance Magnétique (1985)	1989	Lancement de DOTAREM® en Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)
	1991	Lancement d'OPTIRAY® sous licence MALLINCKRODT, en radiologie Rayons X
	1992	Implantation du Groupe en Allemagne par le rachat de l'activité de produits de contraste « baryum » aux laboratoires ROCHE NICHOLAS
Scanner spiralé Rayons X (1996)	1995	Lancement de XENETIX® pour la radiologie Rayons X et d'ENDOREM® sous licence ADVANCED MAGNETICS pour le diagnostic des pathologies du foie en IRM
	1998	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation juridique du Groupe, fusion des Sociétés GUERBET SA, Laboratoire GUERBET, GCA par absorption des deux filiales par la maison mère, - Cession de l'activité de GUERBET Biomédical, - Programme de réduction des coûts, plan social (sociétés françaises du Groupe)
	1998	Implantation du Groupe en Corée
Scanner multi barrettes Rayons X (2000)	2000	Implantation du Groupe en Italie et à Hong Kong
	2001	Création d'une filiale au Mexique, Certification ISO 9001
	2002	Création de la filiale aux Etats-Unis et reprise des droits mondiaux de OXILAN®
	2004	Acquisition de la société MEDEX Biomédical (Fabrication d'injecteurs pour produits de contraste – Annecy)
	2006	Conclusion d'un accord avec la société TERUMO pour la promotion et la distribution de la gamme de Produits Rayons X et IRM au Japon
	2008	La Commission Européenne donne son feu vert au financement du programme Iseult, piloté par Guerbet en France, pour l'imagerie médicale du futur
	2009	Signature d'un accord avec DRAXIMAGE pour commercialiser sa gamme de produits de médecine nucléaire en Europe et développement d'une molécule en médecine nucléaire

5.1.1 Dénomination sociale

GUERBET

5.1.2 Siège social

15, rue des Vanesses - 93420 Villepinte.

5.1.3 Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français régie par le Code de Commerce.

5.1.4 Date de constitution

Date de constitution de la société :

16 juillet 1926 par transformation d'une société en participation, créée en 1901 en société en commandite simple, puis transformation en société anonyme le 1^{er} janvier 1965 et adoption de la forme société anonyme à directoire et conseil de surveillance le 27 octobre 2001.

Date d'expiration de la société :

30 juin 2100 sauf dissolution anticipée ou prorogation (prorogation de 99 années par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 1998).

5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés

308 491 521 R.C.S. Bobigny

Siret du siège social (établissement principal) : 308 491 521 00057 - Code NAF : 741 J / 2120 Z *

Siret de l'établissement d'Aulnay : 308 491 521 00073 - Code NAF : 244 D / 2120 Z *

Siret de l'établissement de Gonesse : 308 491 521 00099 - Code NAF : 631 E / 5120 B *

Siret de l'établissement de Lanester : 308 491 521 00081 - Code NAF : 244 A / 7010 Z *

* Depuis le 1^{er} janvier 2008, par application du Décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007, les codes NAF ont changé

N° de TVA intracommunautaire :

FR 00 308 491 521

5.1.6 Numéro et dénomination du secteur d'activité (classification ICB)

Industrie : 4000, Santé

Super secteur : 4500, Santé

Secteur : 4570, Pharmacie et biotechnologie

Sous secteur : 4577, Pharmacie

5.1.7 Exercice social

Date de début : 1^{er} janvier

Date de fin : 31 décembre

Durée : 12 mois

5.1.8 Politique d'information

Responsable de l'information financière : Philippe BARTHELET

Téléphone : 01 45 91 50 11

E-mail : philippe.barthelet@guerbet-group.com

Relations Investisseurs : Mael SEBILLEAU

Téléphone : 01 45 91 50 31

E-mail : mael.sebilleau@guerbet-group.com

Site internet : www.guerbet.com

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS FINANCIERES DE GUERBET

Evènement	Date d'arrêté	Date de publication (1)	Support (2)
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008	-	11/02/09	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés - exercice 2008	10/03/09	11/03/09	Réunions d'analystes et de journalistes
Avis préalable de réunion valant avis de convocation avec texte des résolutions (A.G. annuelle 2009)	03/04/09	10/04/09	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Avis de convocation si nécessaire pour l'A.G. 2009		10/04/09	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Publication des comptes sociaux et consolidés 2008 provisoires	-	30/04/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009	-	07/05/09	Diffuseur professionnel
Assemblée Générale Annuelle	-	15/05/09	
Publication du chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2009	-	15/07/09	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2009	29/07/09	30/07/09	Réunions d'analystes et de journalistes
Publication du rapport financier semestriel 2009		30/07/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2009	-	12/11/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009	-	11/02/10	Diffuseur professionnel

(1) date de publication prévisionnelle la plus tardive

(2) depuis le 1^{er} septembre 2008, l'obligation de publication des comptes au BALO a été supprimée

5.2 Investissements

« Les investissements sont décrits au chapitre 8 du document de référence »

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 Principales activités

6.1.1 Les produits de contraste pour imagerie médicale

Les produits de contraste contribuent à améliorer la visualisation anatomique et morphologique des composants et organes du corps humain, la détection des pathologies qui les affectent ainsi que l'évaluation fonctionnelle de certains d'entre eux.

Ces produits sont soumis aux mêmes contraintes réglementaires pharmaceutiques que les substances à visée thérapeutique. Leur mise au point nécessite des travaux de recherche et de développement longs et coûteux (coût de 20 à 40 millions d'euros, délai de 5 à 10 ans) avant l'obtention des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM). Bien que les études cliniques visant à démontrer l'efficacité et la tolérance des produits diagnostics soient plus légères (moins d'études et moins de patients par étude), du fait de la spécificité de ces produits, que celles menées dans le cadre du développement de produits thérapeutiques, elles répondent néanmoins aux mêmes exigences réglementaires. A titre d'exemple, on notera que les études d'acceptabilité cardiovasculaire, qui ont été ajoutées au programme de développement des molécules à visée thérapeutique, sont aujourd'hui devenues également obligatoires dans le domaine du produit de contraste.

Des produits de contraste sont disponibles pour les quatre techniques d'imagerie médicale actuellement utilisées dans le monde :

- imagerie par Rayons X, (RX), incluant la Tomodensitométrie (TDM) ou Scanner
- Imagerie par Résonance Magnétique (IRM),
- imagerie par ultrasons, plus communément dénommée échographie
- imagerie par produits « marqués » (médecine nucléaire), aussi appelée scintigraphie

6.1.2 Les produits de contraste Rayons X

Le principe même de la radiographie « traditionnelle » rayons X est l'obtention d'un cliché photographique noir et blanc, où les zones les plus sombres correspondent aux tissus ne retenant pas le rayonnement X, les zones les plus blanches étant, à l'opposé, celles bloquant ce rayonnement. Ainsi, les os, qui bloquent les rayons X, sont vus en blanc, l'air ou l'eau, ne les arrêtant pas donnant des images foncées.

Les produits de contraste pour la radiologie rayons X sont constitués pour l'essentiel de solutions injectables de principes actifs iodés. L'iode ayant la faculté d'arrêter les rayons X, les zones anatomiques où se trouvent le produit de contraste seront visualisées en blanc sur le cliché radiologique à la différence des tissus avoisinants qui resteront plus sombres, d'où cette notion de contraste. Il existe également des produits à base de sulfate de baryum pour des applications digestives mais dont le marché est marginal par rapport à celui des produits iodés.

Deux générations de produits se sont succédées sur ce segment :

- **Les produits iodés de haute osmolalité dits de 1ère génération ou HOCM (High Osmolar Contrast Media).**

Ces produits ont été découverts dans les années 1960 et leurs brevets sont maintenant tombés dans le domaine public. Avec TELEBRIX[®], GUERBET possède le meilleur produit de

cette classe. Ces produits restent encore largement utilisés, en particulier pour des raisons de coûts, leurs prix de vente étant plus bas que ceux des produits LOCM (Low Osmolar Contrast Media, cf ci-après) et présentent un très bon rapport bénéfice/coût pour les patients sans risque particulier.

- Les produits iodés de basse osmolalité dits de 2ème génération ou LOCM (Low Osmolar Contrast Media)

Ces produits ont été découverts et brevetés à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Au sein de cette deuxième génération, deux classes de produits LOCM ont été commercialisés simultanément :

- La classe des produits LOCM « non ioniques » à laquelle appartient XENETIX® et la très grande majorité des produits des concurrents, et la classe des produits LOCM « ionique », dont HEXABRIX® est le seul représentant à date.
- Les produits LOCM présentent une meilleure tolérance cardiovasculaire que les HOCM et un confort accru lors de l'injection pour le patient.

La substitution des produits HOCM par les LOCM pour les indications vasculaires est quasiment achevée en Europe, malgré un différentiel de prix favorable aux HOCM. Hors Europe, cette conversion est encore hétérogène selon les pays, mais à terme, l'utilisation intravasculaire des produits HOCM ne subsistera que dans les pays à faible revenu. Dans toutes les autres indications (en particulier pour la voie orale) la place des produits HOCM restera stable.

Bien que largement minoritaire en nombre total de procédures rayons X réalisées (ratio de 1 pour 5 versus radiographie classique), la tomodensitométrie, ou Scanner, représente, aujourd'hui, plus de la moitié des examens de radiologie dans lesquelles on utilise un produit de contraste iodé tant aux USA qu'en Europe et l'évolution récente accentue cet écart (cf tableau ci après), confirmant le caractère incontournable du Scanner au détriment de la radiologie « classique » dans le marché du produit de contraste iodé.

<i>(Sources internes)</i>	USA		EU	
	2001	2008	2001	2008
Scanner	54%	73%	47%	59%
Radiographie classique	35%	17%	44%	28%
Radiographie vasculaire	11%	10%	9%	13%

Répartition des examens dans lesquels le produit de contraste est utilisé – nette augmentation de la part du Scanner dans le total tant aux USA, 73% qu'en Europe 59%.

6.1.3 Les produits de contraste pour l'imagerie par résonance magnétique

Ces produits sont à base de complexes de gadolinium ou de particules d'oxyde de fer. Ils sont administrés aux patients sous forme de solution injectable par voie veineuse essentiellement mais également par voie intra-articulaire (ARTIREM®). Certains produits se présentent aussi sous forme buvable (LUMIREM® par exemple).

On distingue deux catégories de produits :

- les produits dits « non-spécifiques », généralement à base de gadolinium, comme DOTAREM®, utilisés pour l'imagerie de nombreux organes avec néanmoins des domaines privilégiés comme le système nerveux central, l'abdomen, et depuis peu l'angiographie,
- les produits dits « spécifiques » dédiés à l'imagerie d'organes précis. Dans la gamme GUERBET, ENDOREM®, LUMIREM® et ARTIREM® font partie de cette catégorie, le premier étant spécifique de l'imagerie du foie, le deuxième du système digestif et le troisième des régions ostéo-articulaires

Contrairement aux produits de contraste rayons X, ces produits sont administrés à des volumes et des doses beaucoup plus faibles. Les investissements industriels nécessaires sont par conséquent plus réduits et la rentabilité du segment beaucoup plus élevée.

GUERBET consacre une grande partie de ses efforts de R&D au domaine de l'IRM avec pour objectif de mettre à disposition du corps médical des molécules originales spécifiques de territoires anatomiques ou de certaines pathologies et permettant ainsi un diagnostic plus précis qu'avec les molécules existantes.

6.1.4 Les produits de contraste pour l'échographie

Ces produits représentent un marché émergent très difficile à évaluer. En effet, aucun des produits actuellement commercialisés n'a encore démontré un intérêt suffisant pour atteindre un chiffre d'affaires significatif. GUERBET aborde ce segment par une stratégie de recherche externe et reste attentif aux évolutions du marché.

6.1.5 Les produits pour la médecine nucléaire

Le principe de la médecine nucléaire repose sur l'utilisation de produits radioactifs (ou marqués) qui une fois dans l'organisme vont émettre de l'énergie sous forme de particules ou de rayonnement ionisant à l'origine des propriétés diagnostiques ou thérapeutiques de ces molécules.

En diagnostic, la technique repose le plus souvent sur l'association d'une molécule radioactive (généralement le technétium) avec une molécule inerte non-radioactive (et ayant un tropisme particulier pour une zone de l'organisme telle le tissu osseux, les poumons ou la thyroïde).

Après administration au patient, les rayonnements émis par ce dernier sont mesurés par des appareils dotés de capteurs et sensibles à l'énergie émise par le produit utilisé.

En thérapeutique, ces produits sont utilisés dans le traitement de certains cancers (thyroïde notamment).

C'est un marché important, qui devrait continuer à se développer rapidement dans les années à venir notamment avec l'émergence du FDG-PET (fluorodesoxy-glucose utilisé en Tomographie d'Emission à Positrons). L'imagerie FDG-PET a ses applications potentielles en cardiologie, oncologie ainsi que dans l'examen des maladies inflammatoires et dégénératives et représente 5% de l'activité d'imagerie nucléaire aux USA, mais une part beaucoup plus faible en Europe (< 5%).

GUERBET a signé en mars 2009 un contrat qui va lui permettre de distribuer la gamme des produits de médecine nucléaire de DRAXIS (une société canadienne du Groupe Organosys/Jubilant) en Europe.

6.1.6 Le positionnement du Groupe GUERBET

(les éléments chiffrés dans les paragraphes ci-dessous sont issus d'études externes retraitées par Guerbet)

GUERBET possède une forte présence en Europe avec 25% de parts de marché mais reste néanmoins le plus petit acteur au niveau mondial avec une part de marché de l'ordre de 8%

Guerbet a quatre concurrents directs les marchés RX et IRM complètement « mondialisés » : Bayer Schering Pharma AG (Allemagne), General Electric Healthcare (USA) via sa division produit de contraste (Amersham), Bracco (Italie) et Covidien, ex-Tyco-Mallinckrodt (USA) Guerbet est leader du marché en France, Belgique, Suisse, Portugal (avec des parts de marché supérieures à 50% dans les 2 premiers), détient des positions commerciales fortes en Turquie et aux Pays Bas et poursuit sa forte croissance en Italie, Espagne, Allemagne et Autriche.

Cette situation de leadership en France et de forte présence ailleurs en Europe est le reflet de l'histoire de Guerbet, longtemps implanté uniquement en France et qui par la suite a connu une extension géographique progressive, comme le montre par exemple la place de leader de Guerbet en Belgique.

C'est plus récemment notamment par des accords de licence dans des pays comme les Etats-Unis ou le Japon, mais aussi par une ouverture progressive de filiales que Guerbet s'internationalise et devient un acteur mondial.

Ceci permet à Guerbet d'occuper d'ores et déjà des positions commerciales fortes au Brésil et significatives au Mexique, ainsi qu'en Asie en particulier en Corée et à Taiwan. En outre le Groupe assure la distribution de ses produits dans de nombreux pays asiatiques, dont la Chine, via un réseau d'agents et d'importateurs dont l'approvisionnement et la coordination sont assurés par notre filiale implantée à Hong Kong. Enfin au travers de la reprise à Cook des droits mondiaux sur Oxilan, Guerbet est également présent en direct sur le marché américain.

La gamme de produits : position concurrentielle

GUERBET possède la gamme de produits de contraste RX et IRM la plus complète par rapport à ses concurrents.

Grâce au très récent élargissement de sa gamme à la médecine nucléaire, GUERBET possède une offre globale de premier ordre vis-à-vis de ses concurrents immédiats et couvre les besoins des prescripteurs grâce à ses nombreux produits en Rx, IRM et médecine nucléaire.

6.2 Principaux marchés

Les éléments chiffrés dans les paragraphes ci-dessous sont issus d'études externes retraitées.

6.2.1 Marchés du contraste RX et de l'IRM

Le marché mondial des produits de contraste RX et IRM s'élèverait en 2008 à 3,7 milliards d'euros. Les chiffres à fin 2008 montrent une croissance en volume de l'ordre de 5 à 6% pour les produits de contraste en IRM et de 2 à 3% pour le contraste iodé, reflétant une croissance importante du Scanner, contrebalancée par une baisse significative en radiologie classique.

Un marché porteur

Ceci confirme que l'imagerie médicale via l'IRM et le Scanner et les produits de contraste qui la permettent est à l'origine de la croissance du marché et continuera dans les années à venir à en engendrer.

L'utilisation des techniques d'imagerie médicale RX et IRM est très largement répandue sur les principaux marchés mondiaux (Top 5 Europe, USA, Japon) avec près de 76 millions d'exams RX et plus de 17 millions d'exams IRM avec injection de produits de contraste pratiqués chaque année. Elle s'appuie sur un parc de machines très important, qui continue à croître chaque année de 2% et 6% (respectivement Scanner et IRM)

On constate aussi le relatif retard de l'Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon en terme d'équipements: Ainsi, il y a de 2 à 4 fois plus d'IRM ou de Scanner au Japon ou aux Etats-Unis qu'en Europe, si l'on considère le ratio per capita. Ce point est remarquable et montre la capacité d'installation encore existante en Europe.

Nombre de machines	Scanners RX (fin2008)	Imageurs IRM (fin 2008)
Etats Unis	10 200	8 700
Japon	12 800	6 200
Europe	9 200	5 700

(sources internes)

Un autre point tout à fait remarquable concernant le marché de l'imagerie est l'existence, comme dans de nombreux domaines thérapeutiques, d'une forte consommation d'exams chez les sujets âgés.

Ainsi, aux Etats-Unis, 1er marché mondial, les plus de 65 ans représentent 12% de la population et plus du tiers des exams nécessitant l'injection d'un produit de contraste. Ce chiffre est encore plus fort en cardiologie interventionnelle, puisque dans ce cas les plus de 65 ans représentent 48% des exams, mais en revanche, un peu moins élevé en IRM où les plus de 65 ans ne représentent plus alors que 30% des exams.

Ces chiffres sont essentiels car ils confirment que même sans considérer de nouvelles indications, le nombre d'exams réalisés avec le scanner ou l'IRM croît mathématiquement chaque année dans les pays riches du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Cette donnée associée à une augmentation régulière du parc machines confirme que le marché du produit de contraste s'il est mature, n'est pas arrivé à saturation et continuera à croître dans les années à venir.

Cependant, la croissance du marché n'est pas liée uniquement au vieillissement de la population. De nombreuses innovations technologiques permettent une amélioration de la qualité des appareils, une plus grande rapidité à la réalisation des exams et au bout du compte l'apparition de nouvelles indications qui font de ce marché l'un des plus dynamiques et des plus innovants.

A titre d'exemple, là où il fallait plusieurs dizaines de minutes pour réaliser un Scanner corps entier il y a 20 ans, il faut aujourd'hui moins de 20 secondes pour réaliser le même examen avec les machines les plus modernes.

Enfin, l'utilisation conjointe de plusieurs techniques (Scanner couplé à la médecine nucléaire par exemple), comme on le voit depuis quelques années, renouvelle en permanence les paradigmes dans le domaine de l'imagerie médicale, et donne à ce marché une grande vitalité scientifique et technique.

6.2.2 Le marché des produits de contraste RX

Les produits de contraste RX représentent 75% du chiffre d'affaires de l'ensemble RX + IRM et l'écart restera comparable, même si la part de l'IRM augmente (cf supra).

Les volumes de produits RX commercialisés dans le monde représenteraient plus de 9,2 millions de litres à fin 2008 (+2,7% versus 2007). Le volume moyen injecté par examen en Scanner (représentant environ 50% du total de produits RX utilisé). Il est remarquablement stable et de l'ordre de 90 à 120 ml suivant les pays et les territoires anatomiques explorés.

Depuis quelques années, on constate une croissance supérieure du scanner par rapport à la radiologie conventionnelle. Ces indications principales (liste non exhaustive) sont l'imagerie du thorax, de l'abdomen et du rachis dans son ensemble, sans oublier assez récemment la part grandissante des examens visant à explorer le système vasculaire (cœur et gros vaisseaux) voire le colon (technique dite de la coloscopie virtuelle ou coloscanner).

Environ 45% des examens Scanners sont réalisés avec injection de produit de contraste dans les pays les plus matures (USA, EU et Japon).

Après une période de forte décroissance les prix de vente se sont en tendance stabilisés et sont assez comparables entre les USA et l'Europe, le Japon étant une exception notable puisque les prix y sont en moyenne de l'ordre de quatre fois les prix moyens mondiaux.

Au total, le marché mondial des produits de contraste RX, estimé à 2,8 milliards d'euros pour 2008, devrait donc rester assez stable voire en légère progression dans les années à venir, les baisses de prix étant compensées par l'augmentation de l'activité qui reste régulière.

6.2.3 Le marché des produits de contraste IRM

C'est le marché le plus dynamique, avec une croissance annuelle en volume de l'ordre de 5 à 6%, avec un volume total injecté supérieur à 390 000 litres en 2008; et un CA total qui atteint près de 850 millions d'euros. L'imagerie IRM est une technique encore récente dont toutes les potentialités sont encore loin d'avoir été exploitées. De surcroît, de nombreux pays sont encore sous équipés en machines, ou viennent seulement d'atteindre un niveau d'équipement correspondant aux besoins de la population. C'est typiquement le cas de la France qui fut longtemps sous équipée en IRM.

Des efforts importants de recherche sont réalisés par les constructeurs de machines (sophistication croissante des logiciels de pilotage des appareils, mise au point de séquences d'imagerie de plus en plus performante, arrivée des IRM à 3 Tesla, plus puissantes et donc plus performantes) qui donnent l'accès à de nouvelles indications potentielles (exemple : angiographie périphérique et exploration cardiaque).

C'est à ce marché et à celui de la médecine nucléaire que les laboratoires pharmaceutiques du secteur consacrent l'essentiel de leur budget de R&D. Ces efforts devraient se concrétiser par la mise sur le marché dans une dizaine d'années de nouvelles classes de produits spécifiques permettant par exemple la détection de plaques d'athéromes à ce jour invisibles par les techniques standards d'angiographies et responsables d'accidents vasculaires cérébraux ou d'infarctus du myocarde chez des patients asymptomatiques.

C'est l'imagerie du Système Nerveux Central (SNC) qui a donné ses lettres de noblesse à l'IRM, permettant pour la première fois de dépister des lésions invisibles autrement et notamment avec le Scanner (exemple des plaques de démyélinisation de la substance blanche dans la Sclérose en Plaques). Aujourd'hui, près de 60% des IRM sont faites dans des indications SNC. La part des examens d'IRM réalisés avec injection de produit de contraste croît régulièrement. Elle est aujourd'hui d'environ 30% en moyenne avec toutefois des disparités selon les pays notamment en Europe.

L'offre du Groupe Guerbet

Les produits de contraste du Groupe Guerbet

PRODUITS DE LA GAMME RAYONS X

XENETIX®, produit RX LOCM (low osmolar contrast medium) non-ionique mis sur le marché en 1995 connaît une croissance régulière en volume depuis cette date.

XENETIX® initialement présenté en flacon bénéficie d'un conditionnement alternatif en poche de polypropylène depuis deux ans (XENETIX® in SCANBAG®). Ce conditionnement original et innovant progressivement commercialisé en Europe permet de garder les qualités de XENETIX® tout en simplifiant les procédures d'utilisation et en apportant un progrès notable dans la gestion des déchets. Ce conditionnement est la réponse de GUERBET à la problématique de plus en plus importante du développement durable.

XENETIX existe sous la forme de deux concentrations en iode, 300 et 350 mg d'iode / mL. Il est classiquement admis que la concentration de 350 mg I / mL est préférentiellement utilisée pour les indications cardiovasculaires, la concentration 300 mg I / mL étant utilisée pour l'imagerie scanner du parenchyme (par exemple, foie, rein).

XENETIX est, avec DOTAREM, le principal moteur de la croissance du Groupe.

HEXABRIX®, produit RX LOCM ionique, est utilisé dans l'imagerie artérielle. Ce produit a des propriétés physico-chimiques (bonne tolérance rénale, et prévention du risque de thrombose artérielle) qui en font une molécule de choix pour les cardiologues interventionnels et les chirurgiens vasculaires. Ce sont principalement les indications comme la coronarographie ou l'artériographie pour lesquelles HEXABRIX est utilisé.

HEXABRIX est à ce jour le seul LOCM ionique disponible sur le marché.

OPTIRAY/OPTIJECT®, produit RX LOCM non ionique, est commercialisé par GUERBET sous licence Covidien (ex-Tyco-Mallinckrodt) en France, Belgique et Suisse. OPTIJECT® est la forme d'OPTIRAY® conditionnée en seringue pré remplie pour injection lors de la réalisation du scanner à l'aide d'un injecteur. En complément, GUERBET commercialise la gamme d'injecteurs et de dispositifs médicaux du Groupe Covidien sur le même périmètre géographique.

OXILAN[®], produit RX LOCM non ionique, a rejoint la gamme de produits de contraste RX du Groupe depuis février 2002 dans le cadre de l'accord signé avec la société Nord américaine COOK et aux termes duquel GUERBET a repris les droits mondiaux de OXILAN[®]. Depuis cette date, OXILAN[®] est commercialisé en direct aux Etats Unis par la filiale GUERBET LLC , et au Japon sous le nom de marque IMAGENIL[®], par la société Terumo, distributeur exclusif des produits GUERBET au Japon depuis octobre 2005.

TELEBRIX[®], produit RX HOCM. Les HOCM sont une classe de produits de contraste développés avant les LOCM, et progressivement remplacés par ces derniers notamment dans la pratique du scanner. Cependant, le TELEBRIX[®] en raison de sa très bonne acceptabilité continue à être utilisé dans un certains nombre de pays en raison d'un prix plus faible comparé aux LOCM. Il garde aussi des indications privilégiées, on note l'utilisation de la forme buvable de TELEBRIX GASTRO particulièrement utile à l'exploration de l'estomac et du duodénum. Ces deux aspects permettent d'avoir une légère croissance du produit.

MICROPAQUE[®], gamme de produits de contraste RX barytés. Les produits de contraste barytés (à base de baryum) sont principalement utilisés dans l'imagerie du tube digestif. Ce marché bien que stable est amené à disparaître progressivement en raison du recours à des techniques d'exploration moins invasive telle que la colonoscopie virtuelle (coloscaner).

PRODUITS DE LA GAMME IRM

DOTAREM[®], produit de contraste non-spécifique pour l'IRM, est en 2008 , le premier produit de GUERBET en chiffre d'affaires, et leader sur le marché européen. Il connaît une croissance importante depuis plusieurs années, poussée par l'implantation directe du Groupe dans de nouveaux pays et par le développement de cette technique d'imagerie à fort potentiel. De plus, l'émergence en 2006 de plusieurs cas dans le monde d'un effet indésirable sévère, potentiellement mortel (fibrose néphrogénique systémique) consécutif, en apparence, à l'utilisation de certains produits concurrents du DOTAREM[®] a entraîné une augmentation forte de la demande pour le produit de GUERBET.

De fait, compte tenu du développement du marché de l'IRM, mais aussi du besoin qu'ont les prescripteurs de proposer une alternative à des produits peut être moins sûrs entraînent des perspectives de croissance forte pour DOTAREM[®] sur les marchés sur lesquels il est déjà présent.

ARTIREM[®] : produit spécifique des explorations ostéo-articulaires a été lancé avec succès dans les principaux pays européens. C'est le premier produit proposé sur le marché pour l'exploration ostéo-articulaire par injection locale (intra-articulaire). ARTIREM[®] permet a GUERBET d'élargir et de différencier son offre.

LUMIREM[®] et ENDOREM[®], produits de contraste spécifiques pour l'IRM, sont commercialisés sous licence de la société Nord américaine ADVANCED MAGNETICS essentiellement en Europe et en Amérique Latine. Compte tenu de leur utilisation exclusive dans certaines pathologies peu fréquentes, les ventes de ces produits représentent une très faible contribution à la performance globale de Guerbet.

PRODUITS DE LA GAMME MEDECINE NUCLEAIRE (MN)

Progressivement, dès 2009, GUERBET va commercialiser notamment sur les principaux marchés européens (France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni) des produits de médecine nucléaire.

Les premiers produits à être proposés aux clients dès 2009 sont :

MACROSALB DRAXIMAGE (MAA), pour l'imagerie de perfusion pulmonaire,

MDP-BONEMAX™ (MDP), pour l'imagerie osseuse,

D'autres produits suivront fin 2009 et en 2010 dont :

CARDIMAGE (Sestamibi), pour l'imagerie de perfusion myocardique

AUTRES PRODUITS

SBI 5002-CT®, MEDEX, filiale du Groupe GUERBET, a lancé sur les marchés tests français et allemands son injecteur pour poches souples qui est adapté à « XENETIX® in SCANBAG® ». Il facilite l'administration des produits de contraste et augmente le confort des patients au cours des examens.

MEDEX, société rachetée par le Groupe GUERBET à la fin de l'année 2004 commercialise une gamme d'injecteurs pour le scanner ainsi que les consommables associés. Le produit le plus original de la gamme MEDEX, l'injecteur pour scanner SBI 5002-CT®, est à ce jour le seul du marché que l'on puisse utiliser avec des poches souples. Grâce à cet injecteur, on constate une synergie avec le XENETIX® IN SCANBAG® permettant une approche renouvelée de l'administration du produit de contraste. Le déploiement commercial progressif en Europe va permettre à GUERBET et MEDEX de concilier utilité clinique, bénéfice patient et développement durable.

6.3 Implantation commerciale et mode de commercialisation

Le Groupe commercialise ses produits de plusieurs façons :

- en direct par le biais de la société mère et de ses filiales,
- par des licenciés,
- par des distributeurs.

Implantations directes

La politique du Groupe a été d'étendre progressivement son réseau de filiales de commercialisation, en particulier en Europe. Il est en effet déterminant d'être implanté dans les principaux territoires pour construire une relation client forte et pérenne et gagner ainsi des parts de marché.

A l'heure actuelle le Groupe possède une couverture complète des principaux marchés européens, une position forte en Amérique latine et à un moindre degré en Asie hors Japon.

Grâce aux accords signés avec la société COOK début 2002 pour la reprise de OXILAN®, le Groupe dispose désormais d'une présence directe aux Etats Unis appelée à se développer sur le moyen terme.

Pour parfaire cette couverture, le Groupe a conclu en octobre 2005 un accord avec Terumo qui commercialise les produits de Guerbet au Japon. Cet accord majeur pour le groupe nous permettra d'être présent de manière significative sur le deuxième marché mondial.

Accords de licence

Aux termes de ce type d'accord, généralement de longue durée (10 ans ou plus), le licencié assure tout ou partie du développement pharmaceutique, la fabrication pharmaceutique et la commercialisation du produit sur le territoire concédé.

Les recettes d'une société qui concède une licence sont de trois types :

- un ou plusieurs versements à la signature du contrat et à certaines étapes clés du développement,
- des royalties assises sur les ventes locales,
- la vente du principe actif chimique.

GUERBET commercialise actuellement HEXABRIX® aux Etats Unis aux termes de contrats de licence consentis à la société Covidien (ex-TYCO-MALLINCKRODT). Depuis le 1^{er} janvier 2009, GUERBET continue de commercialiser aux USA via une licence consentie à Covidien mais a repris dans le même temps la commercialisation en direct du produit à travers sa filiale GUERBET LLC.

Accords de distribution

Pour les marchés intéressants non couverts par une implantation directe ou un accord de licence GUERBET traite avec des distributeurs. Les principaux couvrent la Scandinavie, l'Europe de l'Est, la Grèce, l'Afrique et le Moyen Orient, certains pays d'Amérique du sud, d'Asie et d'Océanie. La durée de la plupart des contrats de distribution est de 3 ans.

Typologie des clients

La structure des clients locaux de GUERBET sur chacun des marchés nationaux, hors bien sûr agents et licenciés, est variable d'un pays à l'autre. Néanmoins il existe deux points communs pour la majorité des pays :

- une part très significative des ventes est réalisée auprès des hôpitaux ou de centrales d'achats. Ce type de ventes donne lieu dans la très grande majorité des cas à appels d'offres,
- une deuxième grande catégorie de clients est constituée par les grossistes répartiteurs qui eux-mêmes alimentent les pharmacies.

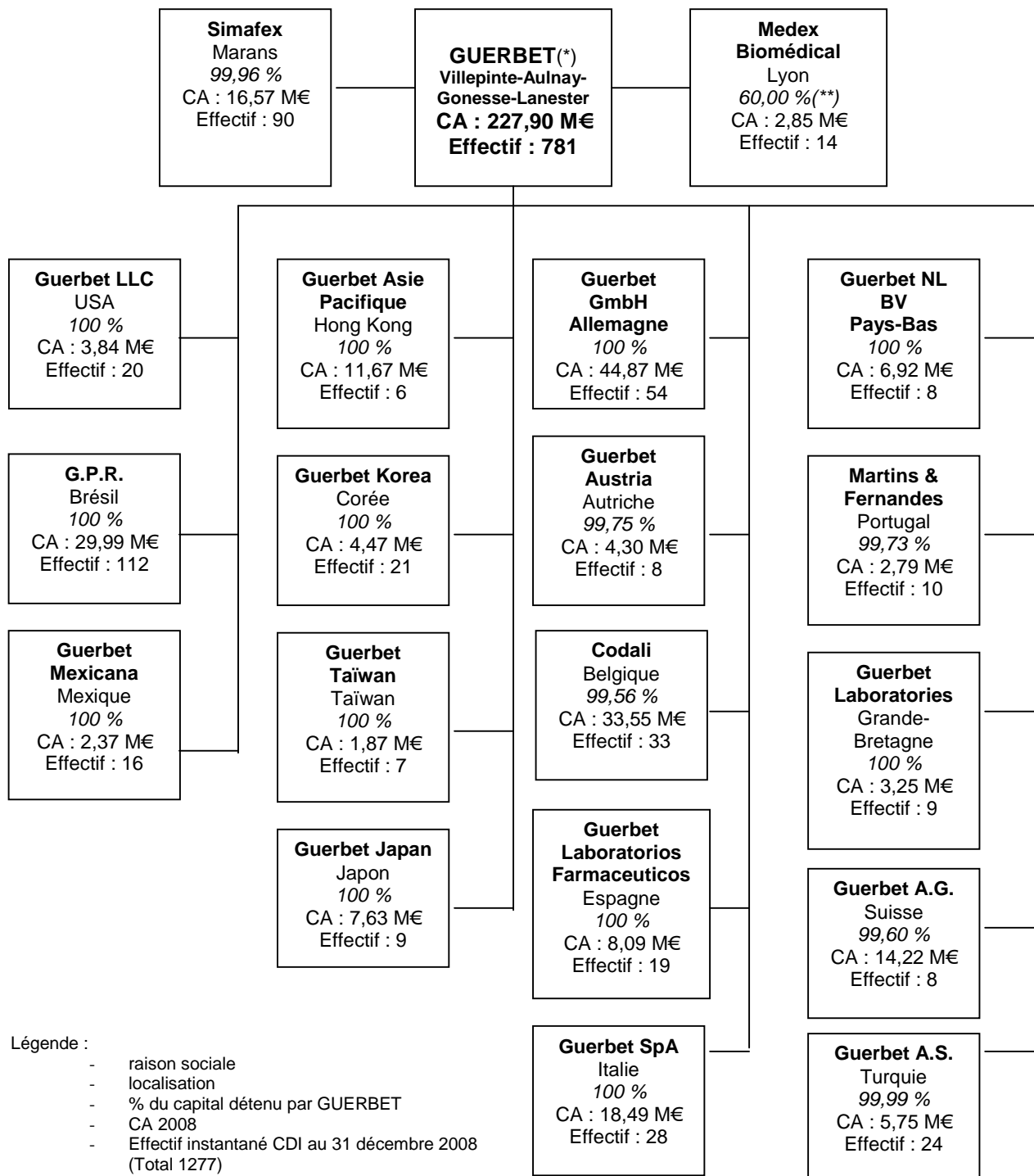
Le premier client du Groupe GUERBET représente 7,44% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, contre 19,58% pour les cinq premiers clients et 22,23% pour les dix premiers.

Quatre des cinq premiers clients du Groupe et sept des dix premiers sont des grossistes répartiteurs actifs sur le territoire français. Le solde est constitué par le principal licencié du Groupe (USA), la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris et un distributeur à l'étranger.

Le délai moyen de règlement des clients du Groupe a été de 83,3 jours en 2008, en diminution de 6,2 jours par rapport à 2007. Cette moyenne recouvre des réalités très différentes d'un pays à l'autre allant de moins d'un mois en Allemagne à 10 mois au Portugal.

7 ORGANIGRAMMES

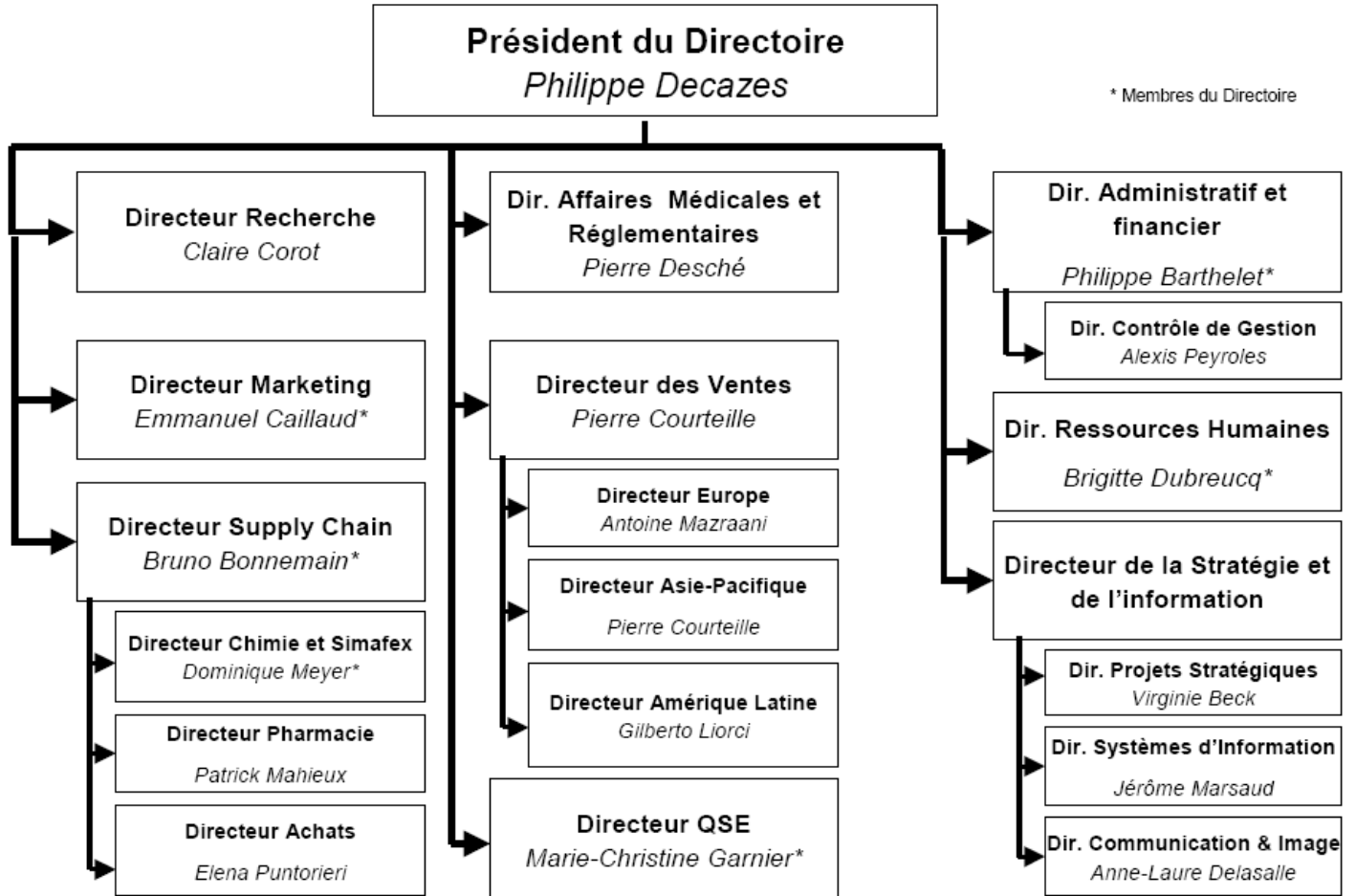
- Organisation du Groupe GUERBET



(*) Maison mère avec activité économique propre

(**) Medex fait l'objet d'engagement de rachat par Guerbet et est consolidé à 100%

**- Organigramme fonctionnel
(au 30 mars 2009)**



8 PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS, POLITIQUE QUALITE

8.1 Usines et équipements, politique d'investissement

Le Groupe dispose d'un outil industriel important :

- en chimie, pour réaliser la fabrication chimique des intermédiaires et des principes actifs en utilisant des procédés complexes ;
- en pharmacie, pour assurer la production des produits finis pharmaceutiques sous forme de solution injectables stériles .

Quatre sites industriels

- **Aulnay-sous-bois** (Seine Saint-Denis, à proximité du siège) : c'est la principale usine pharmaceutique du Groupe, spécialisée dans les flacons pour produits injectables.
- **Lanester** (à la périphérie de Lorient, en Bretagne) : c'est la principale usine chimique du Groupe, construite il y a plus de vingt ans dans laquelle le Groupe a recentré ses investissements chimiques.
- **Marans** (à proximité de La Rochelle) : implantation de l'usine de chimie fine de la filiale SIMAFEX qui, outre ses ventes aux tiers, fournit au Groupe le principe actif de DOTAREM®, un intermédiaire clé de XENETIX® et le principe actif du LIPIODOL®.
- **Rio de Janeiro** (Brésil) : réplique de l'usine d'Aulnay, à plus petite échelle, cette unité de production pharmaceutique approvisionne le marché sud-américain.

Le Groupe applique une politique de sous-traitance sélective :

- en chimie : la fabrication de plusieurs intermédiaires chimiques de base, le principe actif de OXILAN®, de DOTAREM® et le sulfate de baryum
- en pharmacie toutes les formes : flacons, poches, seringues pré-remplies, ampoules, produits buvables et gamme baryum.

Cette politique permet au Groupe de se concentrer sur ses points forts pour maximiser sa productivité, focaliser ses investissements sur son cœur de métier et sécuriser ses productions.

Une politique d'investissements ciblée

En chimie, les installations industrielles nécessitent de forte capacité et sont indispensables pour répondre aux spécificités et à l'importance des volumes des produits de contraste iodés pour l'imagerie Rayons X. Comparés aux produits de contraste IRM, les produits de contraste iodés sont caractérisés par des quantités et des capacités de production importantes en principe actif et en intermédiaires de synthèse.

L'outil de production pharmaceutique doit de son côté répondre à la nécessité d'augmenter les capacités, d'améliorer la productivité et de satisfaire les niveaux d'exigence qualité internationaux de fabrication des produits pharmaceutiques injectables.

Dans ce contexte, des investissements industriels importants ont été lancés sur les trois sites français en production chimique et pharmaceutique.

Guerbet, comme ses concurrents, s'est doté de capacités de production importantes et continue à réaliser des efforts d'investissements conséquents pour assurer son développement .

Dans un contexte d'expiration des brevets des principaux produits, de fortes capacités de production constituent une barrière très efficace à l'entrée des produits génériques.

La politique d'investissements vise à sécuriser les approvisionnements du Groupe dans des conditions optimales de productivité et de temps de cycles de production pour améliorer les prix de revient et les stocks. L'exigence qualité, le renforcement de la sécurité et le respect de l'environnement font partie intégrante de cette politique.

Concernant le pôle chimie, des investissements sont en cours sur les deux sites de Lanester et de Simafex. Sur le site de Lanester, ces investissements visent à tripler nos capacités en produits de contraste Rayon X entre 2006 et 2011, notamment sur XENETIX® et OXILAN®. Les investissements sur le site de Simafex à Marans concernent l'augmentation de capacité des produits de contraste pour IRM et un produit iodé. Les capacités de Production Chimie en IRM, en particulier pour DOTAREM®, seront multipliées par trois d'ici à 2011. La rénovation complète d'un atelier pour assurer la production du principe actif LIPIODOL® a été finalisée en 2008.

Concernant le pôle Pharmacie, un investissement d'une nouvelle unité « pesée-préparatoire » a été mis en service en 2008 sur le site d'Aulnay sous Bois. Cette unité va permettre de porter les capacités à plus de 20 millions de doses. Le montant total de l'investissement s'est élevé à 13,9 millions d'euros. Un investissement d'une nouvelle unité de remplissage destinée à la fabrication des flacons, de seringues et de poches est en projet et devrait démarrer en 2009. Concernant l'usine de Rio de Janeiro, un investissement de renouvellement d'équipements est prévu à hauteur de 1 million d'euros sur 2009.

Enfin, pour accompagner l'augmentation des capacités de production et d'expédition, les investissements immobiliers et mobiliers ont débuté en 2009 sur le site logistique de Gonesse et devraient être achevés avant fin 2010.

L'essentiel de ces investissements est financé par des campagnes de crédit moyen terme ou opération de sales lease-back.

En millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
Investissements industriels	12,9	12,5	20	29,2	21,7
- site Guerbet (Aulnay sous Bois)	1,6	3,8	7,8	2,8	2,5
- site Guerbet (Lanester)	2,6	4,9	8,3	16	14,9
- site Simafex (Marans)	1,4	2,6	3,7	9,6	3,5
- site GPR (Rio de Janeiro)	0,9	0,7	0,3	1,1	0,8
Investissements commerciaux (rachat de fonds de commerce) et autres investissements	6,5	21,9	12,7	10,6	7,7
Total général	19,4	34,4	32,7	39,8	29,4

8.2 Propriété immobilière : liste des établissements

Nom	Adresse	Activité	Effectif au 31/12/2008 (CDI)
Etablissement de Villepinte	15, rue des Vanesses 93420 VILLEPINTE	Siège Social	239
Usine d'Aulnay-Sous-Bois	16/24, rue Jean Chaptal 93600 AULNAY SOUS BOIS	Principal site de production pharmaceutique du Groupe, Laboratoires de Recherche.	311
Usine de Lanester	ZI de Kerpont 705, rue Denis Papin BP 712 56607 LANESTER	Principale usine chimique du Groupe.	198
Usine de Marans (SIMAFEX)	16, rue des Fours-à-Chaux 17 320 MARANS	Chimie fine	90
Etablissement de Saint Priest (MEDEX)	Bâtiment M2 240, allée Jacques Monod 69800 SAINT PRIEST CEDEX	Commercialisation d'injecteurs et de dispositifs médicaux destinés à l'imagerie Rayons X et IRM	14
Usine de Rio de Janeiro (Brésil)	Rua André Rocha, 3000 – Jacarepagua CEP 22710 - 561 RIO DE JANEIRO RJ BRESIL	Second site de production pharmaceutique du Groupe	112

GUERBET est propriétaire de l'essentiel de l'usine d'Aulnay et en quasi-totalité de l'usine de Lanester. Certains des bâtiments de ces usines font l'objet soit de contrats de crédit bail soit de baux locatifs.

8.3 Politique Qualité et politique Sécurité environnementale du Groupe Guerbet

La société-mère du Groupe est certifiée ISO 9000 Les principales filiales du Groupe bénéficient également d'une certification ISO 9000.

L'ensemble des sociétés certifiées a passé avec succès l'audit de renouvellement dans la version 2000 de la norme, orientée efficacité des processus clefs de l'entreprise.

Dans ce contexte, la politique qualité définie par le Président du Directoire et le Pharmacien Responsable s'articule autour de 3 axes :

- la satisfaction du client,
- le respect des référentiels métiers,
- la recherche de l'amélioration permanente des processus et la maîtrise de l'organisation.

Le système qualité de GUERBET garantit donc :

- la formalisation des activités au sein d'un système documentaire définissant les méthodes et les responsabilités,
- la formation régulière du personnel,
- la traçabilité en amont et en aval de tous les lots produits,
- la réalisation d'audits internes,
- la mise en place d'actions correctives pour remédier aux non-conformités détectées et aux besoins d'amélioration des processus.

Ce système qualité est régulièrement inspecté par :

- le Ministère de la Santé,
- les Agences du médicament étrangères (FDA, etc),
- les organismes de certification (AFAQ, SGS, TUV),
- les clients et partenaires industriels et commerciaux français et étrangers du Groupe.

En 2007, la fonction de Risk Manager Groupe a été intégrée au Groupe en vue de déployer un système QSE (Qualité ,Sécurité, Environnement) pour l'ensemble des établissements du Groupe. Un premier diagnostic ISO 14000 a été réalisé à Lanester comme site pilote pour un déploiement ultérieur.

Cette nouvelle fonction couvre également la gestion du risque à travers le plan de continuité des activités et la couverture des risques par les assurances .

Une politique Sécurité Environnement Groupe a été élaborée et publiée engageant la responsabilité globale et locale des opérationnels sur l'atteinte de ses objectifs. Cette politique est désormais opérationnelle sur l'ensemble des sites.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

L'Emetteur informe le lecteur que le chapitre 9 'Examen de la situation financière et du résultat' comprend l'essentiel des informations attendues dans le rapport de Gestion du groupe Guerbet et de la société mère Guerbet. Afin d'obtenir les informations complémentaires devant figurer au rapport de gestion, le lecteur peut se référer à la table de correspondance figurant au chapitre 24.

9.1 Rapport de Gestion de la société Guerbet et du Groupe Guerbet

9.1.1 Facteurs influant sur le chiffre d'affaires du Groupe Guerbet

Le chiffre d'affaires progresse de 5,0%, le résultat opérationnel courant augmente de 9,1% à 39,9 millions d'euros soit 12,4% des ventes.

Analyse du Chiffre d'Affaires Groupe par zone géographique :

Au cours de l'exercice écoulé, Guerbet a conforté sa croissance en Europe (+5,6%), en particulier en Allemagne. Ailleurs dans le Monde, les ventes du Groupe se sont montrées contrastées et ont pâti de l'évolution défavorable des taux de change sur certains marchés.

En millions d'Euros	2007			2008		
	CA	% sur total(*)	Δ / An-1	CA	% sur total(*)	Δ / An-1
Europe	238,7	78,1	+ 7,5%	251,9	78,5	+ 5,6%
Asie-Pacifique	22,2	7,3	- 7,1%	19,7	6,1	- 11,3%
Amériques	32,6	10,7	- 15,3%	36,7	11,4	+ 12,6%
Autres pays	12,1	4,0	+ 5,2%	12,5	3,9	+ 3,3%
TOTAL GENERAL	305,6	100,0	+ 5,6%	320,8	100,0	+ 5,0

(millions d'euros, normes IFRS)

(1) la répartition des ventes par zone géographique du rapport de gestion diffère de la répartition des ventes par secteur **note IV) Informations sectorielles** des comptes consolidés. Dans le premier cas, il s'agit de la totalisation des ventes sur la zone géographique y compris les ventes aux agents, dans le second cas il s'agit de la sommation des ventes des entités comptables consolidées de la zone).

(*) les pourcentages sont calculés sur la base des chiffres exacts

Analyse du Chiffre d'Affaires Groupe par type de produits :

Dotarem, produit phare de Guerbet en imagerie par résonance magnétique (IRM), réalise de nouveau un excellent score avec une croissance sur 2008 de 28,9% en volume et de 23,6% en valeur. Grâce à cette performance Dotarem est désormais leader sur son marché en Europe.

En imagerie par Rayons-X, le deuxième semestre 2008 se caractérise par le retour à la croissance de Xenetix avec respectivement +12,3% en volume et +5,5% en valeur par rapport à la même période de l'année passée. Sur l'ensemble de l'exercice 2008, les ventes de ce produit ont progressé de 3,1% en volume mais restent inférieures de 1,5% en valeur par rapport à 2007.

Le tableau suivant indique le chiffre d'affaires GUERBET par classe de produits (millions d'euros) :

Segments	Produits	2006	% du CA total	Var. 06/05	2007	% du CA total	Var. 07/06	2008	% du CA total	Var. 08/07
Produits Rayons X (ioniques & non ioniques)	XENETIX HEXABRIX OPTIRAY OPTIJECT OXILAN	163,7	56,6%	+ 8,5%	162,4	53,1%	-0,8%	156,5	48,8%	-3,6%
Produit Rayons X HOCCM ionique	TELEBRIX	27,0	9,3%	+ 2,3%	26,0	8,5%	- 3,7%	26,4	8,2%	+ 1,5%
Total produits RX		190,7	65,9%	+ 7,5%	188,4	61,7%	- 1,21%	182,9	57,0%	- 2,9%
Produits IRM	DOTAREM ARTIREM LUMIREM ENDOREM	67,5	23,3%	+ 9,1%	87,9	28,8%	+ 30,2%	107,9	33,6%	+ 22,8%
Total IRM		67,5	23,3%	+ 9,1%	87,9	28,8%	+ 30,2%	107,9	33,6%	+ 22,8%
Produits (RX) barytés	MICROPAQUE	11,3	3,9%	+ 0,0%	10,8	3,5%	- 4,4%	11,3	3,5%	+ 4,6%
Autres produits accessoires	LIPIODOL	15,6	5,4%	+ 13,9%	14,6	4,8%	- 6,4%	15,0	4,7%	+2,7%
Total produits de contraste		285,1	98,5%	+7,9%	301,7	98,7%	+ 5,8%	317,1	98,7%	+ 5,1%
Chimie fine		4,3	1,5 %	- 17,3%	3,9	1,3 %	- 9,3%	3,7	1,2 %	- 5,1%
Total GUERBET		289,4	100%	+ 7,4%	305,6	100%	+ 5,6%	320,8	100%	+ 5,0%

(millions d'euros, normes IFRS)

9.1.2 Résultat opérationnel courant Groupe Guerbet

Le résultat opérationnel courant est en augmentation de 9,1% à 39,9 millions d'euros et représente 12,4% du chiffre d'affaires.

Normes IFRS, en M€	2007	% CA	2008	% CA
Chiffre d'affaires	306	100,0%	321	100,0%
<i>éléments de coûts :</i>				
Redevances	1,4	0,5%	5,4	1,7%
Achats consommés	84,8	28,5%	78,7	24,5%
Charges externes	87,0	28,2%	93,3	29,1%
Charges de personnel	81,7	26,7%	84,8	26,4%
Amortissements et provisions	16,4	5,4%	22,6	7,0%
Résultat opérationnel courant (1)	36,6	12,0%	39,9	12,4%
Dépenses de R&D	26,7	8,8%	29,0	9,1%

(1) Il s'agit d'une sélection réduite d'éléments de coûts. Le résultat opérationnel courant ne peut être calculé à partir des seuls éléments inclus dans le tableau.

9.1.3 Facteurs influant sur le résultat opérationnel courant du Groupe

L'activité industrielle s'est maintenue à un niveau élevé au cours du premier semestre 2008 entraînant une reconstitution des stocks. Cette forte activité du premier semestre, conjuguée à l'augmentation significative des ventes de Dotarem sur l'année, a permis de conserver un taux de marge brute supérieur à celui de l'année dernière malgré une baisse des prix de vente.

La marge brute du Groupe progresse en valeur absolue de 11,1 millions d'Euros par rapport à 2007. Dans le même temps les dépenses commerciales du groupe ont progressé de 9,2 millions d'Euros.

Enfin le Groupe a activement poursuivi ses programmes de R&D. Au total, le Groupe a consacré 29,0 millions d'Euros à l'effort de recherche soit 9,1% de son chiffre d'affaires.

9.1.4 Facteurs influant sur le résultat net du Groupe

Normes IFRS, en M€	2007	% CA	2008	% CA
Résultat opérationnel courant	36,6	12,0%	39,9	12,4%
Autres produits et charges opérationnels	0,2	0,1%	-0,01	0%
Éléments financiers :				
Frais financiers nets	-2,9	-1,0%	-4,8	-1,5%
Résultat de change	-0,05	0%	-1,0	-0,3%
Charge d'impôt	-9,9	3,2%	-9,6	3,0%
Résultat net	23,8	7,8%	24,4	7,6%

9.1.5 Situation financière Groupe Guerbet

Normes IFRS, en M€	Réel 2007	Réel 2008
Capacité d'autofinancement	39,3	46,0
Éléments de flux (1) :		
Variation du BFR	-4,9	-10,2
<i>dont variation des stocks</i>		-11,9
		-8,8
<i>dont variation des comptes clients</i>		3,3
		6,7
<i>dont variation des comptes fournisseurs</i>		4,6
		-2,1
<i>dont variation des autres actifs & passifs</i>		-1,0
		-6,0
Investissements	-39,8	-29,4
Dividendes	-6,0	-6,7
Autres (2)	4,3	-9,1
Cash flow libre (3)	-7,0	-9,4
Endettement net final (4)	69,0	78,4
Nombre de mois de CAF	21	20

(1) Il s'agit d'une sélection réduite d'éléments de flux. Le cash Flow Libre ne peut être calculé à partir de ces seuls éléments.

(2) comprenant principalement, l'impôt, l'incidence de variation de cours des devises, les cessions d'immobilisations, les augmentations de capital que le lecteur trouvera en détail dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

(3) Le Cash Flow libre est la différence, pour une période définie sur l'exercice, entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements. Il explique l'augmentation ou la diminution de dette nette.

(4) L'endettement net est obtenu par la somme des passifs financiers courants, non courants diminué de la trésorerie disponible et équivalents de trésorerie.

La capacité d'autofinancement atteint 46,0 millions d'euros en 2008, soit 14,3% du chiffre d'affaires contre respectivement 39,3 millions et 12,9% au cours de l'exercice précédent.

Le besoin net en fonds de roulement a augmenté en 2008 de 10,2 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la croissance des stocks et une diminution du poste fournisseurs compensée par une amélioration des comptes clients. La croissance des stocks est liée à une forte activité industrielle sur le premier semestre 2008 et une faible croissance des ventes de nos produits rayons-x.

Les investissements se montent à 29,4 millions d'euros en 2008 contre 39,8 millions l'an dernier, les investissements industriels et commerciaux représentent en 2008 plus de 85% de l'investissement total.

En conséquence, l'endettement net total du Groupe augmente à 78,4 millions d'Euros soit 42% des capitaux propres contre 40% fin 2007 et le groupe constate un Cash Flow libre (2) négatif de 9,4 millions d'Euros . L'endettement net (3) total du Groupe au 31 décembre 2008 représente 2,0 années de résultat opérationnel courant contre 1,9 un an plutôt.

Au 31 décembre 2008, le Groupe respecte la totalité des « covenants » attachés à certains des crédits bancaires qui lui sont accordés.

9.1.6 Perspectives d'avenir du Groupe

Nous poursuivons notre plan stratégique Cap 2016, qui vise à faire de Guerbet le numéro un en Europe et un acteur majeur dans le reste du monde sur le marché des produits de contraste pour imagerie médicale en s'appuyant sur trois leviers : l'innovation, la prise de parts de marché et l'amélioration de la compétitivité.

Pour 2009 et les années suivantes, malgré l'environnement économique général, Guerbet devrait continuer à bénéficier d'une demande soutenue et durable partout dans le monde, grâce à l'importance croissante de l'imagerie, dans la prévention, le diagnostic et le suivi du traitement des grandes pathologies ainsi qu'à la diffusion de plus en plus large des dernières avancées technologiques.

Confiant dans la capacité du Groupe à tirer partie du caractère pérenne de son marché, le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009, le versement d'un dividende de 2,25 € par action, identique à celui de l'an dernier.

9.1.7 L'activité et les résultats de la société mère Guerbet

Nous indiquons que la description de l'activité de la maison mère Guerbet est peu représentative et par conséquent n'est pas incorporée en détail sur l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats et de la situation financière.

En raison de la structure de commercialisation du groupe Guerbet, l'essentiel des ventes du Groupe est effectué par l'intermédiaire des filiales . Les ventes directes de Guerbet SA (Hors Groupe) sont principalement réalisées sur le territoire français et les agents.

A ce titre nous indiquons que le chiffre d'affaires de la société mère Guerbet a baissé de -1,8 % en 2008 pour atteindre 227,9 millions d'Euros contre 232,2 millions au cours de l'exercice précédent et que la contribution des ventes (Hors Groupe) sur la France et DOM TOM est de 98,2 millions d'euros, en progression de 6,8%.

Le résultat net de l'exercice 2008 s'élève à 9,7 millions d'Euros contre 22,0 au titre de l'année précédente.

9.1.8 Facteurs sociaux, environnementaux, économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère Guerbet

- Informations d'ordre social, effectifs pour la maison mère et le groupe

Des effectifs en croissance dans tous les métiers et en croissance en France

A la fin de l'année 2008, le Groupe Guerbet comptait 1277 salariés CDI, soit une croissance de 33 salariés. Les deux tiers de cette croissance s'est faite en France. On peut aussi noter une augmentation des effectifs dans les quatre grandes catégories de métiers : Industrie, Commercial, R&D et Supports.

La société Guerbet comptait 781 salariés sous Contrat à Durée Indéterminée (CDI) :

- 576 salariés pour les groupes I à VI et délégués médicaux.
- 205 pour les groupes VII et plus (hors délégués médicaux).

Si on ajoute les salariés en CDD, on obtient fin 2008, un effectif de 810 salariés.

Au cours de l'exercice 2008 la société Guerbet a recruté 63 personnes en CDI, notamment sur les sites d'Ile de France, et 30 personnes en CDD. Les intérimaires représentent 48 personnes en moyenne sur l'année. La société constate un allongement de sa durée de recrutement sur des postes à forte qualification ou nécessitant une double compétence.

Les départs ont concerné 38 salariés. L'un de ces départs est lié au transfert de notre activité chimique dans nos usines de province.

Nous avons eu recours à 4 014 heures supplémentaires dans l'année concernant pour une grande part la production pharmaceutique, les travaux de maintenance durant les arrêts techniques, ainsi que le contrôle qualité.

L'horaire normal de travail est de 35 heures hebdomadaires.

Dans certains ateliers de production, du fait d'horaires particuliers de travail, les horaires hebdomadaires sont de 28,875 heures, 32 heures ou 33,5 heures. Ces horaires particuliers concernent 108 hommes et 42 femmes.

86 salariés travaillent à temps partiel. Pour 78 d'entre eux, le taux d'activité est supérieur à 50%. Ces temps partiels, choisis par les salariés, concernent essentiellement des femmes.

L'absentéisme est de 5,35 %, dont 4,39% d'absentéisme lié à la maladie. L'absentéisme a augmenté en 2008.

Une évolution des salaires moyens de 4,38%

Au 31 décembre 2008, le salaire moyen annuel¹ de la société Guerbet était de 47 672€ (en augmentation de 4,38% sur celui de 2007). Le salaire moyen des femmes était de 46 125€, et celui des hommes de 48 775€ soit un écart de 5,7% entre les hommes et les femmes. Cet écart, qui reste stable, est cohérent avec la structure des qualifications. Si on fait la comparaison des salaires H/F sur les groupes IV à VI (où les qualifications sont homogènes) le différentiel est de 0,4 % en faveur des femmes.

¹ Indicateur du bilan social : masse salariale annuelle divisée par effectif permanent.

Les salaires de base (hors prime d'ancienneté et complément différentiel) des non-cadres comptabilisés dans l'effectif permanent ont progressé de 3,07 % . Cette progression est liée à des augmentations générales (2% en 2008 et 2,25% pour les salariés du groupe II) auxquelles s'ajoutent des augmentations individualisées pour 28% des non-cadres (augmentation moyenne de 3,46%). Les salaires de base (hors complément différentiel) ont augmenté en moyenne de 4,80 % pour les cadres comptabilisés dans l'effectif permanent. Ces augmentations ont comme objectif de prendre en compte la performance des cadres et de porter leurs rémunérations à des niveaux similaires à ceux des autres entreprises de la Pharmacie.

Les salariés² ont touché en 2008 au titre de l'exercice 2007, une prime de participation et une prime d'intéressement qui représentent respectivement : 2 078 K€ et 1 915 K€. Au titre de 2008, ils toucheront une prime de participation qui représente 1 218 k€ et une prime d'intéressement d'un montant global de 2 095 k€.

Le montant des charges sociales s'élève en 2008 pour le groupe Guerbet à 22 781 K€ et à 16 112 K€ pour Guerbet maison mère.

Le nombre d'heures de formation dispensé en 2008 est supérieur à 32 000 heures.

Une baisse notable du nombre d'accidents de travail

En ce qui concerne l'Hygiène et la Sécurité, on note une baisse du nombre d'accidents du travail pour la société Guerbet : 8 accidents du travail suivis d'arrêt sont survenus en 2008 (contre 25 en 2007) ayant généré 532 jours d'arrêts (contre 585 en 2007). 7 accidents de trajet ont donné lieu à des arrêts de travail. Ces résultats font suite à une relance affirmée de notre Politique Hygiène, Sécurité, Environnement et au renforcement des moyens consacrés à ce sujet.

Un accord trouvé avec les partenaires sociaux pour mettre en place en 2009 du travail en semi-continu pour notre usine pharmaceutique

La Négociation Annuelle 2008 a débouché sur un accord signé le 27 mai 2008 par 1 organisation syndicale sur 5, les organisations non-signataires ont fait savoir qu'elle ne feraient pas usage de leur droit d'opposition. La Direction s'est notamment engagée, à la demande des cadres, à lancer une réflexion sur le stress.

Cet Accord de NAO 2008 a également introduit pour les cadres la possibilité d'obtenir le paiement d'un partie de leur JRTT.

Les thèmes relatifs à l'égalité H/F et la gestion de carrière des seniors ont fait l'objet de chapitres spécifiques de la NAO 2007, valables 3 ans.

L'accord sur la GPEC avait lui été signé en 2006 pour 3 ans.

Un Accord sur la mise en place d'une retraite supplémentaire pour les cadres Guerbet a été signé le 18 décembre 2008 par 3 organisations syndicales sur 5.

L'accord sur le fonctionnement en semi continu a été signé 4 Novembre 2008. Il fait suite au processus de consultation des Instances de Représentation du Personnel, portant sur l'organisation du temps de travail, entamé au printemps 2007.

Une communication renforcée sur le handicap grâce aux Commissions Handicap

Nous poursuivons la mise en oeuvre de notre Accord en faveur de l'emploi des personnes ayant un handicap, accord signé fin 2006 pour trois ans.

Les Commissions Handicap, créées en 2007, ont élaboré un support de sensibilisation destiné aux salariés et aux managers intitulé «Etre actif & en situation de handicap». Nous avons travaillé

² L'accord de Participation concerne les salariés de Guerbet, Simafex et Medex. Les accords d'intéressement concernent les salariés de Guerbet et Simafex.

sur le repositionnement professionnel de certains collaborateurs devenus inaptes à leur poste de travail.

La société emploie actuellement 18,25 salariés ayant un handicap.

Au-delà de certaines prestations sous-traitées (espaces verts, mailings, reprographie...) nous travaillons en partenariat avec un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) pour assurer dans nos murs une activité de revidage.

Le recours aux ESAT représente 7 «équivalents temps plein ».

Au global l'entreprise honore son obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur des 2/3.

Les œuvres sociales (CE, restauration collective, logement) ont représenté un budget global de 660K€ en 2008.

Les activités sous-traitées par la société sont essentiellement d'ordre industriel et pharmaceutique et concernent des productions nécessitant des équipements spécifiques, elles sont pour la majeure partie réalisées dans des pays européens.

Guerbet a tissé des partenariats avec les acteurs de la vie locale

L'entreprise est en relation étroite avec les différents acteurs de la vie économique et sociale dans les régions où elle est implantée et participe activement aux différentes associations locales de développement économique. A titre d'exemples :

- milieu associatif et sociétés locales : S.A.E.S (Société d'Aménagement Economique et Social des villes d'Aulnay sous Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran et Villepinte), Associations Paris Nord 2, Ecole de la 2ème chance, missions d'insertion locale, maintien de l'emploi, un but pour l'emploi..., Nos Quartiers ont des Talents...
- réseaux de recherche : Université et IUT Paris XIII.

- Informations d'ordre environnemental

Les principales consommations de nos sites industriels d'Aulnay, de Lanester et de Marans sont les suivantes :

Consommations 2008	Aulnay	Lanester	Marans
• Eau	71 254 m ³	159 408 m ³	49 898 m ³
• Electricité	9,3 millions de KWH	15,3 millions de KWH	8 millions de KWH
• Gaz	10,5 millions de KWH	37,8 millions de KWH	
• Fioul			525 Tonnes

La mise en place de la politique sécurité environnement du groupe en 2008 s'est accompagnée d'un objectif de réduction de 20% en 4 ans de la consommation d'eau relative des sites industriels (base 100 = 2007).

En 2008, une étude détaillée des consommations d'eau du site de Lanester a été conduite. Le site d'Aulnay a également procédé à un diagnostic de ses consommations afin d'identifier les actions nécessaires à leur réduction ou maîtrise.

Des actions concrètes techniques ont été mises en place en fin d'année et ont produit leurs premiers résultats.

La consommation d'eau des sites industriels du groupe a diminué de 22% en 2008 par rapport à 2007.

En 2008, le site SEVESO seuil haut de Lanester a obtenu son nouvel arrêté préfectoral d'exploiter. Cet événement majeur permet à ce site industriel de poursuivre son augmentation de capacité afin de soutenir la croissance du groupe. Ce nouvel arrêté préfectoral clôt l'instruction du dossier déposé en 2006 et qui avait été soumis à enquête publique en 2007.

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques liés à la sécurité et à l'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, à leur fabrication, à leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, intermédiaires, etc.) peuvent présenter certains risques.

Depuis 2006, les sites de production chimique de Lanester et de Marans (Simafex) sont devenus des établissements SEVESO « seuil haut », en application des nouvelles rubriques de classement.

La politique Sécurité et Environnement du Groupe vise à maîtriser les risques liés à son activité industrielle. Les sites SEVESO de Lanester et Marans ont ainsi décliné cette politique au travers de leur manuels Hygiène Sécurité et Environnement (HSE).

Ces manuels décrivent les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement et répondent aux exigences de mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) sur les sites SEVESO seuil haut.

La base de ces systèmes de management repose sur le travail d'évaluation des risques. Les scénarii d'accidents majeurs sont identifiés puis évalués au regard des moyens de maîtrise en place (techniques ou organisationnels). Ces scénarii et leurs moyens de maîtrise font ensuite l'objet d'audits et d'inspections régulières.

L'organisation des moyens pour faire face aux situations d'urgence est également décrite au travers de Plan d'Organisation Interne (POI) sur sites. Ces systèmes testés annuellement permettent lors d'exercices grandeur nature d'améliorer en continu l'aptitude des sites à bien réagir en situation de crise. L'interface avec l'organisation des secours extérieurs est également testée lors d'exercices de déclenchement des PPI (Plan Particulier d'Intervention) avec les services des Préfectures (DRIRE, DDE, SDIS, etc...).

Les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement en place sur les sites SEVESO définissent également :

- les indicateurs de performance et les objectifs associés
- le besoin en formation des opérationnels et son suivi régulier
- la gestion du retour d'expérience via l'analyse des incidents et presque accidents internes ou externes aux sites (ex : utilisation de la base de données du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI) qui recense les accidents industriels) et la mise en place des actions correctives nécessaires
- les inspections et audits
- la revue du système et de sa performance par l'encadrement du site

Enfin la communication externe du fonctionnement des sites SEVESO se fait au travers des CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dans lesquels sont réunis l'exploitant (dirigeants et membres du CHSCT), les services de la Préfecture (DRIRE, etc...), les élus locaux et des associations parties prenantes.

Une garantie financière pour risque environnemental est assurée dans le cadre du classement SEVESO II Seuil Haut du site de Lanester, conformément aux textes en vigueur. Cette garantie financière s'élève à 1 306 050 €.

En 2008, le Groupe Guerbet a procédé au pré-enregistrement de toutes les substances visées par le règlement REACH, en bénéficiant d'un régime transitoire. Le groupe de travail transversal (achats, sécurité, environnement, recherche et développement, toxicologie) mis en place sous la coordination du Risk Manager Groupe, a poursuivi ses actions qui permettront l'enregistrement définitif de ces substances auprès de l'Agence Européenne à Helsinki dans les délais impartis.

- Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe consacre en moyenne 9 à 10% de son chiffre d'affaires à son budget de recherche et de développement.

	2007	2008
Recherche & Développement en M€	26,7	29,1
Recherche & Développement en % du CA	8,8%	9,0
Personnel dédié	172	166

L'exercice 2008 a vu se concrétiser plusieurs partenariats de recherche et la poursuite de programmes subventionnés qui participent à la stratégie de rayonnement et d'innovation Guerbet ; on peut citer en particulier le projet ISEULT/INUMAC qui vise à perfectionner de façon décisive l'imagerie médicale, pour le diagnostic des pathologies du système nerveux central, où Guerbet joue le rôle de coordinateur du projet pour la France. Ce projet qui porte pour Guerbet sur une aide de 34 millions d'euros s'est traduit en 2008 par le versement de 3,4 millions d'Euros qui correspond aux travaux réalisées en 2007 et 2008 sur le projet.

Guerbet poursuit actuellement le développement , de nouveaux produits, en particulier SINEREM®, et de produit déjà commercialisé, DOTAREM® et OXILAN®, sur de nouveaux marchés ou indications. Par ailleurs, « Xenetix® in Scanbag® », une nouvelle présentation du Xenetix, a été lancé dans plusieurs pays européens (France, Allemagne, Italie, Belgique, Royaume-Uni, Espagne) et vient en complément d'un injecteur MEDEX adapté à la présentation en poches des produits de contraste iodés. Guerbet a par ailleurs décidé le passage en développement de trois nouvelles entités chimiques (NCE) qui sont actuellement en phase d'évaluation pré-cliniques.

- Informations à caractère financier

Risque de variation des devises

Conformément à sa politique de couverture des risques, Guerbet couvre les risques comptables principaux du bilan. A ce titre, sur l'exercice 2008, Guerbet a prorogé les couvertures de change qui avaient été mises en place au cours de l'exercice 2006 sur le Réal brésilien (BRL) et la Livre turque (TRY) afin de couvrir ces risques devises qui représentent 57% du risque comptable groupe.

Positions de couverture du risque de change prise par Guerbet au cours de l'exercice 2007

Les deux tunnels d'option 'Export' ont été remplacés en 2007 par des couvertures à terme dont les échéances coïncident avec les remboursements des prêts Réal brésilien (BRL) et prêts en Livre turque (TRY). Deux contrats de couverture à terme ont été négociés en 2008, sur la livre Turque (dont 2 M€ non amortis au 31/12/08). Il existe 4 contrats de couvertures non amortis au 31/12/08 pour 3,4 M €.

Analyse de l'exposition au risque de change au 31/12/08

Positions en Millions d'Euros :	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total (*)
Risque budgétaire (**)	1,04	1,64	4,11	3,12	1,47	1,54	9,21	0,68	0,81	0,61	24,22
Risque comptable (**)	-1,64	1,60	0,37	2,21	0,01	0,03	-0,28	0,44	0,01	-0,03	6,62
Position avant couverture	-0,60	3,24	4,49	5,33	1,48	1,57	8,93	1,12	0,82	0,59	28,16
Couvertures de change		-1,15		-2,19							3,33
Position de change nette	-0,60	2,09	4,49	3,14	1,48	1,57	8,93	1,12	0,82	0,59	24,82

(*)Total en valeurs absolues

(**) Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat. Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31/12/08. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

(En Milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
JPY	37	22
USD	164	114
HKD	28	165

Risque de variation des taux d'intérêt

Au cours des dernières années la dette à taux variable a pris une place plus importante que la dette à taux fixe dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse des taux d'intérêt du marché interbancaire européen.

La stratégie de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET porte sur 50% de la dette à taux variable.

Positions de couverture du risque de taux prise par Guerbet au cours de l'exercice 2008

Au cours de l'exercice la Dette Nette du Groupe Guerbet est passée de 69 M€ à 78,4 M€. L'application de la stricte politique de couverture Groupe, conduit Guerbet à couvrir 50% de la dette à Taux variable. Par conséquent Guerbet a négocié en 2008 deux contrats de couverture de taux complémentaires afin de remplir son objectif de couverture, et ce, pour un montant de 17 M€, augmentant ainsi l'encours non amorti au 31/12/08 à 42,5 M€.

Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31/12/08

En milliers d'euros	A moins d'un an *	A plus d'un an	Total
Passifs financiers à taux fixes	-1 486	-2 078	- 3 564
Passifs financiers à taux variables	-10 487	-78 097	- 88 584
Actifs financiers à taux variables	13 786		13 786
Position nette avant gestion ***	1 813	- 80 175	- 78 362
Hors-bilan **		42 547	42 547
Position nette après gestion :			
• A taux fixes	-1 486	-2 078	- 3 564
• A taux variables	3 299	-35 550	- 32 251

* Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes

** Swaps de taux et Corridor (variables en fixes)

*** Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables

Sur la base des prévisions de trésorerie du Groupe pour 2009, l'endettement moyen 2009 à taux variable, non couvert par des instruments financiers s'élèverait à environ 48 millions d'euros après couverture.

La majeure partie de l'endettement à taux variable fait l'objet de couvertures par SWAP de taux qui protègent le passif du bilan en cas de hausse des taux d'intérêts.

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture au 31/12/08

Variations taux d'intérêt de :	(X %)	1%
Sensibilité au risque de taux d'intérêt	(€)	401 897

Risque de liquidité

L'objectif du groupe Guerbet est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31/12/08 la durée moyenne de la dette est de 4,5 années. Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 89% .

- Prise de participation de l'exercice

NEANT

- Autres informations légales

Le capital s'élève au 31 décembre 2008 à 12 079 860 euros divisé en 3 019 965 actions.

Il a été augmenté, au cours de l'exercice 2008, par la levée de 15 396 options de souscription d'actions, constatée par le Directoire dans sa séance du 6 janvier 2009 et ayant entraîné la création de 15 396 actions de 4 euros chacune.

Le nombre total de droits de vote, existant au 31 décembre 2008, était de 4 924 963.

A la date du 31 décembre 2008, le capital de la société était réparti de la façon suivante, au vu des actions inscrites au nominatif :

	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 675 990	55,50%	3 340 560	67,83%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	116 970	3,87%	214 946	4,36%
Autres nominatifs	214 817	7,11%	362 376	7,36%
Public	1 007 081	33,35%	1 007 081	20,45%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%		
TOTAL	3 019 965	100,00%	4 924 963	100,00%

Le pacte d'actionnaires, qui regroupe principalement des actionnaires du groupe familial descendants de Monsieur André Guerbet, a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n° 202C1653. Il laisse perdurer l'action de concert qui était mené par les signataires du pacte de 1985. Le secrétariat du pacte est actuellement assuré par M. Christian Louvet. Au 31 décembre 2008, les signataires du pacte détenaient, compte tenu des titres qu'ils possèdent en nu-propriété, 55,58 % du capital et 67,93 % des droits de vote en AGE, et 55,50% du capital et 67,83 % des droits de vote en AGO.

Au global les **actionnaires familiaux** détiennent, à travers le pacte mais également hors pacte, 56,46% du capital et 69,02% des droits de vote en AGO, ainsi que 58,70% du capital et 71,77% des droits de vote en AGE.

A la date du 31 décembre 2008, parmi les actionnaires inscrits en nominatif, quatre dépassaient les **seuils de 5 % et 10 % du capital et/ou des droits de vote** de la société Guerbet :

- Madame Brigitte Lamort détenait 4,22 % du capital en AGE et, compte tenu de l'usufruit qu'elle possède sur des actions détenues en nue-propriété par ses enfants, elle détenait 6,73 % des droits de vote en A.G.O. ;
- La S.C. Guerbet Fron détenait 5,23 % du capital représentant 6,23 % des droits de vote,
- Monsieur et Madame Michel Guerbet détenaient directement et indirectement (via la S.C. Guerbet Fron) 7,05 % du capital en AGE et, compte tenu de l'usufruit qu'ils possèdent sur des actions détenues en nue-propriété par leurs enfants, ils détenaient 14,28 % des droits de vote en A.G.O. ;
- Madame Annie Guerbet détenait 4,33% du capital et 5,32% des droits de vote en A.G.E. ;

Les salariés, FCP et ex-salariés du Groupe GUERBET détenaient, à titre nominatif, directement et indirectement au 31 décembre 2008, 5,13 % du capital de votre société dont 3,70 % en direct (soit 1,06% par les salariés, 1,39% par les ex-salariés et 1,26% à travers le pacte). Les actions faisant l'objet d'une gestion collective représentaient à cette même date 1,42 %. Les actions détenues directement par les salariés n'entrent pas dans le champ d'application de l'article L 225-102 du Code de Commerce ;

Enfin, au 31 décembre 2008, votre société détenait 5 107 actions GUERBET, d'une valeur nominale chacune de 4 euros, représentant 0,17 % des actions composant son capital social, et dont la valeur globale évaluée au cours d'achat est de 169 921 euros.

Sur ces 5 107 actions, 4 472 constituent le solde du Plan d'options d'achat d'actions attribuées le 27 octobre 1997 venu à expiration. Ces 4 472 titres non achetés par les bénéficiaires d'options ont été acquis au cours moyen unitaire de 32,01 euros (32,17 euros frais inclus).

Les 635 autres actions ont été acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions, 410 au cours de l'exercice 2003 et 225 au cours de l'exercice 2004. Ces 635 actions ont été achetées au cours moyen pondéré de 41,99 euros (43,42 euros frais inclus).

Ces 5 107 actions ont fait l'objet d'un Plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005 pour une durée de sept ans, attribuées à un bénéficiaire.

Nous vous précisons par ailleurs :

- que les informations relatives aux stock-options font l'objet d'un rapport spécial du Directoire ;
- qu'au cours de l'exercice 2008, aucun actionnaire n'a déclaré de franchissement de seuil du capital ou des droits de vote de votre société ;
- que les sociétés contrôlées directement ou indirectement par votre société sont celles qui figurent dans le tableau des filiales et participations ;
- que, dans le cadre du programme de rachat d'actions présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2008, aucun titre n'a été racheté par la société. Par conséquent, il n'est pas utile d'établir un rapport spécial conformément à l'article L 225-209 alinéa 2 du Code de Commerce modifié par la Loi Breton du 26 juillet 2005.

Les principales modifications intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années sont les suivantes :

	Pacte familial Guerbet	Salariés Ex salariés et autres nominatifs	Flottant	Auto- détention	Total
30/06/06					
Nombre actions	1 683 140	292 253	994 819	5 107	2 975 319
% capital	56,57%	9,82%	33,44%	0,17%	100,00%
Variation en capital	0,99%	-1,55%	0,55%	0,00%	
Nombre droits de vote	3 290 349	563 555	994 819	0	4 848 723
% DDV en AGO	67,87%	11,62%	20,52%	0,00%	100,00%
Variation en DDV	1,08%	-1,41%	0,34%		
31/12/06					
Nombre actions	1 706 888	265 468	1 008 055	5 107	2 985 518
% capital	57,17%	8,89%	33,77	0,17%	100,00%
Variation en capital	0,60%	-0,93%	0,33%	0,00%	
Nombre droits de vote	3 402 055	510 355	1 008 055	0	4 920 465
% DDV en AGO	69,14%	10,37%	20,49%	0,00%	100,00%
Variation en DDV	1,27%	-1,25%	-0,03%		
30/06/07					
Nombre actions	1 707 927	350 592	926 496	5 107	2 990 122
% capital	57,12%	11,73%	30,99%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,05%	2,84%	-2,77%	0,00%	
Nombre droits de vote	3 403 494	584 758	926 496	0	4 914 748
% DDV en AGO	69,25%	11,90%	18,85%	0,00%	100%
Variation en DDV	0,11%	1,53%	-1,64%		
31/12/07					
Nombre actions	1 696 214	362 001	941 247	5 107	3 004 569
% capital	56,45%	12,05%	31,33%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,67%	0,32%	0,34 %	0,00%	
Nombre droits de vote	3 381 624	607 073	941 247	0	4 929 944
% DDV en AGO	68,59%	12,31%	19,09%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,66%	0,41%	0,24%		
30/06/08					
Nombre actions	1 685 059	367 190	953 177	5 107	3 010 533
% capital	55,97%	12,20%	31,66%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,48%	0,15%	0,33 %	0,00%	
Nombre droits de vote	3 370 467	615 253	953 177	0	4 938 897
% DDV en AGO	68,24%	12,46%	19,30%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,35%	0,15%	0,21%		
31/12/08					
Nombre actions	1 675 990	331 787	1 007 081	5 107	3 019 965
% capital	55,50%	10,99%	33,35%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,47	-1,21	1,69%	0,00%	
Nombre droits de vote	3 340 560	577 322	1 007 081	0	4 924 963
% DDV en AGO	67,83%	11,72%	20,45%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,41	-0,74	1,15		

- Récapitulatif des opérations réalisées en 2008 sur le titre Guerbet par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ainsi que par les personnes ayant des liens personnels avec ceux-ci

CESSIONS D' ACTIONS GUERBET						
Nom de l'actionnaire	Date de la vente	Nombre d'actions vendues	Prix unitaire de l'opération en euros	Total brut de l'opération en euros	de en	
Dominique Meyer	08.04.2008	144	131,00	18 864		
Philippe Decazes	03.11.2008	419	109,00	45 671		
	30.10.2008	20	109,00	2 180		
Antoine Decazes (1)	03.11.2008	200	109	21 800		
	du 08.05.2008 au 12.05.2008	250	116,00	29 000		
	01.04.2008	150	126,80	19 020		
Elise Decazes (1)	du 03.11.2008 au 04.11.2008	200	109,00	21 800		
	Du 07.05.2008 Au 08.05.2008	148	116,00	17 168		
	31.03.2008	80	123,70	9 896		
	27.03.2008	81	121,07	9 806		
	27.03.2008	91	121,05	11 015		
Bruno Bonnemain	02.09.2008	190	125	23 750		
Bernard Massiot	03.06.2008	100	130	13 000		
	28.07.2008	100	130	13 000		
	18.09.2008	120	119,95	14 394		
ACHAT D' ACTIONS GUERBET						
Nom de l'acheteur	Date de l'achat	Nombre d'actions achetées	Prix unitaire de l'opération en euros	Total brut de l'opération en euros	de en	
SC Guerbet Fron	16.01.2008	1 150	117	134 550		
	22.01.2008	310	103,66	32 134,60		
	23.01.2008	940	100,73	94 686,20		
	30.01.2008	226	102,10	23 074,60		
	18.04.2008	514	115	59 110		
	25.08.2008	62	120,50	7 471		
	27.08.2008	767	124,80	95 721,60		
	16.09.2008	171	125	21 375		
	28.10.2008	36	97,99	3 527,64		
	30.10.2008	1 810	107,91	195 137,10		
	30.10.2008	30	107	3 210		
	21.11.2008	124	100	12 400		
LEVEES D' OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS GUERBET						
Nom du bénéficiaire	Date de la levée	Nombre d'options levées	Prix unitaire de l'option en euros	Total de l'opération en euros	de en	
Philippe Decazes	17.11.2008	4 370	22,27	97 320		
Marie-Christine Garnier	31.01.2008	2 755	22,27	61 354		
Brigitte Dubreucq	24.07.2008	600	32,94	19 764		
Bruno Bonnemain	11.07.2008	180	32,94	5 929		

(1) Enfants mineurs de Philippe Decazes

- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts

Nomination et remplacement des membres du Directoire

Les membres du Directoire, qui sont obligatoirement des personnes physiques, sont choisis ou non parmi les actionnaires et nommés par le Conseil de Surveillance. Aucune personne ne peut être nommée membre du Directoire si elle tombe sous le coup des cumuls, incompatibilités, déchéances ou interdictions prévus par la Loi et les règlements.

Chaque membre du Directoire doit être âgé de moins de 65 ans. Si, en cours de fonction, la limite d'âge est atteinte, le membre du Directoire intéressé sera réputé démissionnaire d'office.

Le Directoire est nommé pour une durée de 3 ans. Les fonctions du Directoire prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent ces fonctions. Tout membre du Directoire est rééligible.

En cas de vacance d'un siège de membre du Directoire, la législation en la matière s'applique (article D 97 du Décret du 23 mars 1967).

Modifications statutaires

Conformément à la Loi (article L 225-96 alinéa 1 du Code de Commerce), seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à modifier les statuts. Toutefois, les dispositions législatives et réglementaires prévoient, dans le cas des augmentations de capital, que l'Assemblée Générale Extraordinaire peut déléguer sa compétence et/ou ses pouvoirs au Directoire pour lui permettre de décider lui-même de l'augmentation de capital et de fixer lui-même les modalités de l'opération. Toutefois, les statuts prévoient que l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance est requise pour :

- toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société,
- et toute émission de valeurs mobilières de toute nature.

Par ailleurs, concernant le transfert du siège social, il peut être décidé par le Conseil de Surveillance dès lors que le transfert intervient dans le même département ou dans un département limitrophe, sous réserve de ratification de la décision par l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

- Pouvoirs du Directoire en matière d'émission d'actions ou de rachat d'actions

Le Directoire bénéficie d'une autorisation, conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2006, pour une période maximale de 38 mois, pour augmenter le capital social jusqu'à concurrence de 148 450 actions nouvelles dans le cadre d'une ou plusieurs attributions d'options de souscription d'actions à son personnel.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2008 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, à acheter et vendre des actions de la société Guerbet dans la limite également de 5 %, ce qui compte tenu des actions auto-détenues représente 150 228 actions de la société.

- Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital

Délégation en 2006 de l'Assemblée en cours de validité	Utilisation au cours de 2008 par le Directoire
18 mai 2006 pour une durée de 38 mois : pour consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions	Aucune utilisation de cette délégation n'a été effectuée par le Directoire au cours de l'exercice 2008.

- Mandataires sociaux

Les mandataires sociaux sont les mandataires de la société Guerbet (société mère) et sont au nombre de 15 (7 membres du Directoire et 8 membres du Conseil de Surveillance).

- Engagements consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, du changement ou cessation de fonctions

Lors de sa prise de fonction, un mandataire social a bénéficié d'un engagement par consentement de 5 000 stock options et d'un plan de retraite complémentaire (cf chapitre 15 Rémunérations et avantages).

- Charges non déductibles fiscalement visées à l'art 39-4 du C.G.I.

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'art 39-4 du C.G.I. s'élève à 123 Keuros et correspond à des amortissements excédentaires de véhicules.

- Evènements exceptionnels survenus entre la date de clôture et la date d'arrêté du présent rapport

Aucun évènement exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du groupe et de la société mère Guerbet n'est intervenu dans cette période.

- Affectation des résultats de la société mère Guerbet

Nous vous proposons de distribuer un dividende net de **2,25 euros par action** et d'affecter le résultat de la société Guerbet ainsi qu'il suit :

	(En Euros)
Résultat net	9 724 904,10
Report à nouveau bénéficiaire	57 037 672,73
Total à affecter	66 762 576,83
Réserve légale	6 158,40
Total distribuable	66 756 418,43
Dividende statutaire	724 791,60
Dividende complémentaire	6 070 129,65
Dividende net total	6 794 921,25
Solde affecté au report à nouveau	59 961 497,18

-Rappel des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (à titre de rappel, l'avoit fiscal est supprimé depuis l'exercice 2004)

Exercice	Dividende par action (1)	Montant global distribué
2005	2,00 €	5 937 988,00 €
2006	2,00 €	5 971 036,00 €
2007	2,25 €	6 760 280,25 €

(1) avant prélèvements fiscaux et sociaux

- Projet de résolutions A.G.M.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les projets de résolutions qui vous sont soumis. Il convient notamment :

à caractère ordinaire :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2008 et de statuer sur l'affectation du résultat proposée ;
- d'approuver les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce ;
- de fixer les jetons de présence à distribuer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2008 ;
- d'autoriser le Directoire à acheter et vendre des actions de la société Guerbet ;

à caractère extraordinaire :

- d'autoriser le Directoire à procéder une augmentation de capital dans la limite d'un montant fixé ;
- d'autoriser le Directoire à consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ;
- de déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan Epargne Groupe.

Nous vous présentons les motifs des projets de résolutions n° 6, 7 et 8 à caractère extraordinaire :

La délégation de compétence que pourrait accorder l'Assemblée Générale Extraordinaire au Directoire en matière d'augmentation de capital, conformément aux articles L.225-129 et L.225-129-2 du Code de commerce, permettrait de réagir, le cas échéant, à la nécessité de renforcer les capitaux propres de la Société sans avoir la contrainte de réunir préalablement une Assemblée Générale. Nous proposons que cette délégation de compétence, d'une durée de 26 mois, porte sur la réalisation d'une ou plusieurs augmentations de capital, sans suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal global de 2.415.972 euros, soit 603.993 titres, représentant 20% du capital émis au 31.12.2008.

L'autorisation conférée par l'A.G.M. du 18 mai 2006 autorisant le Directoire à octroyer des stock-options au personnel du groupe Guerbet expirera le 17 juillet 2009. Par conséquent, les actionnaires sont sollicités pour donner une nouvelle autorisation, valable 38 mois, qui permettrait au Directoire de mettre en œuvre de nouveaux plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il désignerait, dans la limite de 5% du capital. Ces nouveaux plans auraient une durée de dix ans maximum et les prix de souscription et/ou d'achat des actions seraient fixés conformément aux limites posées par les articles 225-177 et 225-179 du Code de Commerce. Dans ce projet de résolution il y aurait suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires auquel il est demandé par conséquent de renoncer. Il est précisé que tout plan mis en place par le Directoire requiert l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Compte tenu de ces projets de résolution et pour se conformer aux exigences de l'article 225-129-6 du Code de Commerce, les actionnaires devront également se prononcer sur un projet d'augmentation de capital en faveur des salariés adhérents au Plan d'Epargne Groupe. En effet, lors de toute décision d'augmentation du capital par apport en numéraire, en l'occurrence la demande d'autorisation pour mettre en œuvre des plans d'options de souscription d'actions susceptibles d'entraîner une telle augmentation de capital, l'Assemblée doit statuer sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L 3332-1 et suivants du Code du Travail. De plus, tous les trois ans et dans la mesure où les actions détenues par le personnel de la société représentent moins de 3% du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer sur un tel projet de résolution. Par conséquent, nous vous proposons un projet de résolution déléguant au Directoire les pouvoirs à l'effet de réaliser une augmentation de capital, dans la limite de 5% du capital, en faveur des salariés adhérant à un Plan d'Epargne Groupe. De ce fait, il y aura suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires auquel il vous sera demandé de renoncer. Cette délégation serait donnée pour une durée de 26 mois. Le prix d'émission des actions serait fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-1 et suivants du Code du Travail dans son alinéa 2.

Nous vous rappelons que ce projet de résolutions est proposé par pur respect de la Loi mais que le Directoire, autant que le Conseil de Surveillance qui a donné son avis sur le sujet, ne sont pas favorables à ce type d'augmentation de capital.

Le Directoire

9.1.9 Honoraires des commissaires aux comptes

Exercices couverts : 2008-2007

	Deloitte & Associés				Horwath Audit France(*)				
	Montant K€ (HT)		%		Montant K€ (HT)		%		
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés									
- Emetteur	83,5	81,0	38%	39%	83,5	81,0	43%	40%	
- Filiales intégrées globalement	134,2	127,3	62%	61%	100,2	111,5	51%	55%	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes									
- Emetteur					10,8	11,8	6%	5%	
- Filiales intégrées globalement									
Sous-Total	217,7	208,3	100%	100%	194,5	204,3	100%	100%	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique fiscal, social									
Autres									
Sous-Total									
TOTAL	217,7	208,3	100%	100%	194,5	204,3	100%	100%	

(*) Les chiffres présentés en 2007 se réfèrent aux honoraires du cabinet Constantin Associés

9.1.10 Résultat des cinq derniers exercices

(Art. 133-135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

En euros	2004	2005	2006	2007	2008
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	11 762 944	11 875 976	11 942 072	12 018 276	12 079 860
Nombre des actions ordinaires existantes	2 940 736	2 968 994	2 985 518	3 004 569	3 019 965
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• Par exercice de droits de souscription	97 387	171 029	150 255	134 679	117 233
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes avec prestations de services et autres produits	177 780 065	189 759 170	205 032 052	233 664 367	229 517 636
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements nettes des reprises, et provisions	32 860 619	22 836 673	27 756 321	34 709 255	36 524 946
Impôt sur les bénéfices	3 973 338	3 786 623	(119 361)	4 744 508	2 591 252
Participation des salariés due au titre de l'exercice	949 414	906 306	357 401	1 892 000	1 101 000
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 870 951	18 299 749	15 859 093	22 026 975	9 724 904
Résultat distribué	4 411 104	5 937 988	5 971 036	6 760 280	6 794 921
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,50	6,11	9,22	9,34	10,87
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,06	6,16	5,31	7,33	3,22
Résultat net dilué	4,97	5,93	5,15	7,15	3,17
Dividende net attribué à chaque action	1,50	2,00	2,00	2,25	2,25
PERSONNEL					
Nombre de salariés au 31 décembre (CDI-CDD)	727	738	783	783	810
Montant des salaires	32 311 175	33 986 360	35 392 712	36 660 060	39 111 571
Montant des charges sociales	13 267 942	13 687 705	14 380 666	15 230 776	16 109 138

Annexes au chapitre "Examen de la situation financière et du résultat 2008" :

- Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux de GUERBET dans toute société *Cf. chapitre 14*

- Rémunération des mandataires sociaux de Guerbet *Cf. chapitre 15*

- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux *Cf. chapitre 16*

9.2 Rapport du conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté les comptes de l'exercice 2008 ainsi que le rapport sur l'activité du Groupe au cours de cet exercice.

Au cours de l'exercice écoulé votre Conseil a attentivement et régulièrement suivi le développement des différentes activités du Groupe, donné son avis sur les orientations prises et, le cas échéant, son autorisation sur les points pour lesquels le Règlement Intérieur la requiert.

C'est sur cette base qu'il a examiné les comptes sociaux et consolidés 2008 et l'ensemble des documents arrêtés à cette occasion.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de cet exercice 2008, le projet d'affectation du résultat ainsi que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, et vous remercions de votre attention.

Le Conseil de Surveillance

Remarque :

Conformément à l'article L 225-68 du Code Commerce, le Président du Conseil de Surveillance a rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place par votre société ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Ce rapport se trouve au chapitre 16 sous le paragraphe « gouvernement d'entreprise et contrôle interne ».

9.3 Comptes consolidés au 31 décembre 2008 - Extraits

BILAN CONSOLIDE EN NORMES IFRS

en milliers d'euros

		31/12/08	31/12/07
ACTIF (valeurs nettes)	Notes		
Immobilisations incorporelles	1	35 444	34 077
Immobilisations corporelles	2	131 323	123 180
Actifs financiers non courants	3	1 614	1 451
Impôts différés	4	5 599	5 461
Total actifs non courants		173 980	164 169
Stocks	5	93 761	85 014
Clients et comptes rattachés	6	73 745	80 659
Actifs destinés à être cédés			
Autres actifs financiers	7	27 686	17 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	13 786	9 887
Total actifs courants		208 978	193 043
TOTAL ACTIF		382 958	357 212
PASSIF	Notes	31/12/08	31/12/07
Capital		12 080	12 018
Autres réserves		152 753	135 052
Résultat consolidé		24 389	23 762
Ecart de conversion		(3 496)	123
Capitaux propres	9	185 726	170 955
Dont part du groupe		185 726	170 955
Dettes financières non courantes	11	78 993	59 283
Impôts différés	4	5 351	5 207
Provisions	10	13 268	11 754
Total passifs non courants		97 612	76 244
Fournisseurs et comptes rattachés		35 276	37 130
Dettes financières courantes	12	13 155	19 605
Autres passifs financiers	11	38 681	39 990
Impôts courants exigibles		7 165	10 654
Provisions	10	5 343	2 634
Total passifs courants		99 620	110 013
TOTAL PASSIF		382 958	357 212

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS

en milliers d'euros

	Notes	2008	2007
Chiffre d'affaires	13	320 783	305 548
Redevances		519	406
Autres produits de l'activité	14	4 919	955
Achats consommés		(78 685)	(84 800)
Charges de personnel	15	(84 791)	(81 736)
Charges externes	16	(93 274)	(87 036)
Impôts et taxes	17	(12 107)	(13 968)
Dotations aux amortissements	18	(16 615)	(15 554)
Dotations nettes aux provisions		(5 941)	(841)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		6 715	14 542
Autres produits et charges d'exploitation	19	(1 636)	(933)
Résultat opérationnel courant		39 887	36 583
Autres produits et charges opérationnels	20	(77)	208
Résultat opérationnel		39 810	36 791
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		732	218
Coût de l'endettement financier brut	21	(5 531)	(3 075)
Coût de l'endettement financier net		(4 799)	(2 857)
Profits et pertes de change		(955)	(52)
Autres produits et charges financiers		(78)	(185)
Charge d'impôt sur le résultat	22	(9 589)	(9 935)
Résultat net consolidé		24 389	23 762
Dont part du groupe		24 389	23 762
Résultat net par action (€)	28	8,10	7,91
Résultat net dilué par action (€)	28	7,82	7,63

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en milliers d'euros

	2008	2007
Résultat de l'exercice	24 389	23 762
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
Stock options	339	628
Ecart actuariels sur engagements IAS 19	(152)	368
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES	24 576	24 758

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE IFRS

En milliers d'euros	Notes	2008	2007
Résultat net		24 389	23 762
Dotations aux amortissements		16 881	15 554
Dotations et reprises de provisions	10.1	3 919	(540)
Variation de juste valeur des instruments de couverture		860	(254)
Charges de stock-options		339	628
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		(405)	160
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		45 983	39 310
Coût de l'endettement financier net		4 799	2 857
Charges d'impôt (y compris impôts différés)		9 590	9 935
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		60 372	52 102
Impôts versés		(18 580)	(6 938)
<i>(Augmentation), diminution des stocks</i>	5	(8 747)	(11 929)
<i>(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés</i>	6	6 719	3 346
<i>Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés</i>		(2 106)	4 617
<i>Augmentation, diminution des autres actifs</i>	7	(3 605)	(2 856)
<i>Augmentation, diminution des autres passifs</i>	12	(2 407)	1 950
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)		(10 146)	(4 872)
 FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		 31 646	 40 292
Investissements		(29 385)	(39 795)
<i>en immobilisations incorporelles</i>	1	(1 346)	(533)
<i>en immobilisations corporelles</i>	2	(27 442)	(39 172)
<i>en immobilisations financières</i>		(597)	(90)
Cessions d'immobilisations		3 395	368
 FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT(B)		 (25 990)	 (39 427)
Dividendes versés		(6 749)	(5 960)
Augmentation de capital		565	652
Nouveaux emprunts à long terme		31 068	15 776
Remboursements d'emprunts		(11 993)	(16 526)
Rachat et revente d'actions propres			
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location fin.)		(4 717)	(2 819)
 FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)		 8 174	 (8 877)
Incidences des variations des cours de devises (D)		(4 034)	279
 VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)		 9 796	 (7 733)
TRESORERIE INITIALE		(880)	6 853
TRESORERIE FINALE	8	8 916	(880)

9.4 Comptes sociaux au 31 décembre 2008 - Extraits

en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31.12.08		31.12.07	
		Montants bruts	Amortis ou provisions	Montants Nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		201	-	201	201
Autres immobilisations incorporelles		5 955	3 896	2 060	1 274
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	6 156	3 896	2 261	1 475
Terrains		1 487	-	1 487	1 978
Constructions		52 572	31 505	21 067	15 167
Installations techniques, Matériel et outillage industriels		100 595	70 035	30 561	17 532
Autres immobilisations corporelles		25 639	19 514	6 125	7 298
Immobilisations en cours		27 924	-	27 924	35 675
Avances et acomptes		161	-	161	453
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	208 379	121 054	87 325	78 103
Participations	3	51 397	11 863	39 534	42 843
Créances rattachées à des participations	6	4 122	-	4 122	9 339
Prêts	4/6	119	-	119	126
Autres immobilisations financières	6	9 015	-	9 015	8 897
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		64 653	11 863	52 790	61 205
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		279 188	136 813	142 375	140 783
Stocks	5	64 353	2 325	62 028	54 907
Avances et acomptes		561	-	561	1 003
Clients et comptes rattachés	6	13 581	352	13 229	16 127
Autres créances d'exploitation	6	50 322	1 940	48 382	40 748
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION		64 464	2 292	62 172	57 878
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	7	10 273	-	10 273	6 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT		139 089	4 617	134 473	118 897
Charges constatées d'avance	6	560	-	560	799
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecarts de conversion		3 744	-	3 744	2 329
TOTAL ACTIF		422 582	141 430	281 152	262 808

PASSIF	NOTE	31.12.08	31.12.07
Capital social		12 080	12 018
Primes d'émission		4 054	3 552
Réserve légale		1 202	1 194
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		57 038	41 767
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 725	22 027
SITUATION NETTE		136 114	132 573
Provisions réglementées	9	10 336	5 768
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8	146 450	138 341
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	17 499	14 056
Avances conditionnées	11	1 100	-
AUTRES FONDS PROPRES		1 100	-
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		45 372	34 483
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		4 914	10 583
Autres emprunts et dettes financières divers		937	609
TOTAL DETTES FINANCIERES		51 223	45 675
Fournisseurs et comptes rattachés		25 703	29 898
Dettes fiscales et sociales		19 355	22 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 590	5 989
Autres dettes		9 783	5 053
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		60 431	63 237
TOTAL DETTES	12	111 654	108 912
Produits constatés d'avance	11/12	2 459	76
Ecarts de conversion		1 990	1 423
TOTAL PASSIF		281 152	262 808

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits vendus en France		98 158	91 275
Produits vendus à l'étranger		129 741	140 886
CHIFFRES D'AFFAIRES PRODUITS	13	227 899	232 161
Services et produits divers		680	777
Droits et redevances		938	726
Production immobilisée		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		924	1 663
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	14	4 393	396
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		234 834	235 723
Achats stockés de marchandises matières premières et autres approvisionnements		(74 958)	(79 409)
+ Stock Initial		(57 046)	(55 065)
- Stock Final		64 353	57 046
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE		(67 652)	(77 428)
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		(67 671)	(66 447)
Impôts, taxes et assimilés		(8 320)	(9 625)
Charges de personnel	15	(55 221)	(51 891)
Amortissements		(9 996)	(8 411)
Provisions		(3 501)	(1 567)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(212 361)	(215 369)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 474	20 354

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2008	Exercice 2007
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 821	8 036
Intérêts et produits assimilés		5 127	8 633
Différences positives de change		3 381	1 526
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		11 329	18 195
Amortissements et provisions		(9 246)	(4 595)
Intérêts et charges assimilées		(3 553)	(2 847)
Différences négatives de change		(3 383)	(1 052)
TOTAL CHARGES FINANCIERES		(16 182)	(8 494)
RESULTAT FINANCIER	16	(4 853)	9 701
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17 621	30 055
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3	53
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 103	97
Reprises sur amortissements et provisions		1 065	1 479
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 171	1 629
Charges sur opérations de gestion		(69)	(18)
Charges sur opérations en capital		(3 130)	(352)
Amortissements et provisions		(5 172)	(2 650)
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		(8 371)	(3 020)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	(4 200)	(1 391)
Participation des salariés		(1 104)	(1 892)
Impôts sur les bénéfices	18	(2 591)	(4 745)
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 725	22 027

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros	2008	2007
Marge brute d'autofinancement	30,58	29,34
(Augmentation) diminution des stocks	(7,31)	(1,98)
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	3,11	0,76
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	(4,39)	4,32
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	(4,04)	(8,17)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	17,95	24,27
Investissements liés à l'exploitation	(22,24)	(26,35)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	3,10	0,10
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	4,89	0,27
Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)	(14,25)	(25,98)
Augmentation de capital	0,56	0,65
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(6,75)	(5,96)
Nouveaux emprunts à long terme	20,44	14,14
Remboursement d'emprunts	(8,12)	(10,99)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	6,13	(2,16)
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)	9,83	(3,87)
Trésorerie initiale	(4,47)	(0,60)
Trésorerie finale	5,36	(4,47)

9.5.1 Ordre du jour

Résolutions à caractère ordinaire

1. Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance.
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2008.
Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2008.
Rapport des Commissaires aux Comptes, prévu à l'article L 225-235 du Code de Commerce, portant sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.
4. Fixation des jetons de présence.
5. Autorisation à donner au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la société.

Résolutions à caractère extraordinaire

6. Délégation de compétence à donner au Directoire pour procéder à une augmentation de capital.
7. Autorisation à donner au Directoire pour consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions.
8. Délégation au Directoire à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne Groupe.
9. Pouvoirs en vue des formalités.

9.5.2 Projet des résolutions

A caractère ordinaire

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après présentation des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et de son Président, et connaissance prise des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés. Elle approuve, en conséquence, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2008 présentent un résultat net de 9.724.904,10 euros, approuve les propositions du Directoire sur l'affectation du résultat et la distribution de dividendes suivantes :

	E
uros	
Résultat net	9 724 904,10
Report à nouveau bénéficiaire	57 037 672,73
Total à affecter	66 762 576,83
Réserve légale	6 158,40
Total distribuable	66 756 418,43
Dividende statutaire	724 791,60
Dividende complémentaire	6 070 129,65
Dividende net total	6 794 921,25
Solde affecté au report à nouveau	59 961 497,18

L'Assemblée Générale fixe, en conséquence, le dividende pour cet exercice à 2,25 € par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 27 mai 2009 et sera applicable aux 3.019.965 actions composant le capital social au 31 décembre 2008.

Il est précisé que, lors de la mise en paiement du dividende, il sera tenu compte, le cas échéant, de la détention par la société de ses propres actions et que le bénéfice distribuable, correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la Loi, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action (1)	Montant global distribué
2005	2,00 €	5 937 988,00 €
2006	2,00 €	5 971 036,00 €
2007	2,25 €	6 760 280,25 €

(1) avant prélèvements fiscaux et sociaux

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, fixe à la somme de 158 500 euros le montant global des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction durant l'exercice 2008.

La somme de 158 500 euros est composée d'une part fixe de 148 000 euros, soit 18 500 euros pour chacun des 8 membres du Conseil de Surveillance, augmentée d'une part variable calculée en fonction des contributions de chacun d'entre eux aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération, et d'un montant total de 10 500 euros.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et statuant conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et du Règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, à acheter et vendre des actions de la société en vue :

- soit de la régularisation des cours de bourse par interventions sur le marché via un contrat de liquidité AFEI ;
- soit de la mise en œuvre de plans d'options d'achat et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi notamment par attribution gratuite d'actions ;
- soit de l'achat pour conservation et remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance.

Le prix maximum d'achat est fixé à 153,00 € par action.

Le prix minimum de vente est fixé à 51,00 € par action

Les achats d'actions de la société pourront porter sur 5% maximum du nombre des actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, soit à titre indicatif 150.998 actions sur la base du capital arrêté au 31 décembre 2008.

Le montant maximal que la société sera susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal de 153 € par action, s'élèvera hors frais et commissions, sur la base de 150 998 actions, à 23 102 694,00 €.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par tous moyens.

L'Assemblée Générale, délègue au Directoire, avec faculté de subdélégation, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix d'achat et de vente susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Cette autorisation restera valable dix-huit mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation et, notamment, passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Néanmoins, conformément à l'article 11 des statuts de la Société, le Directoire devra recevoir l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour la mise en œuvre des présentes délégations accordées par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale met fin, avec effet immédiat, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2008 par le vote de la présente résolution.

A caractère extraordinaire

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de ses articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 :

1/ délègue au Directoire sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, à l'émission, en France et/ou à l'étranger, en euros, ou en tout autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs monnaies, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières, y compris de bons de souscription ou de bons d'acquisition émis de manière autonome, donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à un titre de créance, sous les formes et conditions que le Directoire jugera convenables ;

étant précisé que l'émission d'actions de préférence est exclue de la présente délégation ;

2/ fixe à vingt-six (26) mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;

3/ décide qu'en cas d'usage, par le Directoire, de la présente délégation de compétence :

– le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en conséquence de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières est fixé à 2.415.972 euros, soit 603.993 titres représentant 20% du capital émis au 31 décembre 2008, étant précisé :

- qu'en cas d'augmentation de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfiques ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites durant la durée de validité de la présente délégation de compétence, le montant nominal total (hors prime d'émission) susvisé sera ajusté par l'application d'un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital après l'opération et ce qu'était ce nombre avant l'opération ;
- au plafond ci-dessus s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre pour préserver, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital, conformément à l'article L. 228-99 du Code de commerce ;

4/ décide qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence :

– les actionnaires auront un droit préférentiel de souscription et pourront souscrire à titre irréductible proportionnellement au nombre d'actions alors détenu par eux, le Directoire ayant la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible ;

– si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Directoire pourra notamment offrir au public, totalement ou partiellement, les actions et/ou les valeurs mobilières non souscrites ;

5/ donne tous pouvoirs au directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes

qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;

6/ prend acte qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence, la décision d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société emportera, au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donneront droit ;

Néanmoins, conformément à l'article 11 des statuts de la Société, le Directoire devra recevoir l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour la mise en œuvre des présentes délégations accordées par l'Assemblée Générale.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- autorise le Directoire, dans le cadre des dispositions du Code de Commerce, à consentir au bénéfice de membres du personnel salariés et des mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 du Code de Commerce, tels que ces membres seront définis par le Directoire, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant d'achats effectués par la société dans les conditions prévues par la loi ;
- décide que le nombre total des options qui seraient consenties en vertu de la présente autorisation ne pourra donner lieu à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 5% du capital, soit 150 998 actions ;
- fixe à trente huit (38) mois la durée de validité de la présente autorisation à compter de la date de la présente assemblée ;
- décide, conformément à la Loi que :
 - a) le prix de souscription ou d'achat des actions ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés sur le marché pendant les vingt séances de bourse précédant le jour de la réunion du Directoire au cours de laquelle seront consenties les options,
 - b) étant précisé en outre que, s'agissant des options d'achat, le prix d'achat de l'action, au jour où l'option est consentie ne pourra également être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat par la société des actions détenues par elle conformément à la Loi à la date à laquelle les options seront consenties ;
- décide que les options devront être levées dans un délai maximum de dix ans à compter du jour où elles seront consenties ;
- prend acte que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire dans les limites ci-dessus pour :

- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties et pourront être exercées les options, les modalités de jouissance et, le cas échéant, de la libération des actions, ces conditions pouvant notamment comporter, une période de blocage du droit d'exercer les options, une clause d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions sans que le délai imposé pour la conservation des titres ne puisse excéder trois ans à compter de la levée d'option et procéder à tout avenant ou modification ultérieure des modalités de ces options si nécessaire ;
- arrêter la liste des bénéficiaires des options tels que prévus ci-dessus ;
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment, dans les différentes hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R. 225-142 du Code de Commerce ;
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties ;

- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions ;
- accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant objet de la présente résolution ; modifier les statuts en conséquence, et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire ;
- sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.

Néanmoins, conformément à l'article 11 des statuts de la Société, le Directoire devra recevoir l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour la mise en œuvre des présentes délégations accordées par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée prend acte que l'augmentation du capital social résultant des levées d'options sera définitivement réalisée par le seul fait de la souscription des actions nouvelles accompagnée des déclarations de levées d'options et des versements de libération qui pourront être effectués en numéraire ou par compensation avec des créances sur la société. Lors de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice, le Directoire, ou, sur délégation, le Président constatera, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant la durée de l'exercice à la suite des levées d'options et apportera aux statuts les modifications en résultant.

La présente délégation prive d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée, de toute délégation antérieure ayant pu être consentie par une autre Assemblée.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires et connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux articles L. 225-129-2, L. 225-138, L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et suivants du Code du travail et afin également de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce :

1. délègue au Directoire sa compétence à l'effet (i) d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social par l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe (PEG) (ii) de procéder, le cas échéant, à des attributions d'actions de performance ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en substitution totale ou partielle de la décote visée au 3. ci-dessous dans les conditions et limites prévues par l'article L. 3332-21 du Code du travail, étant précisé en tant que de besoin que le Directoire pourra substituer en tout ou partie à cette augmentation de capital la cession, aux mêmes conditions, de titres déjà émis détenus par la Société ;
2. décide que le nombre d'actions susceptibles de résulter de l'ensemble des actions émises en vertu de la présente délégation, y compris celles résultant des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital éventuellement attribuées gratuitement en substitution totale ou partielle de la décote dans les conditions fixées par l'article L.3332-18 et suivants du Code du Travail, ne devra pas excéder 150 998 actions, soit 5% du capital. A ce nombre s'ajoutera, le cas échéant, le nombre d'actions supplémentaires à émettre pour préserver conformément à la loi les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
3. décide que (i) le prix d'émission des actions nouvelles ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur l'Eurolist d'Euronext lors des vingt séances précédant le jour de la décision du directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne; étant précisé que le directoire pourra, le cas échéant, réduire ou supprimer la décote qui serait éventuellement retenue pour tenir compte, notamment, des régimes juridiques et fiscaux applicables hors de France ou

choisir de substituer totalement ou partiellement à cette décote maximale de 20 % l'attribution gratuite d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et que (ii) le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera déterminé dans les conditions fixées par l' article L. 3332-21 et suivants du Code du travail ;

4. décide de supprimer au profit des adhérents au plan d'épargne du Groupe le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pouvant être émises en vertu de la présente délégation et de renoncer à tout droit aux actions et valeurs mobilières donnant accès au capital pouvant être attribuées gratuitement sur le fondement de la présente résolution ;
5. délègue tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à l'effet notamment de :
 - décider si les actions doivent être souscrites directement par les salariés adhérents aux plans d'épargne du groupe ou si elles devront être souscrites par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou d'une SICAV d'Actionariat Salarié (SICAVAS) ;
 - déterminer les sociétés dont les salariés pourront bénéficier de l'offre de souscription ;
 - déterminer s'il y a lieu de consentir un délai aux salariés pour la libération de leurs titres ;
 - fixer les modalités d'adhésion au PEE du groupe, en établir ou modifier le règlement ;
 - fixer les dates d'ouverture et de clôture de la souscription et le prix d'émission des titres ;
 - procéder, dans les limites fixées par l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail, à l'attribution d'actions gratuites ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et fixer la nature et le montant des réserves, bénéfices ou primes à incorporer au capital ;
 - arrêter le nombre d'actions nouvelles à émettre et les règles de réduction applicables en cas de sur-souscription ;
 - imputer les frais des augmentations de capital social, et des émissions d'autres titres donnant accès au capital, sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.

Néanmoins, conformément à l'article 11 des statuts de la Société, le Directoire devra recevoir l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance pour la mise en œuvre des présentes délégations accordées par l'Assemblée Générale.

La présente délégation de compétence est consentie pour une durée de (vingt-six) 26 mois à compter du jour de la présente assemblée.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

→ Selon les recommandations de l'AMF concernant les Valeurs Moyennes et Petites, le lecteur pourra se reporter au chapitre 20.1 Informations financières historiques .

11 RECHERCHE & DEVELOPPEMENT – BREVETS ET LICENCES

11.1 La recherche et développement

11.1.1 Un effort de R&D soutenu

La recherche & développement de GUERBET a pour objectif de concevoir, développer et mettre sur le marché des produits d'imagerie répondant aux besoins de ses clients principaux : les radiologues et les cardiologues dans le domaine du diagnostic in vivo. GUERBET, à travers ses produits actuels et futurs, cherche à apporter des réponses aux problèmes diagnostiques dans les pathologies majeures.

Le Groupe consacre en moyenne 9 à 10% de son chiffre d'affaires à son budget de recherche et de développement.

	2007	2008
Recherche & Développement en M€	26,7	29,0
Recherche & Développement en % du CA	8,7%	9,1
Personnel dédié	172	166

11.1.2 Les nouveaux produits en cours de développement

GUERBET poursuit actuellement le développement de ses produits, en particulier :

DOTAREM® : l'année 2007 s'est révélée une année de croissance très forte pour DOTAREM® en raison de l'apparition d'une pathologie associée à l'administration de certains produits concurrents à base de gadolinium. Les remarquables propriétés du DOTAREM® ont conduit les autorités européennes et les radiologues à positionner ce produit comme le meilleur de sa classe en matière de stabilité, minimisant ainsi pour la plupart des experts les risques d'apparition de cette pathologie invalidante, parfois très sévère qui apparaît chez les patients insuffisants rénaux. Ceci a conduit Guerbet à mettre en place des études pré cliniques et cliniques pour renforcer les arguments montrant la supériorité du DOTAREM® face à ses concurrents. Cette dynamique s'est poursuivie tout au long de l'année 2008 et plusieurs études ont été publiées sur le sujet, renforçant ainsi la position commerciale du DOTAREM®

Compte tenu de ses nouvelles informations et de la forte demande des radiologues américains pour ce produit qui semble le plus sûr de sa classe, GUERBET a décidé fin 2007 de reprendre activement le développement de ce produit pour le marché américain. Cette décision a été concrètement mise en œuvre dès 2008 pour permettre les démarrages effectifs des études cliniques en 2009 en vue de cette autorisation de mise sur le marché américain.

SINEREM®, produit développé sous licence AMAG (précédemment ADVANCED MAGNETICS), est un produit destiné à mettre en évidence les ganglions lymphatiques cancéreux et permettra d'améliorer la prise en charge et le suivi des patients, en particulier pour le cancer du pelvis (prostate, utérus, vessie). Il a par ailleurs de multiples applications potentielles en imagerie pour les maladies inflammatoires et cardiovasculaires. Le dossier de demande d'autorisation déposé fin 2006 n'a pas reçu d'autorisation de mise sur le marché. Guerbet étudie avec les autorités le meilleur moyen de répondre à leurs exigences dans un délai raisonnable.

XENETIX® a obtenu de nouvelles autorisations dans plusieurs pays européens pour la commercialisation d'une nouvelle présentation innovante sous la dénomination de « Xenetix® in Scanbag® ». Ce nouveau produit lancé en Allemagne en 2007 a été lancé comme prévu sur les principaux marchés européens en 2008 : France, Italie, Belgique, Royaume-Uni, Espagne.

SBI 5002-CT®, MEDEX, nouvelle filiale du Groupe Guerbet, a commercialisé dans plusieurs pays européens son injecteur pour poches souples qui est adapté à « Xenetix® in Scanbag® », facilite l'administration des produits de contraste et augmente le confort des patients au cours des examens. Un nouvel injecteur permettant de nouvelles fonctionnalités d'utilisation pour les injections complexes, est en cours de développement.

OXILAN®, commercialisé aux Etats-Unis, au Japon et en Turquie fait l'objet d'activités de développement pour de nouvelles présentations pharmaceutiques plus adaptées au marché et la mise au point d'un procédé industriel chimique amélioré.

Par ailleurs, GUERBET a décidé le passage en développement de trois nouvelles entités chimiques (NCE) :

- un produit à base d'oxyde de fer destiné aux pathologies inflammatoires et dégénératives en IRM. Les études précliniques réalisées en 2008 montre la bonne tolérance du produit à dose élevée chez l'animal et permettent d'envisager la réalisation d'étude chez l'homme à partir de 2010.
- Un produit de médecine nucléaire pour le diagnostic des cancers de l'ovaire. Les premières études chez l'animal seront réalisées en 2009 pour préparer le lancement d'une étude clinique
- Un produit à base de gadolinium destiné à l'IRM, particulièrement efficace et adapté aux champs magnétiques élevés. Le produit sera au stade préclinique tout au long de l'année 2009.

11.1.3 Objectifs de la R&D

La recherche & développement Guerbet a axé ses travaux sur les pathologies majeures où le diagnostic initial ou le suivi de l'efficacité des traitements peuvent être améliorés par l'usage de produits de contraste adaptés : pathologies cardiovasculaires (infarctus du myocarde),

- pathologies tumorales (cancers du sein, de la prostate, du colon, etc.),
- pathologies inflammatoires, cérébrales (sclérose en plaque) ou extra cérébrales (rejet de greffe, polyarthrite, diabète, etc.),
- maladies cérébrales neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.),
- accidents vasculaires cérébraux et pathologies athéroscléreuses ,
- pathologies ostéo-articulaires (rhumatisme, cancer des os) et d'autres encore.

Cette liste, qui n'est pas exhaustive, permet de mieux saisir les trois grands domaines de la recherche GUERBET (cardiovasculaire et athérome, cancer, maladies inflammatoires et neurodégénératives) et les évolutions de ses produits existants et à venir.

Les enquêtes menées par GUERBET, depuis plusieurs années, auprès de médecins spécialistes (neurologues, cardiologues, oncologues, gastro-entérologues...) ont démontré, qu'au-delà **d'une imagerie anatomique** qui va révéler, grâce aux produits de contraste, la présence d'une tumeur ou d'une anomalie, les patients et leurs médecins attendent d'autres résultats des produits qu'on leur injecte.

Les praticiens visent à ce que les produits deviennent des aides à la prévention et permettent de détecter la maladie, voire les alertent, à l'avance, sur l'évolution des anomalies identifiées. Cette aide au pronostic et au suivi est au cœur des travaux de recherche menés par GUERBET. Elle peut influencer sur l'orientation du traitement, limiter les actes de chirurgie ou sauver la vie de certains patients.

Ainsi, les équipes de R&D travaillent au développement d'une **imagerie fonctionnelle** capable, de jouer le rôle de marqueur d'anomalies biologiques, avant le développement de la maladie, tant en Imagerie de résonance magnétique (IRM) qu'en Médecine nucléaire. Ceci est à rapprocher de ce qu'on appelle l'imagerie moléculaire qui tend à s'éloigner de la médecine de population et cherche à participer à une médecine plus personnalisée : au stade de la prévention, l'enjeu est d'identifier les populations à risque pour mieux les suivre. Au stade de la maladie, il s'agit de mettre en évidence la cause exacte responsable de l'apparition des maladies, ce qui permettra le choix d'un meilleur traitement, plus adapté à la personne, ainsi qu'une évaluation plus rapide de l'efficacité des traitements mis en œuvre et de l'apparition éventuelle de récurrences.

Cancérologie

L'intérêt du SINEREM® pour l'examen des ganglions lors de la recherche de métastases de cancer de la prostate se confirme. La nouveauté est qu'il ne s'agit plus seulement de localiser la tumeur primitive mais bien d'identifier l'extension de la maladie. Ces examens concernent également les cancers de la sphère ORL, pharynx et langue. Les deux domaines prioritaires de développement du SINEREM® concerne les pathologies du pelvis, mais Guerbet poursuit également les examens d'autres indications potentielles.

En recherche pré clinique, des programmes innovants sont en cours pour la mise au point de produits de contraste permettant la détection de tumeurs de façon plus spécifique et plus précoce.

Infarctus et athérome

En termes de santé publique, les pathologies de la paroi vasculaire et leurs conséquences représentent la principale cause de mortalité dans les pays développés. Actuellement, plus d'un tiers des infarctus surviennent chez des patients qui ne présentent pas de symptômes et il existe une attente forte des praticiens pour pouvoir prédire le risque d'accidents vasculaires chez les patients qui présentent des plaques d'athérome.

Détecter une plaque d'athérome risquant de provoquer un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral –ce qui n'est pas encore possible aujourd'hui– pourrait totalement transformer le mode de prise en charge du patient.

C'est ce que révèlent les études en voie de réalisation sur les USPIO (Ultrasmall Paramagnetic Iron Oxydes) tel que le SINEREM® qui laissent présager ses capacités à permettre de caractériser, à un stade très précoce, les zones à risques de rupture d'une plaque d'athérome.

Le ciblage des composants biologiques actifs de ces plaques athéromateuses fait partie des objectifs prioritaires de la recherche pour la mise au point des produits du futur (2010 et après).

Par ailleurs, disposer de méthodes non irradiantes (IRM) permettant d'évaluer l'étendue du tissu récupérable par rapport au tissu mort après un infarctus est primordial pour la prise en charge des patients.

Pathologies inflammatoires

Les années passées ont permis de montrer l'intérêt des USPIO dans la sclérose en plaques. D'autres pathologies à caractère inflammatoire pourraient bénéficier de l'utilisation de ce produit pour le diagnostic, le choix du traitement ou le suivi de l'efficacité de la thérapie mise en œuvre. Plusieurs études cliniques exploratoires cherchent à vérifier la capacité du SINEREM® à se fixer sur le macrophage (*). Le marquage du macrophage sera un des moyens d'améliorer les techniques d'imagerie et d'associer, en IRM, une bonne résolution spatiale à l'information fonctionnelle.

De plus en plus fréquentes dans nos pays, les pathologies inflammatoires ou neurodégénératives, souvent aggravées par l'âge, restent un domaine où les possibilités sont immenses pour améliorer détection et prise en charge.

11.1.4 Partenariats de recherche en réseau

Afin de répondre aux objectifs de Recherche et Développement, Guerbet accélère l'innovation en s'appuyant sur un travail de recherche en réseau. Plusieurs programmes de recherche en réseaux sont menés de front , le plus important d'entre eux étant le projet franco-allemand Iseult financé par Oseo visant l'amélioration du diagnostique des maladies neurologiques avec les IRM à très haut champs. On citera également le partenariat de Medicen pour le projet de détection des plaques d'athérome, l'efficacité des traitements angiogénique et la détection précoce du cancer du colon, mais également d'autres partenariats européens sur la thérapie cellulaire guidée par imagerie, les nano système et la maladie d'Alzheimer ou encore les avancées en drug delivery system pour le ciblage de l'efficacité des traitements .

** Macrophages : grosses cellules dérivant du monocyte du sang douées du pouvoir d'englober et de détruire par phagocytose des particules étrangères, des déchets cellulaires et des micro-organismes.*

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Evolution

Cf chapitre 9 Examen de la situation financière et du résultat

12.2 Perspectives d'avenir

Cf chapitre 9 Examen de la situation financière et du résultat

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

NEANT

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1 Directoire

Prénom, Nom, Fonction	Autres mandats et fonctions	
Philippe DECAZES <i>Président du Directoire</i> Date de nomination : 27 octobre 2001 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Représentant légal de GUERBET, Président de la S.A.S. SIMAFEX Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Administrateur de Administrateur unique de Administrateur unique de Représentant permanent de la société GUERBET aux Conseils d'Administration de S.A. CODALI N.V. (Belgique)	GUERBET KOREA LTD (Corée) LABORATORIOS GUERBET S.A. (Espagne) GUERBET ASIA PACIFIC Ltd (Hong Kong) GUERBET S.P.A. (Italie) GUERBET JAPAN K.K. (Japon) GUERBET NEDERLAND (Pays-Bas) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal) GUERBET TAIWAN Co. Ltd (Taïwan) GUERBET A.S. (Turquie) GUERBET LABORATORIES LTD (U.K.) GUERBET LLC (U.S.A.)
	Gérant de Gérant de	G.F.A. Vignobles Michel Decazes S.C.E. Vignobles Michel Decazes
Marie-Christine GARNIER <i>Directeur Général</i> <i>Pharmacien Responsable</i> <i>Directeur Qualité</i> Date de nomination : 27 octobre 2001 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007		
Philippe BARTHELET <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Financier</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de	GUERBET KOREA LTD (Corée) LABORATORIOS GUERBET S.A. (Espagne) GUERBET ASIA PACIFIC Ltd (Hong Kong) GUERBET S.P.A. (Italie) GUERBET JAPAN K.K. (Japon) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal) GUERBET TAIWAN Co. Ltd (Taïwan) GUERBET A.S. (Turquie)
Bruno BONNEMAIN <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur du Développement et des Affaires Réglementaires</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Administrateur de Administrateur de	GUERBET A.S. (Turquie) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal)
Emmanuel CAILLAUD <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur du Marketing</i> Date de nomination 25 mai 2007		
Brigitte DUBREUCQ <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur des Ressources Humaines</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Présidente de l'Association du Restaurant Inter-Entreprises Vice-Présidente de l'Association Paris Nord II Entreprises	
Dominique MEYER <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Industriel</i> Date de nomination : 15 mai 2004 Renouvellement. du mandat : 25 mai 2007		

14.2 Conseil de Surveillance

Prénom, Nom, Fonction	Autres mandats et fonctions	
Jean-Jacques BERTRAND <i>Président du Conseil de Surveillance</i>	Président du Conseil d'Administration de NEOVACS (société de biotechnologie) Président du Conseil de Surveillance de CYTHERIS (société de biotechnologie)	
Date de renouvellement de mandat : 23 mai 2008 Expiration du mandat : A.G. 2014	Administrateur de Président d'honneur du	la Fondation pour la Recherche Médicale LEEM
M. Bernard MASSIOT <i>Vice-Président du Conseil de Surveillance</i>	Gérant de SARL MBAM	
Date de nomination : 19 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2011		
Michel GUERBET <i>Membre du Conseil de Surveillance et Président d'honneur</i>	Président du Conseil d'Administration de GUERBET AS (Turquie). Gérant de S.C.I. KALB et Cie Co-Gérant de S.C. GUERBET FRON Président d'honneur du MEDEF de l'Est Parisien (association) Président d'honneur de l'Agence Seine Saint Denis Avenir (association) Président de « 93 Entreprendre » (association) Membre honoraire de « Jeunesse et Entreprises du 93 » (association) Administrateur de la C.C.I.P. la Fondation pour la recherche médicale	
Date de renouvellement de mandat : 18 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2012		
Philippe BIJU-DUVAL Membre du Conseil de Surveillance		
Date de nomination : 18 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2012		
Jacques BIOT <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Président Directeur Général JNB – Développement SA Président du Conseil d'Administration de l'Ecole des Mines d'Alès Membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Rein	
Date de renouvellement de mandat : 23 mai 2008 Expiration du mandat : A.G. 2014		
Jacky BOUDEVILLE <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Professeur à l'E.S.C.P.-E.A.P. (Enseignement supérieur de gestion de la C.C.I.P.)	
Date de renouvellement de mandat : 15 mai 2004 Expiration du mandat : A.G. 2010	Membre du Collège Recherche de l'Institut Français des Administrateurs	
Olivier GUERBET <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Président de SAS PULVEPUR	
Date de renouvellement de mandat : 25 mai 2007 Expiration du mandat : A.G. 2013	Gérant de SARL ADS	
Christian LOUVET <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>		
Date de renouvellement de mandat : 3 juin 2005 Expiration du mandat : A.G. 2011		

14.3 Conflits d'intérêts

À la connaissance de l'émetteur, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Directoire et Conseil de surveillance

Trois membres du conseil de surveillance sont indépendants et ont été nommés en raison de leur expertise (Jean-Jacques Bertrand, Jacques N. Biot, Jacky Boudeville). Les cinq autres membres du conseil de Surveillance appartiennent au groupe d'actionnaires familiaux. Il n'existe pas d'autres arrangements ou accord conclu avec les des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

A la connaissance de l'émetteur il n'existe pas de restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux de Guerbet

Les rémunérations de tous les membres du Directoire sont réparties entre rémunération fixe, rémunération variable, avantage en nature et distribution de stock-options .

Concernant la « **rémunération fixe** » pour les membres du Directoire, un critère de « maîtrise de l'emploi » et des « compétences » est appliqué pour déterminer l'adéquation des intéressés au poste occupé.

La « **part variable** » est déterminé en fonction de critères précis établis en début d'année : Ces critères recouvrent à la fois des objectifs généraux définis pour la société et des objectifs propres à la fonction occupée. Les objectifs des membres du Directoire sont en cohérence par rapport au budget de l'année, au plan moyen terme à 5 ans et au plan stratégique à 10 ans. Ces objectifs sont, dans des proportions équilibrées, d'ordre qualitatif d'une part et quantitatif d'autre part.

Au niveau des « **avantages en nature** », le bénéfice d'une voiture de fonction est offert à chaque membre du Directoire.

La distribution de « **stock-options** » relève d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Les rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social, tant par la société GUERBET que par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L 233-16 du Code de Commerce sont détaillés ci-dessous.

Rémunérations de Monsieur Philippe Decazes, Président du Directoire et mandataire social:

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Philippe DECAZES (*)		
M. Philippe DECAZES Président du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	290 699,63	337 865,78
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	290 699,63	337 865,78

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Philippe DECAZES (*)				
M. Philippe DECAZES Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	233 473,70	233 473,70	256 821,36	256 821,36
- rémunération variable (1)	73 964,42	55 854,93	n.d	73 964,42
- rémunération exceptionnelle	1 371	1 371	7 080,00	7 080,00
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	-	-	-	-
TOTAL	308 809,12	290 699,63	263 901,36	337 865,78

(*) Mandataire social.

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 75 % du salaire fixe

Rémunérations de Madame Marie-Christine Garnier, Directeur Général :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Madame Marie-Christine GARNIER		
Mme Marie-Christine GARNIER Directeur Général	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	137 191,14	151 383,29
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	137 191,14	151 383,29

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Madame Marie-Christine GARNIER				
	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
Mme Marie Christine GARNIER Directeur Général				
- Rémunération fixe	108 921,05	108 921,05	112 188,10	112 188,10
- rémunération variable (1)	25 520,16	15 340,97	n.d	25 520,16
- rémunération exceptionnelle	10 748,00	10 748,00	11 071,00	11 071,00
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 181,12	2 181,12	2 604,03	2 604,03
TOTAL	147 370,33	137 191,14	125 863,13	151 383,29

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Rémunérations de Monsieur Philippe Barthelet, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Philippe BARTHELET		
M. Philippe BARTHELET Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	150 353,71	170 542,15
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	150 373,71	170 542,15

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Philippe BARTHELET				
	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
M. Philippe BARTHELET Membre du Directoire				
- Rémunération fixe	125 920,88	125 920,88	132 195,96	132 195,96
- rémunération variable (1)	35 730,67	21 982,69	n.d	35 730,67
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 470,14	2 470,14	2 615,52	2 615,52
TOTAL	164 121,69	150 373,71	134 811,48	170 542,15

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Rémunérations de Monsieur Bruno Bonnemain, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Bruno BONNEMAIN		
M. Bruno BONNEMAIN Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	164 473,72	172 141,83
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	164 473,72	172 141,83

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Bruno BONNEMAIN				
M. Bruno BONNEMAIN Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	135 633,80	135 633,80	135 959,06	135 959,06
- rémunération variable (1)	28 484,21	21 272,36	n.d	28 484,21
- rémunération exceptionnelle	5 256,00	5 256,00	5 387,00	5 387,00
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 311,56	2 311,56	2 311,56	2 311,56
TOTAL	171 685,57	164 473,72	143 657,62	172 141,83

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Rémunérations de Monsieur Emmanuel Caillaud, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Emmanuel CAILLAUD		
M. Emmanuel CAILLAUD Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	150 171,12	170 974,84
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	150 171,12	170 974,84

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Emmanuel CAILLAUD				
M. Emmanuel CAILLAUD Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	130 248,00	130 248,00	136 760,40	136 760,40
- rémunération variable (1)	32 236,38	18 090,00	n.d	32 236,38
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	1 833,12	1 833,12	1 978,06	1 978,06
TOTAL	164 317,50	150 171,12	138 738,46	170 974,84

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Rémunérations de Madame Brigitte Dubreucq, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Madame Brigitte DUBREUCQ		
Mme Brigitte DUBREUCQ Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	139 619,11	148 367,12
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	139 619,11	148 367,12

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Madame Brigitte DUBREUCQ				
Mme Brigitte DUBREUCQ Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	116 301,06	116 301,60	122 116,68	122 116,68
- rémunération variable (1)	24 371,00	21 438,07	n.d	24 371,00
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	1 879,44	1 879,44	1 879,44	1 879,44
TOTAL	142 551,50	139 619,11	123 996,12	148 367,12

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Rémunérations de Monsieur Dominique Meyer, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Dominique MEYER		
M. Dominique MEYER Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	137 078,59	169 819,47
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	137 078,59	169 819,47

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Dominique MEYER				
M. Dominique MEYER Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	127 169,88	127 169,88	130 984,92	130 984,92
- rémunération variable (1)	36 090,81	8 151,91	n.d	36 090,81
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	1 756,80	1 756,80	2 743,74	2 743,74
TOTAL	165 017,49	137 078,59	133 728,66	169 819,47

(1) La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008 n'est pas arrêtée à la date de publication du document . A titre indicatif nous précisons que celle-ci représentera un maximum de 50% du salaire fixe

Information sur les retraites par capitalisation des dirigeants ou mandataires sociaux

Depuis le 1er janvier 2007, chaque membre du Directoire bénéficie d'un compte individuel de retraite (P.E.R.E.I. Retraite Volontaire) alimenté par des cotisations patronales de Guerbet. Les intéressés bénéficieront de ces sommes lorsqu'ils feront valoir leurs droits à la retraite. A titre d'information, le montant total de retraite capitalisation versé sur les comptes individuels de retraite s'élève à 48 834,36 € pour l'exercice 2008 (M. Philippe DECAZES 10 648,32 euros ; Mme Marie-Christine GARNIER 5 508,33 euros ; M. Philippe BARTHELET 6 717,03 euros ; M. Bruno BONNEMAIN 6 658,17 euros ; M. Emmanuel CAILLAUD 6 759,89 euros ; Mme Brigitte DUBREUCQ 5 859,55 euros ; M. Dominique MEYER 6 683,07 euros).

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuée durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N°et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Néant	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N°et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Néant	-	-	-	-

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur de ces membres : NEANT

L'émetteur respecte la loi n°2007-1223 du 21/08/07 notamment

« Sont interdits les éléments de rémunération, indemnités et avantages dont le bénéficiaire n'est pas subordonné au respect de conditions liées aux performances du bénéficiaire, appréciées au regard de celles de la société dont il préside le conseil d'administration ou exerce la direction générale ou la direction générale déléguée ».

« La soumission à l'approbation de l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-40 fait l'objet d'une résolution spécifique pour chaque bénéficiaire. Cette approbation est requise à chaque renouvellement du mandat exercé par les personnes mentionnées au premier alinéa ».

« Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut intervenir avant que le conseil d'administration ne constate, lors ou après la cessation ou le changement effectif des fonctions, le respect des conditions prévues. Cette décision est rendue publique selon des modalités et dans des délais fixés par décret en Conseil d'Etat. Tout versement effectué en méconnaissance des dispositions du présent alinéa est nul de plein droit ».

15.2 Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance
--

Membres du Conseil de Surveillance	Sommes versées en 2007 au titre de l'exercice 2006		Sommes versées en 2008 au titre de l'exercice 2007	
	Sommes totales brutes	Jetons de présence	Sommes totales brutes	Jetons de présence
M. Jean-Jacques BERTRAND Président du Conseil de Surveillance	51 900	17 300	55 500	18 500
M. Bernard MASSIOT Vice-Président du Conseil de Surveillance	34 600	17 300	37 000	18 500
M. Philippe BIJU-DUVAL Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500
M. Jacques BIOT Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500
M. Jacky BOUDEVILLE Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500
M. Michel GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500
M. Olivier GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500
M. Christian LOUVET Membre du Conseil de Surveillance	17 300	17 300	18 500	18 500

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-68 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des dispositions prises par votre Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Au préalable, nous vous rappelons que Guerbet a adopté le 27 octobre 2001 la structure juridique de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette structure juridique favorise une claire séparation entre les fonctions de direction et de gestion, assumées par le Directoire, et les fonctions de contrôle assurées par le Conseil de Surveillance, organe de représentation des actionnaires.

La société GUERBET se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF. Pour autant, les cas d'exceptions au référentiel sont mentionnés dans le présent rapport.

I - Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Votre Conseil de Surveillance⁽¹⁾ est composé de huit membres dont trois sont considérés comme « Administrateurs indépendants » en raison de leur non-appartenance au groupe familial et de l'absence d'un quelconque lien particulier avec la société ou le groupe Guerbet. Il s'agit de Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Jacques BIOT et Jacky BOUDEVILLE. Monsieur Jean-Jacques BERTRAND préside le Conseil de Surveillance. Il est précisé qu'aucun des « Administrateurs indépendants » ne possède un nombre significatif d'actions de la Société. Il est aussi précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'a de contrat de travail avec la société mère ou l'une quelconque de ses filiales.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, une durée de six ans. Compte tenu des spécificités du domaine d'activité de la Société et de la volonté du Conseil d'inscrire son action dans une perspective de long terme, le Conseil n'a pas souhaité suivre sur ce point le Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui préconise que la durée de ces mandats n'excède pas quatre ans.

Conformément à l'article 10 des statuts, un règlement intérieur établit les modalités de fonctionnement du Directoire et ses relations avec le Conseil de Surveillance. Ses principales dispositions portent sur les points suivants :

- réunions du Directoire (fréquence, convocation, règles de quorum et de majorité, représentation, procès-verbaux),
- relations avec le Conseil de Surveillance (mise à disposition d'informations, opérations soumises à l'autorisation préalable du Conseil, objectifs fixés au Directoire par le Conseil).

Le Directoire s'est réuni vingt-six fois en 2008. Sur l'ensemble des réunions 2008, le taux de présence s'élève à environ 89,5 %.

⁽¹⁾ Les informations concernant les membres du Conseil de Surveillance sont mentionnées dans la partie 14 « Organes d'administration » du présent document de référence

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois en 2008. Le taux de présence à l'ensemble des réunions du Conseil s'est établi à 86,7 %. Quatre réunions ont été principalement consacrées à l'examen des comptes trimestriels, semestriels ou annuels suivant les cas, arrêtés par le Directoire. Le Conseil s'est par ailleurs réuni en fin d'année pour examiner les objectifs et le budget 2009. A l'occasion de ces réunions le Conseil a également été amené à donner son autorisation préalable sur certaines opérations spécifiques soumises par le Directoire en application du Règlement Intérieur ou de dispositions statutaires (augmentation de capital d'une filiale, mise en place de financements, opération immobilière).

Depuis le début de l'année 2009, le Conseil de Surveillance s'est réuni une fois pour l'examen des comptes annuels relatifs à l'exercice 2008.

Organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Evaluation

Le Conseil a entrepris, au cours de l'exercice 2007, d'évaluer son activité dans le but d'améliorer son fonctionnement et la qualité de son travail. Afin de se conformer au Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF, le Conseil procédera désormais chaque année à une auto-évaluation et définira des axes d'améliorations. Le prochain travail en ce sens aura lieu au cours du mois de juillet 2009.

Comités

Pour préparer ses travaux et améliorer l'efficacité de ses réunions, le Conseil de Surveillance a institué depuis plusieurs années 3 comités spécialisés.

Les comités sont des instances d'étude et de réflexion. Ils ne prennent pas de décision. Ils rendent compte au Conseil de Surveillance de leurs travaux.

Comité Stratégique

Tous les membres du Conseil de Surveillance participent à ce comité qui se réunit en général une fois par trimestre au moins et plus fréquemment si nécessaire (6 réunions en 2008). Ce Comité est présidé par le Président du Conseil de Surveillance.

Le Comité Stratégique centre ses travaux sur l'examen des Plans à 5 ans et du plan stratégique à 10 ans, l'avancement des initiatives stratégiques, les projets de recherche, et l'organisation du Groupe ainsi que les nominations.

Comité des Rémunérations

Le comité est présidé par Monsieur Jean-Jacques Bertrand, Président du Conseil de Surveillance. Messieurs Christian LOUVET et Jacky BOUDEVILLE participent à ce comité. Monsieur Philippe BIJU-DUVAL rejoindra ce comité en 2009 en remplacement de Monsieur Jacky BOUDEVILLE.

Le Comité s'est réuni 2 fois en 2008.

Sa mission consiste à examiner la politique de rémunération de l'entreprise, les rémunérations des membres du Directoire, les plans de succession et plus généralement l'adéquation des ressources humaines aux projets de l'Entreprise. Il propose également les rémunérations du Président et du Vice-Président ainsi que les jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance.

Comité d'audit (ou comité des comptes)

Le comité est présidé par Monsieur Bernard MASSIOT, Vice-président du Conseil de Surveillance. Messieurs Jean-Jacques BERTRAND (indépendant), Président du Conseil de Surveillance, Jacques BIOT (indépendant) et Olivier GUERBET participent à ce Comité. Monsieur Jacky BOUDEVILLE (indépendant) rejoindra ce comité en 2009. Le comité comprendra donc 3 membres du Conseil de Surveillance qualifiés d'« administrateurs indépendants » sur 5 membres.

Le Comité s'est réuni 5 fois en 2008.

Sa mission consiste à examiner les comptes sociaux et consolidés, les reportings de gestion et le tableau de bord du Directoire, les budgets et plans, la structure de financement et les prévisions de trésorerie, et plus généralement à contrôler la qualité des informations de gestion reçues du Directoire, l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et la communication aux actionnaires. Il entend le Président du Directoire, le Directeur Administratif et Financier et les Commissaires aux Comptes qui participent aux travaux du Comité. Il revoit les conditions d'intervention des Commissaires aux Comptes et participe à leur sélection.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité d'Audit prévoit de faire approuver par le Conseil de Surveillance un règlement précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement conformément à la recommandation du Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/ MEDEF.

II - Informations relatives au contrôle interne

Le Groupe considère le contrôle interne comme étant un ensemble de politiques et de processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières ainsi que la conformité aux Lois et réglementations en vigueur.

Le contrôle interne s'appuie sur :

- l'organisation et le fonctionnement des organes de direction de l'entreprise tels qu'ils sont décrits ci-dessus,
- un système « qualité » propre à Guerbet avec des activités de contrôle, indicateurs, évaluation des risques et pilotage des processus,
- des procédures et une organisation relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable.

II – 1 Le système « qualité » de Guerbet.

La société mère du Groupe est certifiée ISO suivant la norme V 2000. Dans le cadre de cette norme Guerbet a défini les 12 grands processus qui structurent son fonctionnement (3 processus de pilotage, 3 processus de réalisation et 6 processus contributifs) et auxquels sont rattachées les principales procédures Groupe.

Des indicateurs d'activité ont été élaborés au sein de chaque processus. L'activité de contrôle des indicateurs permet la mise en évidence d'incidents et ou progrès dans chaque processus. La tenue de comités de pilotage permet le suivi des indicateurs et l'identification des axes d'amélioration.

Une Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) est périodiquement mise à jour au cours des revues de processus afin de mesurer les risques liés aux activités, afin d'identifier les situations d'urgence prévisibles et définir l'organisation et les moyens pour y faire face et en particulier à tester et réexaminer périodiquement l'organisation et les moyens définis.

Enfin, des Plans d'Amélioration Continue sont élaborés processus par processus visant à améliorer progressivement leur fonctionnement et permettre l'atteinte de la performance pour chacun d'entre eux. Signalons enfin que les filiales du Groupe sont progressivement certifiées ISO 9000.

Dans le cadre de cette certification ISO, l'entreprise s'est également engagée à appliquer les différents référentiels métiers relatifs à son activité et en particulier les référentiels pharmaceutiques pour lesquels elle est inspectée par ailleurs.

II – 2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Le contrôle interne relatif au traitement de l'information financière et comptable vise à assurer au sein du Groupe Guerbet la conformité des informations comptables et financières avec les Lois et règlements. Le contrôle interne vise également à assurer l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire.

Les activités de Direction Générale, de Direction Financière et de Contrôle de gestion du Groupe sont centralisées au niveau de la société mère Guerbet. Par ailleurs les filiales du Groupe disposent pour la plupart de services administratifs et comptables.

Le Groupe GUERBET a mis en place une procédure de contrôle des engagements hors bilan, notamment des engagements de cautions et garanties, et instruments de marché qui sont revus périodiquement par le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance.

La Direction financière du Groupe a mis en place un Plan Comptable et des procédures applicables par l'ensemble des entités du Groupe. Ces procédures concernent les normes comptables et la remontée d'informations (balance comptable, dossier de consolidation, informations détaillées sur les positions de trésorerie, les ventes, les comptes clients, les stocks, les coûts, etc).

Les filiales du Groupe se sont par ailleurs engagées à appliquer les principales procédures générales (politique financière Groupe en particulier) à travers des chartes signées entre elles et la maison mère.

Les comptes consolidés semestriels et annuels du Groupe sont préparés par les équipes de la maison mère. Une liasse de consolidation retraitée aux normes édictées par le Groupe est établie pour chaque filiale consolidée à partir des données comptables provenant des systèmes d'information locaux. Il n'existe pas de sous palier de consolidation, toutes les entités du groupe étant détenues directement par la société mère Guerbet.

Enfin, le Groupe organise des audits internes pour valider le niveau de conformité par rapport aux politiques et procédures en vigueur. Les résultats de ces audits font l'objet d'une présentation au Directoire.

II – 3 Gestion des risques

Les risques auxquels l'entreprise est exposée, ont fait l'objet d'une identification, d'une évaluation, et d'une hiérarchisation de telle manière à mieux les maîtriser.

Chaque processus, projet et métier procède à une analyse régulière de ses risques, permettant la mise en place d'actions de prévention et de réduction.

Les actions mises en place sont suivies dans les plans d'amélioration continue.

Des revues systématiques par thèmes sont organisées pour faire le bilan des avancées de ces actions et des réévaluations des risques encourus en fonction des changements d'environnement de l'Entreprise: Revue annuelle de Direction Qualité, Revue annuelle Hygiène-Sécurité-Environnement, Revue des projets stratégiques.

Un Comité de Veille a été institué dont l'objectif est d'analyser les signaux faibles d'alerte susceptibles d'évoluer en crise. Une organisation de gestion de crise décrite dans le système qualité, permet de faire face aux crises avérées pour en limiter les impacts.

Un risk manager a été nommé et a en charge la promotion et le développement des compétences en matière de management des risques, en diffusant le savoir faire et l'expertise et en apportant un support

méthodologique au management opérationnel. Il a également en charge l'optimisation du coût du risque par son transfert éventuel aux assurances.

Les politiques définies en matière de Qualité-Sécurité-Environnement et Finances font partie du dispositif de maîtrise des risques liés aux métiers de Guerbet.

III - Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Le Comité des rémunérations est chargé par le Conseil de Surveillance de l'étude des rémunérations et de la préparation des décisions du Conseil.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

1) Les membres du Conseil de Surveillance

Au titre de l'exercice 2007, le montant des jetons de présence attribués, par parts égales, aux huit membres du Conseil de Surveillance en fonction durant cet exercice, s'est élevé à 148'000 euros versés en 2008 conformément à la résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires de mai 2008.

Au titre de l'exercice 2008, il sera proposé aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle prévue le 15 mai 2009, d'attribuer des jetons de présence d'un montant global de 158'500 euros, composé d'une part fixe de 148'000 euros, soit 18'500 euros pour chacun des 8 membres du conseil de Surveillance, augmentée d'une part variable d'un montant total de 10'500 euros, calculée en fonction des contributions de chacun d'entre eux aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération.

Des comparaisons ont montré que ces montants se situaient dans le bas de la fourchette des sociétés de même importance.

2) Le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance

La rémunération du Président du Conseil de Surveillance est fixée à deux fois le montant du jeton de présence, celle du Vice-Président, à une fois le montant du jeton de présence.

LE DIRECTOIRE

Le Président du Directoire est rémunéré au titre de son mandat social. Il n'a pas de contrat de travail.

Les six autres membres du Directoire ont des contrats de travail au titre desquels ils sont rémunérés, leur mandat social étant exercé à titre gratuit.

Les rémunérations de tous les membres du Directoire sont réparties entre « salaire de base » ; « bonus » ; « avantages » et distribution de « stock-options ».

Chaque poste fait l'objet d'une évaluation par rapport au marché pharmaceutique selon la méthodologie d'un cabinet de conseil qui permet de comparer les éléments de rémunérations à la profession.

Concernant le « **salaire de base** » pour les membres du Directoire, un critère de « maîtrise de l'emploi » et des « compétences » est appliqué pour déterminer l'adéquation des intéressés au poste occupé.

L'accès au « **bonus annuel** » est déterminé en fonction de critères précis établis en début d'année : Ces critères recouvrent à la fois des objectifs généraux définis pour la société (2 objectifs sur 5 en 2008) et des objectifs propres à la fonction occupée (3 objectifs sur 5 en 2008). Les objectifs des membres du Directoire sont en cohérence par rapport au budget de l'année, au PMT à 5 ans et au plan stratégique à 10 ans. Ces objectifs sont, dans des proportions équilibrées, d'ordre qualitatif d'une part et quantitatif d'autre part. En 2008, la part variable de la rémunération du Président du Directoire s'est élevée à 21,9% de sa rémunération totale. Cette part a été de 18,5% au global pour les autres membres du Directoire.

Au niveau des « **avantages** », le bénéfice d'une voiture de fonction est offert à chaque membre du Directoire.

La distribution de « **stock-options** » relève d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance. A titre d'exemple, en 2005, le personnel du groupe a bénéficié d'un plan de stock-options. A cette occasion, les membres du Directoire se sont vus attribuer des stock-options dont le nombre a été arrêté en fonction des responsabilités occupées.

Le Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF recommande que les éléments de rémunérations des dirigeants soient publiés immédiatement après la réunion du Conseil les ayant arrêtés. La société GUERBET estime que les rémunérations doivent être analysées en fonction des résultats de l'exercice considéré et sont donc publiées dans les documents et selon les périodes définis par la législation en vigueur.

Le Président du Conseil de Surveillance

16.2 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du code du commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Guerbet – Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GUERBET SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

HORWATH AUDIT FRANCE

DELOITTE & ASSOCIES

Marc de PRÉMARE

Christophe PERRAU

17 SALARIES

17.1 Effectifs moyens du Groupe

Effectifs *moyens* du groupe par catégories de personnel

	Cadres	Techniciens, Agents de Maîtrise, Visiteurs Médicaux	Ouvriers et Employés	Total
2008	297	698	267	1 262
2007	282	686	261	1 229
2006	279	677	244	1 200

Effectifs *moyens* du groupe par activité

	Industriel	Commercial	Recherche & Développement	Supports	Total
2008	528	298	196	241	1 262
2007	513	294	189	233	1 229
2006	487	289	193	232	1 200

17.2 Participations et stock options des salariés

17.2.1 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social ou directeur et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant ou mandataire social						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Néant	-	-	-	-	-	-

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice à chaque dirigeant ou mandataire social				
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
M. Philippe DECAZES (*)	N°2 22.11.2001	4 370	22,27 €	2001
Mme Marie-Christine GARNIER	N°2 22.11.2001	2 755	22,27€	2001
Mme Brigitte DUBREUCQ	N°3 26.08.2002	600	32,94€	2002
M. Bruno BONNEMAIN	N°3 26.08.2002	180	32,94€	2002

(*) Mandataire social.

PLANS D'OPTIONS	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'Assemblée Générale	19.05.2001	19.05.2001	19.05.2001	16.11.2002	16.11.2002	16.11.2002	18.05.2006
Date du Conseil d'Administration	18.05.2001						
Date du Directoire		22.11.2001	26.08.2002	25.02.2003	23.09.2003	26.07.2005	25.09.2007
Nombre total d'options attribuées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	7 500	25 000	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000
Mandataires sociaux (1) :							
M. Philippe Decazes	-	10 000	-	-	-	4 000	-
Mme Marie-Christine Garnier	-	5 000	-	-	-	2 000	-
M. Philippe Barthelet	-	-	600	-	4 400	2 000	-
M. Bruno Bonnemain	-	-	600	-	4 400	2 000	-
M. Emmanuel Caillaud	-	-	-	-	-	-	5 000
Mme Brigitte Dubreucq	-	-	600	-	4 400	2 000	-
M. Dominique Meyer	-	-	600	-	-	2 000	-
						5 107	(9)
Point de départ d'exercice des options	18.05.2001	22.11.2003 (8)	26.08.2004 (8)	25.02.2005 (8)	23.09.2005 (8)	26.07.2007 (8)	25.09.2009 (8)
Date d'expiration	17.05.2008	21.11.2008	25.08.2009	24.02.2010	22.09.2010	25.07.2012	24.09.2017
Prix de souscription ou d'achat (10)	17,85 €	22,27 €	32,94 €	32,24 €	37,16 €	82,91 €	15,22 €
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	7 500 (2)	25 000 (3)	25 170 (4)	2 402 (5)	6 000 (6)	4 450 (7)	0
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	0	0	7 500	1 200	0	11 950	0
Nombre total d'options restantes	0	0	5 030	298	13 200	90 550	7 000

- (1) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au 31 décembre 2008
- (2) 2 100 options exercées en 2003 + 3 450 options exercées en 2005 + 675 options exercées en 2006 + 1 275 options exercées en 2008
- (3) 5 000 options exercées en 2004 + 7 830 options exercées en 2005 + 5 045 options exercées en 2007 + 7 125 options exercées en 2008
- (4) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008 + 280 options exercées en 2009
- (5) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008
- (6) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007
- (7) 150 options exercées en 2006 (2 cas de dérogation à l'indisponibilité fiscale - article 91 ter du C.G.I.) et 1 250 options exercées en 2007 (dont 1 cas de dérogation) et 3 050 options exercées en 2008 (dont 6 cas de dérogation)
- (8) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années
- (9) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3ème année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5ème année à compter de celle-ci.
- (10) Ces prix correspondent à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant les réunions du Directoire qui ont attribué les options.

**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social
(options non levées)**

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Nombre d'options attribuées
M. Philippe DECAZES (*)	4 000
Mme Marie-Christine GARNIER	2 000
M. Philippe BARTHELET	7 000
M. Bruno BONNEMAIN	6 680
M. Emmanuel CAILLAUD	5 000
M. Brigitte DUBREUCQ	6 400
M. Dominique MEYER	7 107

(*) Mandataire social.

17.2.2 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers	Quantités totales attribuées	Prix	Dates d'échéance	Plan N° options de souscription
Options consenties durant l'exercice 2008 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :	-	-	-	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2008 par les 10 salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites ou achetées est le plus élevé				
- 1 salarié pour 1 275 options	1 275	17,85 €	17.05.2008	1
- 2 salariés pour un total de 500 options (même plan)	500	82,91 €	25.07.2012	6
- 1 salarié pour un total de 460 options	260	32,94 €	25.08.2009	3
	200	82,91 €	25.07.2012	6
- 1 salarié pour 300 options du même Plan	300	32,94 €	25.08.2009	3
- 1 salarié pour 250 options du même Plan	250	32,94 €	25.08.2009	3
- 1 salarié pour 219 options du même Plan	219	32,94 €	25.08.2009	3
- 1 salarié pour 207 options du même Plan	207	32,94 €	25.08.2009	3
- salariés pour un total de 200 options (même Plan)	200	82,91 €	25.07.2012	6
- 1 salarié pour 200 options du même Plan	200	32,94 €	25.08.2009	3

17.3 Accords de participation et intéressement

Il existe au sein du Groupe Guerbet des accords spécifiques d'intéressement et de participation.

Les salariés des sociétés françaises du Groupe (Guerbet, Simafex et Medex) bénéficient d'un accord de participation dérogatoire. La somme qui sera versée au titre de la participation pour l'exercice 2008 est de 1 218 K€.

Les salariés de la société Guerbet bénéficient d'un accord d'intéressement basé sur le résultat opérationnel courant du Groupe. L'intéressement pour l'exercice 2008 est de 2 095 K€.

Les salariés de la société Simafex bénéficient d'un accord d'intéressement basé sur le résultat opérationnel courant du Groupe. L'intéressement pour l'exercice 2008 est de 77 K€.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition actuelle du capital et des droits de vote

A la date du 31 décembre 2008, le nombre total d'actions composant le capital de la société était de 3 019 965 et le nombre total de droits de vote était de 4 924 963.

Les actionnaires inscrits en nominatif représentent 621 comptes dont 110 correspondent aux actionnaires familiaux.

Le flottant réglementaire, de 15 % au compartiment B (Eurolist), est respecté.

Les tableaux ci-dessous donnent, par catégorie, les informations concernant les actionnaires connus de la société à la date du 31 décembre des trois derniers exercices, suivant les actions inscrites au nominatif.

31/12/08	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 675 990	55,50%	3 340 560	67,83%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	116 970	3,87%	214 946	4,36%
Autres nominatifs	214 817	7,11%	362 376	7,36%
Public	1 007 081	33,35%	1 007 081	20,45%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%		
TOTAL	3 019 965	100,00%	4 924 963	100,00%

31/12/07	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 696 214	56,45%	3 381 624	68,59%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	111 117	3,69%	206 707	4,19%
Autres nominatifs	250 884	8,35%	400 366	8,12%
Public	941 247	31,33%	941 247	19,09%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%	-	
TOTAL	3 004 569	100,00%	4 929 944	100,00%

31/12/06	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 706 888	57,17%	3 402 055	69,14%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	113 939	3,82%	209 212	4,25%
Autres nominatifs	151 529	5,08%	301 143	6,12%
Public	1 008 055	33,76%	1 008 055	20,49%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%	-	
TOTAL	2 985 518	100,00%	4 920 465	100,00%

Les personnes suivantes, membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont actionnaires directement et indirectement de la société GUERBET, globalement à hauteur de 13,40 % du capital et 19,85 % des droits de vote en AGO :

- Philippe Decazes
- Marie-Christine Garnier
- Philippe Barthelet
- Bruno Bonnemain
- Brigitte Dubreucq
- Dominique Meyer
- Emmanuel Caillaud
- Jean-Jacques Bertrand
- Bernard Massiot
- Philippe Biju-Duval
- Jacques Biot
- Jacky Boudeville
- Michel Guerbet
- Olivier Guerbet
- Christian Louvet

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré au cours de l'exercice 2008, ni même depuis le début de l'année 2009.

18.2 Droits de vote double

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double (décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 1985) est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

18.3 Détention, contrôle de l'émetteur

Cf tableau supra

18.4 Accord visant à changer le contrôle de l'émetteur

Pacte d'actionnaires

Un pacte, regroupant principalement des actionnaires du groupe familial, a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n°202C1653.

Ce pacte a notamment pour objet « d'animer le groupe d'actionnaires d'origine principalement familiale, d'organiser les mouvements des actions de la société GUERBET que chacun des membres possède ou possèdera et d'assurer la cohésion et la représentativité du groupe qu'ils constituent dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur » mais aussi « d'associer les membres du pacte au projet de développement de l'entreprise ; de coordonner les cessions de titres ; de participer activement à la sélection éventuelle de nouveaux partenaires de la société GUERBET ; de suggérer la désignation de nouveaux membres du conseil de surveillance de la société GUERBET ». En outre, l'avis du C.M.F. précisait que ce nouveau pacte laissait perdurer l'action de concert qui était menée par les signataires du pacte de 1985.

En 2005 et en 2006, un actionnaire s'est désengagé et huit autres, dont trois membres du groupe familial, ont demandé à adhérer à ce pacte et ont été agréés par le Bureau du Pacte.

Au 31 décembre 2008, les signataires de ce pacte détenaient 55,58 % du capital et 67,93 % des droits de vote de la société GUERBET en A.G.E.

Engagement collectif de conservation de titres

Un engagement collectif de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 885-I bis du Code Général des Impôts a été signé le 26 mars 2004 par un certain nombre d'actionnaires de Guerbet et notamment des actionnaires du groupe familial. Cet engagement a été conclu, avec effet rétroactif pour l'I.S.F. 2004, pour une durée minimale de six ans et sera ensuite renouvelé par tacite reconduction, par périodes successives d'une année chacune. A la date du 31 décembre 2008, il portait toujours sur la conservation d'un nombre total de 737 885 actions Guerbet représentant 24,43 % du capital et 29,77 % des droits de vote. Chacun des signataires ou leurs ayants-droit aura la possibilité, à l'échéance ou à l'expiration de chaque période de renouvellement, de dénoncer son engagement de conservation pour tout ou partie des titres concernés. Cet engagement a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} avril 2004.

Un autre engagement collectif de conservation de titres a été souscrit pour l'application de l'article 885-I bis du Code Général des Impôts a été signé le 29 décembre 2005 par un certain nombre d'actionnaires de Guerbet et notamment des actionnaires du groupe familial. Cet engagement a été conclu pour une durée minimale de six ans et sera ensuite renouvelé par tacite reconduction, par périodes successives d'une année chacune. A la date du 31 décembre 2008, il portait sur la conservation d'un nombre total de 650 722 actions Guerbet, représentant 21,55 % du capital et 26,26 % des droits de vote. Chacun des signataires ou leurs ayants-droit aura la possibilité, à l'échéance ou à l'expiration de chaque période de renouvellement, de dénoncer son engagement de conservation pour tout ou partie des titres concernés.

Certains titres de cet engagement font déjà partie de l'engagement précédent, signé le 26 mars 2004. Dans ce cas, les titres concernés sont engagés pour une période supplémentaire de deux ans.

Un autre engagement collectif de conservation de titres a été souscrit pour l'application de l'article 787 B du Code Général des Impôts a été signé le 27 octobre 2005 par un certain nombre d'actionnaires de Guerbet et notamment des actionnaires du groupe familial. Cet engagement a été conclu pour une durée minimale de deux ans et pouvait ensuite être renouvelé par tacite reconduction, pour une durée indéterminée. Cet engagement collectif de conservation n'a pas été reconduit. Conformément à son article 2, cet engagement a pris fin au 30 janvier 2008. A la date du 31 décembre 2007, il portait sur la conservation d'un nombre total de 719 665 actions Guerbet, représentant 23,95 % du capital et 29,10 % des droits de vote.

Nantissement sur les actions de la Société

Selon les informations portées à la connaissance de la Société et arrêtées au 31 décembre 2008, 1.435 actions nominatives sont nanties au profit de divers établissements financiers. A la connaissance de la Société, il n'existe aucune autre sûreté sur les actions de la Société, ni aucune sûreté sur les fonds de commerce de la Société et de ses filiales.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Cf chapitre 20.1.1 - Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2008 – « Note 27 Information relative aux parties liées »

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2008 – Etats Financiers

BILAN CONSOLIDE EN NORMES IFRS

en milliers d'euros

ACTIF (valeurs nettes)	Notes	31/12/08	31/12/07
Immobilisations incorporelles	1	35 444	34 077
Immobilisations corporelles	2	131 323	123 180
Actifs financiers non courants	3	1 614	1 451
Impôts différés	4	5 599	5 461
Total actifs non courants		173 980	164 169
Stocks	5	93 761	85 014
Clients et comptes rattachés	6	73 745	80 659
Actifs destinés à être cédés			
Autres actifs financiers	7	27 686	17 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	13 786	9 887
Total actifs courants		208 978	193 043
TOTAL ACTIF		382 958	357 212
<hr/>			
PASSIF	Notes	31/12/08	31/12/07
Capital		12 080	12 018
Autres réserves		152 753	135 052
Résultat consolidé		24 389	23 762
Ecarts de conversion		(3 496)	123
Capitaux propres	9	185 726	170 955
Dont part du groupe		185 726	170 955
Dettes financières non courantes	11	78 993	59 283
Impôts différés	4	5 351	5 207
Provisions	10	13 268	11 754
Total passifs non courants		97 612	76 244
Fournisseurs et comptes rattachés		35 276	37 130
Dettes financières courantes	12	13 155	19 605
Autres passifs financiers	11	38 681	39 990
Impôts courants exigibles		7 165	10 654
Provisions	10	5 343	2 634
Total passifs courants		99 620	110 013
TOTAL PASSIF		382 958	357 212

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS

en milliers d'euros

	Notes	2008	2007
Chiffre d'affaires	13	320 783	305 548
Redevances		519	406
Autres produits de l'activité	14	4 919	955
Achats consommés		(78 685)	(84 800)
Charges de personnel	15	(84 791)	(81 736)
Charges externes	16	(93 274)	(87 036)
Impôts et taxes	17	(12 107)	(13 968)
Dotations aux amortissements	18	(16 615)	(15 554)
Dotations nettes aux provisions		(5 941)	(841)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		6 715	14 542
Autres produits et charges d'exploitation	19	(1 636)	(933)
Résultat opérationnel courant		39 887	36 583
Autres produits et charges opérationnels	20	(77)	208
Résultat opérationnel		39 810	36 791
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		732	218
Coût de l'endettement financier brut	21	(5 531)	(3 075)
Coût de l'endettement financier net		(4 799)	(2 857)
Profits et pertes de change		(955)	(52)
Autres produits et charges financiers		(78)	(185)
Charge d'impôt sur le résultat	22	(9 589)	(9 935)
Résultat net consolidé		24 389	23 762
Dont part du groupe		24 389	23 762
Résultat net par action (€)	28	8,10	7,91
Résultat net dilué par action (€)	28	7,82	7,63

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en milliers d'euros

	2008	2007
Résultat de l'exercice	24 389	23 762
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
Stock options	339	628
Ecart actuariels sur engagements IAS 19	(152)	368
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES	24 576	24 758

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE IFRS

En milliers d'euros	Notes	2008	2007
Résultat net		24 389	23 762
Dotations aux amortissements		16 881	15 554
Dotations et reprises de provisions	10.1	3 919	(540)
Variation de juste valeur des instruments de couverture		860	(254)
Charges de stock-options		339	628
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		(405)	160
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		45 983	39 310
Coût de l'endettement financier net		4 799	2 857
Charges d'impôt (y compris impôts différés)		9 590	9 935
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		60 372	52 102
Impôts versés		(18 580)	(6 938)
<i>(Augmentation), diminution des stocks</i>	5	(8 747)	(11 929)
<i>(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés</i>	6	6 719	3 346
<i>Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés</i>		(2 106)	4 617
<i>Augmentation, diminution des autres actifs</i>	7	(3 605)	(2 856)
<i>Augmentation, diminution des autres passifs</i>	12	(2 407)	1 950
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)		(10 146)	(4 872)
 FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		 31 646	 40 292
Investissements		(29 385)	(39 795)
<i>en immobilisations incorporelles</i>	1	(1 346)	(533)
<i>en immobilisations corporelles</i>	2	(27 442)	(39 172)
<i>en immobilisations financières</i>		(597)	(90)
Cessions d'immobilisations		3 395	368
 FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT(B)		 (25 990)	 (39 427)
Dividendes versés		(6 749)	(5 960)
Augmentation de capital		565	652
Nouveaux emprunts à long terme		31 068	15 776
Remboursements d'emprunts		(11 993)	(16 526)
Rachat et revente d'actions propres			
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location fin.)		(4 717)	(2 819)
 FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)		 8 174	 (8 877)
Incidences des variations des cours de devises (D)		(4 034)	279
 VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)		 9 796	 (7 733)
TRESORERIE INITIALE		(880)	6 853
TRESORERIE FINALE	8	8 916	(880)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Réserves Consolidées	Résultat	Variation des écarts de conversion	
Situation au 31/12/2006	11 942	120 514	18 926	754	152 136
Distribution de dividendes		(5 960)			(5 960)
Incorporation du résultat 2006		18 926	(18 926)		0
Augmentation de capital	76	576			652
Résultat consolidé 2007			23 762		23 762
Ecarts de conversion				(631)	(631)
Stock-options		628			628
Ecarts actuariels		368			368
Autres mouvements		-			-
Situation au 31/12/2007	12 018	135 052	23 762	123	170 955
Distribution de dividendes		(6 749)			(6 749)
Incorporation du résultat 2007		23 762	(23 762)		0
Augmentation de capital	62	503			565
Résultat consolidé 2008			24 389		24 389
Ecarts de conversion				(3 619)	(3 619)
Stock-options		339			339
Ecarts actuariels		(152)			(152)
Autres mouvements		(2)			(2)
Situation au 31/12/2008	12 080	152 753	24 389	(3 496)	185 726

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2008

En milliers d'euros (K€)

I) Règles et méthodes comptables

a) Principes généraux et comparatifs

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés annuels de Guerbet sont établis depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Auparavant, les comptes consolidés étaient établis en conformité avec les méthodes et principes comptables définis par le Règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Principales options retenues lors de la transition aux normes IFRS :

1) L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Vil lepine a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004, sur la base de l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros affectés aux terrains.

2) Les actifs incorporels dont la durée d'utilité n'est pas définie ne sont pas amortis conformément à la norme IAS 38. L'amortissement pratiqué antérieurement dans les comptes en normes françaises a été conservé pour sa valeur cumulée au 1^{er} janvier 2004.

3) Les écarts de conversion existant au 1^{er} janvier 2004 ont été portés en « Autres réserves ».

Pour les autres éléments relatifs à 2005, nous prions le lecteur de se reporter à notre document de référence déposé à l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0221 et consultable sur le site de l'AMF.

Amendements aux normes antérieurement publiées, adoptés par l'Union Européenne et entrant en vigueur en 2008

Les amendements des normes IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir, relatifs au reclassement des actifs financiers ont été appliqués pour la première fois par le Groupe. Ils n'ont une incidence que sur la présentation des notes annexes.

Normes et amendements adoptés par l'Union européenne et non anticipés par le Groupe

- IFRS 2 (Amendement relatif aux conditions d'acquisition des droits et annulations) ;
- IFRS 8 (Secteurs opérationnels) ;
- IAS 1 (Présentation des états financiers (révisée)) ;
- IAS 23 (Coûts d'emprunts (révisée)).

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation. A ce stade de nos travaux, leur application ne devrait pas générer de changement majeur pour le Groupe.

- Amendement IAS 1 - IAS 32 (Amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation) ;
- Amendement IFRS 1 – IAS 27 (Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée).

Interprétations adoptées par l'Union européenne et non anticipées par le Groupe

- IFRIC 11 (Actions propres et transaction intragroupe) ;
- IFRIC 13 (Programme de fidélité clients) ;
- IFRIC 14 (IAS19 - Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum).

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne et non anticipés par le Groupe

- IFRS 1 (Première adoption des IFRS (révisée)) ;
- IFRS 3 (Regroupements d'entreprises (révisée)) ;
- IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels (révisée)) ;
- Amendement IAS 39 (Reclassement des actifs financiers : date d'application, transition et expositions éligibles à la comptabilité de couverture) ;
- IFRIC 12 (Concessions) ;
- IFRIC 15 (Accords pour la construction d'un bien immobilier) ;
- IFRIC 16 (Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger) ;
- IFRIC 17 (Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires) ;

b) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui peut fragiliser certains partenaires et rendre difficiles l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles, les dépréciations de stocks, les provisions, les litiges avec des tiers et les impôts différés.

c) Principes de consolidation

Guerbet consolide :

- par intégration globale, les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ;
- par mise en équivalence, les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en assurer la gestion ;
- par intégration proportionnelle, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Toutes les transactions inter-compagnies sont éliminées.

d) Consolidation de filiales

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3, selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Actifs et passifs

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

Goodwills

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill.

Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif, en Goodwill. Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

e) Méthodes de conversion

1 - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées :

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture à la date de l'arrêté comptable. Les écarts résultant de cette valorisation sont enregistrés au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers », en tenant compte des couvertures de change à terme ou des contrats d'option de change à terme.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

2 - Conversion des comptes de filiales étrangères hors zone Euro :

Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques, les autres postes du bilan aux cours officiels de fin d'exercice, les postes du compte de résultat au cours moyen de l'exercice. L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est porté dans les capitaux propres, au poste « Ecart de conversion ».

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques enregistrées à l'actif du bilan concernent uniquement des marques acquises soutenues par des dépenses de promotion.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale :

- les marques ne donnent lieu à aucun amortissement ;
- les brevets acquis sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas la durée de protection ;
- l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

g) Frais de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires, le Groupe considère que les frais supportés avant obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ne répondent pas aux critères ci-dessus. Par conséquent, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Par ailleurs, les frais supportés après obtention de l'AMM constituent des frais commerciaux non activables selon les critères IAS 38.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production. Par exception, selon l'option ouverte par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS, le site de Villepinte a été comptabilisé à la juste valeur au 1^{er} janvier 2004.

Est immobilisé l'ensemble des coûts directement attribuables et nécessaires à la mise en état de marche des investissements, depuis les Avant Projets (sommaires et détaillés) d'ingénierie, jusqu'aux coûts de validation et qualification des installations.

Les coûts des emprunts ne sont pas incorporés dans la valeur des immobilisations.

Les subventions d'équipement reçues ne sont pas déduites de la valeur des immobilisations mais présentées pour leur valeur amortie en produits constatés d'avance.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail ou de location financement sont traités comme des immobilisations acquises à crédit, selon IAS 17.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée d'utilité des actifs sur la base du coût d'acquisition ou de production, éventuellement réévalué, et sous déduction d'une valeur résiduelle le cas échéant. Les durées d'amortissement sont appréciées en fonction des durées d'utilité qui s'établissent en général dans les limites suivantes :

- Constructions : 20 à 50 ans
- Aménagements, agencements : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

i) Dépréciation des immobilisations

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, une provision est constituée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unité génératrice de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

j) Contrats de location

Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

k) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à la norme IAS 39 à compter de la date de transition aux IFRS (option IFRS 1).

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés, sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transactions ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis.

Actifs détenus à des fins de transactions

Ce sont des actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de réalisation d'un profit à court terme, ou bien encore volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances accordés sont évalués selon la méthode du coût historique (coût amorti - taux d'intérêt effectif). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, majoré des intérêts courus. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs et au minimum à chaque arrêté comptable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Les plus ou moins values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession, à l'exception des pertes de valeur qui sont enregistrées en résultat lors de leur détermination.

Les pertes et gains de change des actifs en devises sont enregistrés en résultat pour les actifs monétaires et en capitaux propres pour les actifs non monétaires.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont classés en autres actifs, courants et non courants et en trésorerie.

l) Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des stocks peuvent également être dépréciés en fonction des taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou à un prix inférieur au coût de revient, compte tenu des frais de distribution et de commercialisation restant à engager.

m) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques d'irrécouvrabilité évalués au cas par cas.

La titrisation de créances consiste à céder des créances sur la clientèle à une entité qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur le marché des capitaux. Lorsque les garanties accordées à cette entité ne permettent pas de considérer qu'il y ait un transfert de risques réels au cessionnaire, les créances sont conservées à l'actif et un emprunt est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

n) Actifs non courants détenus en vue d'être cédés

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue d'être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, la vente doit être hautement probable.

Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Ces valeurs mobilières de placement sont considérées comme des titres réévalués à la juste valeur en résultat.

p) Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Afin de gérer son exposition aux risques de taux, le Groupe utilise des options de couverture qui sont évaluées à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les modifications de cette juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut ».

q) Engagement envers les salariés

Selon les lois et habitudes des pays dans lesquels le Groupe exerce son activité, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19.

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

r) Instruments financiers dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés afin de gérer et réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements de premier plan. La mise en oeuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers. Elle est contrôlée par un cabinet conseil spécialisé en activités de marchés.

Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » pour les instruments de taux et en « Profits et pertes de change » pour les instruments de change.

s) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens. Il est présenté net des escomptes de règlement accordés.

t) Subventions publiques

Les subventions d'investissement ne sont pas comptabilisées en diminution du coût d'acquisition des immobilisations, mais portées en produits constatés d'avance. Leur montant est repris en autres produits opérationnels au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées.

Les aides à l'innovation et à l'emploi qui sont perçues, sont comptabilisées en « Autres produits de l'activité » sur la période au cours de laquelle elles deviennent définitivement acquises.

u) Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans d'options consentis à des salariés. Le Groupe applique la norme IFRS 2 pour les options de souscription d'actions octroyées après le 7 novembre 2002.

La méthode binomiale est utilisée pour évaluer la juste valeur des options accordées.

La juste valeur des options est comptabilisée en charges de personnel de manière étalée sur la durée d'indisponibilité des options, en contrepartie des capitaux propres.

v) Impôt sur les résultats et impôt différé

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable et en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant de textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées.

Les impôts différés sur déficits sont comptabilisés lorsqu'ils sont récupérables dans un avenir proche.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

En France, les sociétés Guerbet et Simafex sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

w) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action, dilué, est déterminé en tenant compte de toutes les actions qui pourraient être potentiellement créées et de l'économie éventuelle, nette d'impôt, qui résulterait de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital.

A la fin de l'exercice, les actions potentielles sont constituées uniquement par des options de souscriptions d'actions.

x) Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt résulte de l'addition :

- du résultat net ;
 - des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres ;
 - des charges calculées (dotations aux amortissements, provisions ...), diminuées des reprises sur charges calculées ;
 - du résultat de cession des immobilisations et actifs financiers non courants ;
- réduit de :
- la quote-part des subventions d'investissement rapportées au résultat.

II) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a connu aucune évolution.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale, avec un pourcentage d'intérêts de 100% (voir liste des sociétés en note 32).

La société mère SA Guerbet a acquis 60% des titres de la société Medex en juin 2004 pour 3 000 K€. Cette société est néanmoins consolidée à 100% par intégration globale. En effet un engagement réciproque lie Guerbet et l'actionnaire minoritaire de Medex pour le rachat par Guerbet des 40% de capital restant en 2010. Le prix prévu au contrat a été actualisé et comptabilisé en « Autres comptes créditeurs » pour 2 234 K€ au 31 décembre 2008. L'écart de consolidation de 6 023 K€ a été affecté à des brevets amortissables pour 5 623 K€.

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre ont eu la même durée d'exercice, soit 12 mois, et clôturent leurs comptes au 31 décembre.

III) Instruments financiers

1. Actifs financiers

31 décembre 2008				
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	118	1 496	-	1 614
Clients et autres débiteurs	-	73 745	-	73 745
Instruments dérivés courants	-	-	399	399
Autres actifs financiers courants	-	27 287	-	27 287
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	13 786	13 786
TOTAL	118	102 528	14 185	116 831

31 décembre 2007

	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	254	254
Autres actifs financiers non courants	167	1 030		1 197
Clients et autres débiteurs	-	80 659	-	80 659
Instruments dérivés courants	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	-	17 483	-	17 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	9 887	9 887
TOTAL	167	99 172	10 141	109 480

Etat de variation des dépréciations sur actifs financiers

Catégorie d'actifs financiers	31/12/2007	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2008
Instruments financiers dérivés non courants	-				-
Autres actifs financiers non courants	68		(50)		18
Clients et autres débiteurs	2 857	868	(848)	(140)	2 737
Instruments dérivés courants	-				-
Autres actifs financiers courants	125	333			458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36			(7)	29
Total	3 086	1 201	(898)	(147)	3 242

Catégorie d'actifs financiers	31/12/2006	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2007
Instruments financiers dérivés non courants	-				-
Autres actifs financiers non courants	74		(6)		68
Clients et autres débiteurs	3 122	478	(688)	(55)	2 857
Instruments dérivés courants	-				-
Autres actifs financiers courants	125				125
Trésorerie et équivalents de trésorerie		35		1	36
Total	3 321	513	(694)	(54)	3 086

a. Prêts et créances au coût amorti

	31/12/08			31/12/07		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances au coût amorti	29 259	(476)	28 783	18 706	(193)	18 513
Créances clients et autres débiteurs	76 482	(2 737)	73 745	83 516	(2 857)	80 659
Total	105 741	(3 213)	102 528	102 222	(3 050)	99 172

Prêts et créances au coût amorti	31/12/2008	31/12/2007
Actifs financiers non courants	1 496	1 030
Avances et acomptes versées aux fournisseurs	643	1 088
Etat et collectivités (*)	17 100	12 467
Fournisseurs débiteurs	896	219
Personnel et organismes sociaux	505	444
Redevances à recevoir	106	358
Subventions à recevoir	4 394	-
Autres actifs courants	2 041	748
Charges constatées d'avance	1 602	2 159
Total	28 783	18 513

* L'excédent des acomptes versés au cours de l'année 2007 sur l'impôt dû en 2007 était limité à 1,1 M€ en raison de l'augmentation des résultats taxables par rapport à 2006 pour la société mère. Fin 2008, à l'inverse, l'effet conjugué d'une réduction de la base taxable pour la société mère et l'accroissement du crédit d'impôt recherche, porte l'excédent des acomptes versés en 2008 sur l'impôt dû à 7,9 M€ pour le groupe.

Créances clients par antériorité d'échéances au 31/12/2008	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	52 911	(56)	52 855
Créances échues depuis moins de 3 mois	12 568	(421)	12 147
Créances échues depuis moins de 6 mois	3 495	(1)	3 494
Créances échues depuis moins d'1 an	3 270	(271)	2 999
Créances échues depuis moins de 2 ans	1 556	(699)	857
Créances échues depuis plus de 2 ans	2 682	(1 289)	1 393
Total	76 482	(2 737)	73 745

Créances clients par antériorité d'échéances au 31/12/2007	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	55 519	(43)	55 476
Créances échues depuis moins de 3 mois	13 246	(743)	12 503
Créances échues depuis moins de 6 mois	4 725	(54)	4 671
Créances échues depuis moins d'1 an	4 839	(304)	4 535
Créances échues depuis moins de 2 ans	3 121	(650)	2 471
Créances échues depuis plus de 2 ans	2 066	(1 063)	1 003
Total	83 516	(2 857)	80 659

La réduction de l'en-cours client s'explique pour 5,6 millions d'euros par une cession de créances sans-recours en Italie.

b. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

	31/12/2008	31/12/2007
Instruments financiers dérivés		
Instruments en couverture de taux de la dette financière	399	254
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés		
Valeurs mobilières	3 876	3 755
Disponibilités	9 910	6 132
Total	14 185	10 141

Le résultat des opérations de couverture de change et de taux est une perte de 613 K€ en 2008 à comparer à 206 K€ en 2007.

Les valeurs mobilières sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables.

		Sicav 1	Sicav 2	Sicav 3	B.M.T.N	Total
Solde 2006	Nombre	-	-	7	12	
	Valeur	-	-	1 670	1 925	3 595
Achats 2007	Nombre	234 632	-	-	-	
	Valeur	49 960	-	-	-	49 960
Ventes 2007	Nombre	234 632	-	-	-	
	Valeur	49 960	-	-	-	49 960
Solde 2007	Nombre	-	-	7	12	
	Valeur	-	-	1 670	1 925	3 595
31/12/2007	Valeur	-	-	1 741	2 014	3 755
Achats 2008	Nombre	-	-	-	-	
	Valeur	-	-	-	-	-
Ventes 2008	Nombre	-	-	-	-	
	Valeur	-	-	-	-	-
Solde 2008	Nombre	-	-	7	12	
	Valeur	-	-	1 670	1 925	3 595
31/12/2008	Valeur	-	-	1 812	2 093	3 905

Le résultat enregistré sur la trésorerie et équivalents de trésorerie en 2008 s'établit à 201 K€ à comparer à 195 K€ en 2007.

c. Actifs financiers donnés en garantie

Suite à la mise en place d'un programme de titrisation de créances commerciales en 2004, le Groupe a cédé au 31 décembre 2008, des créances clients pour un montant de 22 000 K€, ce qui lui a permis de bénéficier d'un financement de 17 863 K€.

d. Juste valeur des actifs financiers

Les instruments de marché contractés pour les besoins de couverture de change et taux sont évalués selon un principe de juste valeur de marché (Marked to Market). Les évaluations sont réalisées, d'une part par les établissements financiers avec qui Guerbet a contracté les instruments financiers, et d'autre part avec l'expertise d'un cabinet indépendant. Les provisions sont évaluées et ajustées en fonction des écarts de valeur constatés sur les instruments de marché d'une période à une autre.

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur cours au 31 décembre.

2. Passifs financiers

	31 décembre 2008			31 décembre 2007
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	13 155	78 993	92 148	78 888
Fournisseurs	35 276	-	35 276	37 130
Instruments financiers dérivés	1 005	-	1 005	-
Autres passifs	37 676	-	37 676	39 990
TOTAL	87 112	78 993	166 105	156 008

a. Détail des dettes financières avec distinction de la partie non courante de ces dettes

		31/12/2008	31/12/2007
Dettes non courantes		78 993	59 283
dont :	Titrisation	17 863	13 974
	Réserve spéciale de participation	938	609
	Locations financement	12	183
	Crédits à moyen terme	41 672	30 000
	Autres emprunts	18 508	14 517
Dettes courantes		13 155	19 605
dont :	Locations financement	1 824	2 569
	Autres emprunts	6 384	6 269
	Concours bancaires	4 947	10 767
Total passifs financiers		92 148	78 888

Ces dettes donnent lieu, pour l'essentiel au versement d'intérêts à taux variables :

Analyse par taux	31/12/2008	31/12/2007
Taux variable (avant couverture)	96%	97%
Taux fixe	4%	3%
Total par type de taux	100%	100%

Les dettes financières sont libellées à 76,12 % en Euros :

Analyse par devise	31/12/2008		31/12/2007			
Euro	70 139	76,12%	56 511	71,63%		
Yen	126,14	15 855	17,21%	164,93	11 423	14,48%
Dollar US	1,3917	1 970	2,14%	1,472	6 149	7,80%
Won	1 839,13	2 338	2,54%	1377,96	3 229	4,09%
Divers		1 846	1,99%		1 576	2,00%
Total	92 148	100%	78 888	100%		

Ces dettes financières présentent les échéances suivantes :

Echéance des dettes financières	31/12/2008	31/12/2007
Echéances à moins de 6 mois	136	608
Echéances à plus de 6 mois et moins d'un an	13 019	18 997
Echéances à plus d'un an et inférieures à 5 ans	47 475	9 416
Echéances à plus de 5 ans	31 518	49 867
Total	92 148	78 888

Parmi ces dettes financières, les échéances des locations financement sont les suivantes :

Echéance des locations financement	31/12/2008	31/12/2007
Echéances à moins d'un an	768	1 507
Echéances à plus d'un an et inférieures à 5 ans	1 068	1 245
Echéances à plus de 5 ans	-	-
Total	1 836	2 752

b. Autres passifs

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes sociales	23 562	24 206
Dettes sur immobilisations (1)	8 797	12 932
Subventions (2)	2 776	534
Clients créditeurs	100	297
Redevances	334	354
Commissions	915	964
Dettes diverses	1 192	703
Total	37 676	39 990

(1) dont 2 234 K€ au 31/12/2008 et 2 085 K€ au 31/12/2007 correspondent au prix de rachat actualisé de 40% des actions de Medex

(2) dont 2 287 K€ d'avances perçues à la signature du contrat Iseult (cf. note 24).

3 Gestion du risque financier

Conformément à sa politique de couverture des risques , Guerbet couvre les risques comptables principaux du bilan. A ce titre, sur l'exercice 2008 , Guerbet a prorogé les couvertures de change qui avaient été mises en place au cours de l'exercice 2006 sur le Réal brésilien (BRL) et la Livre turque (TRY) afin de couvrir ces risques devises qui représentent 57% du risque comptable groupe.

a. Positions de couverture du risque de change prise par Guerbet au cours de l'exercice 2008

Les deux tunnels d'option 'Export' ont été remplacés en 2007 par des couvertures à terme dont les échéances coïncident avec les remboursements des prêts Réal brésilien (BRL) et prêts en Livre turque (TRY). Deux contrats de couverture à terme ont été négociés en 2008, sur la livre Turque (dont 2 M€ non amortis au 31/12/08). Il existe 4 contrats de couvertures non amortis au 31/12/08 pour 3,4 M€ .

b. Analyse de l'exposition au risque de change au 31/12/08

Positons en Millions d'euros :	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total(*)
Risque budgétaire (**)	1,04	1,64	4,11	3,12	1,47	1,54	9,21	0,68	0,81	0,61	24,22
Risque comptable (**)	(1,64)	1,60	0,37	2,21	0,01	0,03	(0,28)	0,44	0,01	(0,03)	6,62
Position avant couverture	(0,60)	3,24	4,49	5,33	1,48	1,57	8,93	1,12	0,82	0,59	28,16
Couvertures de change		(1,15)		(2,19)							3,33
Position de change nette	(0,60)	2,09	4,49	3,14	1,48	1,57	8,93	1,12	0,82	0,59	24,82

(*)Total en valeurs absolues

(**) Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat. Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31/12/08. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

(En milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
JPY	37	22
USD	164	114
HKD	28	165

c. Risque de variation des taux d'intérêt

Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris une place plus importante que la dette à taux fixe dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse des taux d'intérêt du marché interbancaire européen.

La stratégie de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET porte sur 50% de la dette à taux variable.

d. Positions de couverture du risque de taux prise par Guerbet au cours de l'exercice 2008

Au cours de l'exercice la dette nette du groupe Guerbet est passée de 69 M€ à 78,4 M€. L'application de la stricte politique de couverture Groupe, conduit Guerbet à couvrir 50% de la dette à taux variable. Par conséquent Guerbet a négocié, en 2008, deux contrats de couverture de taux complémentaires afin de remplir son objectif de couverture, et ce, pour un montant de 17 M€, augmentant ainsi l'encours non amorti au 31/12/08 à 42,5 M€.

e. Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31/12/08

En milliers d'euros	A moins d'un an *	A plus d'un an	Total
Passifs financiers à taux fixes	(1 486)	(2 078)	(3 564)
Passifs financiers à taux variables	(10 487)	(78 097)	(88 584)
Actifs financiers à taux variables	13 786		13 786
Position nette avant gestion ***	1 813	(80 175)	(78 362)
Hors-bilan **		42 547	42 547
Position nette après gestion :			
• A taux fixes	(1 486)	(2 078)	(3 564)
• A taux variables	3 299	(35 550)	(32 251)

- * Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes
- ** Swaps de taux et Corridor (variables en fixes)
- *** Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables

Sur la base des prévisions de trésorerie du Groupe pour 2009, l'endettement moyen 2009 à taux variable, non couvert par des instruments financiers s'élèverait à environ 48 M€ après couverture.

Une cible de 50 % de l'endettement à taux variable fait l'objet de couvertures par SWAP de taux qui protègent le passif du bilan en cas de hausse des taux d'intérêts.

f. Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture au 31/12/08

Variations taux d'intérêt de :	(X %)	1%
Sensibilité au risque de taux d'intérêt	(€)	401 897

g. Risque de liquidité

L'objectif du groupe Guerbet est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31/12/08, la durée moyenne de la dette est de 3,06 années . Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 89% .

IV) Informations sectorielles

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente de produits de contraste pour l'imagerie médicale.

En conséquence, le Groupe ne présente qu'une information sectorielle par zone géographique de premier niveau et aucune information sectorielle de second niveau.

Les zones géographiques ont été identifiées en fonction de l'analyse des risques et de la rentabilité en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents de Guerbet sur ces marchés :

- les principaux marchés européens où le Groupe Guerbet a pu construire des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de ses propres réseaux de visiteurs médicaux,
- les autres marchés, où le Groupe n'est présent directement par ses filiales de commercialisation que dans quelques pays (Brésil, Corée, Chine, USA...). L'essentiel du chiffre d'affaires y est réalisé au travers d'accords de licence ou de distribution. Parmi ces autres marchés, le Groupe s'intéresse en particulier aux Etats-Unis et au Japon qui représentent à eux seuls plus de la moitié du marché mondial.

A titre indicatif, une information complémentaire de chiffre d'affaires par gamme de produits (Uro-Angio, IRM et divers) est fournie.

1. Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par localisation géographique des sociétés avec une information complémentaire sur la répartition par marché du chiffre d'affaires.

Les « Sociétés européennes » sont les pays européens où le Groupe est présent via ses propres réseaux de visiteurs médicaux, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Pays-Bas, Italie, Portugal, Suisse, Turquie.

La part non affectée du résultat opérationnel correspond aux frais administratifs de siège, aux frais de recherche et développement, et aux frais industriels indirects non imputables aux produits, composantes qui ne peuvent être affectés que de manière arbitraire aux différents secteurs.

Les frais de recherche et développement et les fonctions support du groupe sont centralisés en France.

31/12/2008				
	Stés européennes (sur leurs marchés)	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	242 736	9 176		251 912
Autres marchés		68 871		68 871
Total	242 736	78 047		320 783
Résultat opérationnel courant	95 235	12 501	(67 849)	39 887
Autres produits et charges opérationnels			(77)	(77)
Résultat opérationnel				39 810
Coût de l'endettement financier net			(4 799)	(4 799)
Autres produits et charges financières			(1 033)	(1 033)
Charge d'impôt			(9 589)	(9 589)
Résultat net				24 389
- dont : amortissements	(2 442)	(1 505)	(12 668)	(16 615)
- dont : autres charges sans contrepartie de trésorerie	(168)	(4 005)	(1 768)	(5 941)
Actifs sectoriels	323 006	60 077		383 083
- dont immobilisations	148 941	19 440		168 381
Passifs sectoriels hors emprunts	98 046	12 086		110 132
Emprunts	67 186	20 039		87 225
Capitaux propres			185 726	185 726
Investissements sectoriels				
-dont incorporels	1 285	61		1 346
-dont corporels	26 403	1 039		27 442

31/12/2007				
	Stés européennes (sur leurs marchés)	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	229 753	8 911		238 664
Autres marchés		66 884		66 884
Total	229 753	75 795		305 548
Résultat opérationnel courant	92 624	17 166	(73 207)	36 583
Autres produits et charges opérationnels			208	208
Résultat opérationnel				36 791
Coût de l'endettement financier net			(2 857)	(2 857)
Autres produits et charges financières			(237)	(237)
Charge d'impôt			(9 935)	(9 935)
Résultat net				23 762
- dont : amortissements	(2 027)	(1 637)	(11 890)	(15 554)
- dont : autres charges sans contrepartie de trésorerie	(365)	(219)	(257)	(841)
Actifs sectoriels	296 430	60 782		357 212
- dont immobilisations	139 039	19 415		158 454
Passifs sectoriels hors emprunts	107 621	10 488		118 109
Emprunts	51 922	16 226		68 148
Capitaux propres			170 955	170 955
Investissements sectoriels				
-dont incorporels	502	31		533
-dont corporels	37 961	1 211		39 172

2 – Ventilation du chiffre d'affaires par gammes de produits

	31/12/2008	31/12/2007
Rayons X	57,0%	61,7%
IRM	33,6%	28,8%
Autres	9,4%	9,5%
Total	100,0%	100,0%

V) Notes descriptives (en milliers d'euros)

Note 1 - Immobilisations incorporelles

	31/12/07	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecart de conversion	31/12/08
Marques	8 401				279	8 680
Brevets	13 099					13 099
AMM	5 218				1 605	6 823
Relations commerciales	3 598				1 106	4 704
Goodwills	10 185				(1 066)	9 119
Logiciels	5 684	1 246	(67)	45	(26)	6 882
Autres incorporels	357	100		2		459
Valeurs brutes	46 542	1 346	(67)	47	1 898	49 766
Amortissements	(12 465)	(1 519)	52	(18)	(372)	(14 322)
Pertes de valeur	0					0
Valeurs nettes	34 077	(173)	(15)	29	1 526	35 444

	31/12/06	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecart de conversion	31/12/07
Marques	8 448			4	(51)	8 401
Brevets	13 099					13 099
AMM	5 508				(290)	5 218
Relations commerciales	3 798				(200)	3 598
Goodwills	10 777				(592)	10 185
Logiciels	5 195	533	(33)	(10)	(1)	5 684
Autres incorporels	359			(2)		357
Valeurs brutes	47 184	533	(33)	(8)	(1 134)	46 542
Amortissements	(11 033)	(1 497)	29	10	26	(12 465)
Pertes de valeur						0
Valeurs nettes	36 151	(964)	(4)	2	(1 108)	34 077

Les marques acquises sont constituées essentiellement de la gamme baryum pour le monde pour 7 476 K€ en 1992 et de Magnescope pour le Japon en 2006 pour 153 millions de yens (soit 1 213 K€ après conversion au taux de clôture 2008).

Les brevets relatifs à la gamme baryum ont été acquis par le Groupe en 1992 pour 7 476 K€. En juin 2004, les brevets déposés par la société Medex ont été réévalués de 5 623 K€ lors de l'acquisition de cette société.

En 2005, pour 600 millions de yens, le Groupe a acquis auprès du précédent distributeur d'Imagenil (Oxilan) au Japon divers éléments incorporels permettant de préserver les relations commerciales existant avec la clientèle japonaise lors du transfert de la distribution à Terumo. Après conversion au taux de clôture et actualisation, ces incorporels ont été valorisés pour 4 704 K€ au 31 décembre 2008.

La durée d'utilité de ces incorporels est considérée comme étant limitée à la durée du contrat de distribution signé avec Terumo, soit jusqu'au 31 août 2012.

Les fonds commerciaux (classés en Goodwills) ont été acquis à d'anciens distributeurs du Groupe, lors de l'implantation de filiales commerciales dans divers pays. Ces fonds commerciaux étaient amortis sur 20 ans jusqu'au 31 décembre 2003, date du passage aux normes IFRS. La durée d'utilité de tous ces fonds étant actuellement jugée indéterminée, aucun amortissement n'est pratiqué depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité qui est souvent proche de 3 ans.

Estimations des valeurs recouvrables d'unités génératrices de trésorerie incluant des goodwill ou immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, de valeur significative :

Au 31 décembre 2008, les tests d'impairment ont été basés sur des cash flows actualisés déterminés sur la base du Plan à Moyen Terme tel qu'arrêté par le Directoire de la société. Ce PMT couvre les années 2009 à 2013.

Un taux d'actualisation de 7,80 % a été retenu pour l'ensemble des actifs autres que ceux localisés dans des filiales bénéficiant de financements locaux : Corée (8,46%) et Japon (5,95%).

Les unités génératrices de trésorerie ainsi évaluées, sont les suivantes :

Unités génératrices de trésorerie	Goodwill et immobilisations incorporelles	Valeurs nettes comptables
Japon (*)	Marques	1 193
	Relations commerciales	
	AMM	2 785
		6 823
		10 801
Medex Baryum	Brevets	3 747
	Brevets	1 745
	Marques	7 476
	Goodwill	990
		10 211
Corée	Goodwill	3 251
Italie	Goodwill	3 796

(*) tient compte de l'hypothèse d'un renouvellement du contrat de distribution Terumo en 2012.

Pour chacune de ces UGT, la valeur des cash flows actualisés excède significativement la valeur nette comptable.

En matière de sensibilité, un différentiel d'1 point sur les taux d'intérêt n'aurait pas amené à enregistrer d'impairment.

Note 2 - Immobilisations corporelles

2.1 – Analyse du poste par catégorie

	31/12/07	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecart de conversion	31/12/08
Terrains	6 902	2	(674)		(42)	6 188
- dont location financement	2					2
Constructions	73 519	14 535	(4 263)		(1 028)	82 763
- dont location financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	117 394	27 853	(7 506)		(583)	137 158
- dont location financement	7 408	3				7 411
Autres immobilisations corporelles	43 596	4 451	(4 236)	(7)	(741)	43 063
- dont location financement	2 850	860	(802)		(13)	2 895
Immobilisations en cours	49 874	(18 358)	(5)		(117)	31 394
Avances et acomptes	1 549	(1 041)	(314)			194
Valeurs brutes	292 834	27 442	(16 998)	(7)	(2 511)	300 760
Amortissements	(169 344)	(15 096)	13 576	(16)	1 478	(169 402)
Pertes de valeur	(310)		266		9	(35)
Valeurs nettes	123 180	12 346	(3 156)	(23)	(1 024)	131 323

	31/12/06	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecart de conversion	31/12/07
Terrains	6 887				15	6 902
- dont location financement	185					185
Constructions	71 030	1 997	(29)	163	358	73 519
- dont location financement	4 468	26				4 494
Installations techniques, matériels et outillages	112 900	4 691	(873)	517	159	117 394
- dont location financement	7 778		(370)			7 408
Autres immobilisations corporelles	37 524	7 734	(2 196)	373	161	43 596
- dont location financement	2 706	229	(85)			2 850
Immobilisations en cours	26 520	24 373		(1 053)	34	49 874
Avances et acomptes	1 172	377				1 549
Valeurs brutes	256 033	39 172	(3 098)	0	727	292 834
Amortissements	(157 727)	(13 917)	2 696	25	(421)	(169 344)
Pertes de valeur	(307)				(3)	(310)
Valeurs nettes	97 999	25 255	(402)	25	303	123 180

Le Groupe a investi depuis 2005 notamment :

- dans le cadre des projets d'accroissement de capacité de ses usines d'Aulnay et de Lanester ;
- pour l'amélioration de la sécurité et la mise en conformité de l'ensemble de ses unités en France ;
- pour le transfert de production de principes actifs d'Aulnay à Lanester et à Marans.

La société mère Guerbet a procédé fin 2008 à la cession de l'entrepôt existant de Gonesse pour 3 Millions d'euros et de son extension en l'état futur d'achèvement. De manière concomitante, l'acquéreur a consenti à Guerbet une convention d'occupation précaire de l'existant pendant la durée de construction de l'extension et un bail commercial de 10 ans à compter de l'achèvement de celle-ci. Le bail correspond à la définition d'une location simple telle que définit par IAS17. L'actif immobilisé a été diminué de 5 794 K€ en valeur brute et de 2 228 K€ en valeur nette. Pour les engagements relatifs à la construction de l'extension, se reporter à la note 27.

2.2 – Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

	31/12/2008 Cours de clôture	31/12/2008 Montant	31/12/2007 Cours de clôture	31/12/2007 Montant
Euro		126 647		117 588
Real	3 ,2436	4 016	2,6156	5 019
Autres devises		660		573
Total		131 323		123 180

2.3 – Réévaluations

L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004 selon l'option ouverte par la norme IFRS1 sur la première adoption des IFRS. Cette réévaluation a été basée sur l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La valeur des bâtiments a été estimée à 11,3 millions d'euros par application des 2 approches suivantes :

- capitalisation du revenu potentiel susceptible d'être généré par la location ;
- comparaison par rapport au marché, en se référant aux transactions récemment intervenues pour des locaux de même nature situés à proximité.

Une nouvelle évaluation par un cabinet d'expertise indépendant a été faite en 2008. La valeur des bâtiments a été estimée à 12,6 millions d'euros, ce qui confirme l'absence de perte de valeur à comptabiliser malgré la crise immobilière.

Compte tenu de la valeur comptable nette de ces bâtiments au 1^{er} janvier 2004, soit 3,3 millions d'euros, la réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros au terrain.

Note 3 – Actifs financiers non courants

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Prov.	Net	Net
- Dépôts et cautionnements	1 363		1 363	863
- Titres Boron Biological Inc	0	0	0	44
- Prêts au personnel	119		119	148
- Autres actifs financiers non courants	150	(18)	132	142
Total	1 632	(18)	1 614	1 197

Note 4 – Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2007	Mouv. en résultat	Mouv. en cap. propres	Ecart de conv. et divers	31/12/2008
Actifs d'impôts différés	5 461				5 599
Passifs d'impôts différés	(5 207)				(5 351)
Total	254	(882)	152	724	248
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	3 760	1 287		813	5 860
Décalages temporaires	5 541	1 900	152	97	7 690
Retrait. provisions réglementées	(2 286)	(1 804)		104	(3 986)
Réév. des immobilisations corp.	(3 336)	149			(3 187)
Diff. d'éval. / immo incorporelles	(7 669)	(474)		(438)	(8 581)
Retrait. des marges sur stocks	5 128	(2 126)		(77)	2 925
Retrait. prov. sur risques filiales	(115)	(439)			(554)
Locations financement	(1 122)	178			(944)
Autres	353	447		225	1 025
	31/12/2006	Mouv. en résultat	Mouv. en cap. propres	Ecart de conv. et divers	31/12/2007
Actifs d'impôts différés	3 672				5 461
Passifs d'impôts différés	(6 055)				(5 207)
Total	(2 383)	2 887	(140)	(110)	254
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	1 649	2 142		(31)	3 760
Décalages temporaires	5 507	75	(140)	99	5 541
Retrait. provisions réglementées	(1 763)	(531)		8	(2 286)
Réév. des immobilisations corp.	(3 457)	109		12	(3 336)
Diff. d'éval. / immo incorporelles	(6 938)	(671)		(60)	(7 669)
Retrait. des marges sur stocks	3 679	1 448		1	5 128
Retrait. prov. sur risques filiales	(440)	325			(115)
Locations financement	(992)	(156)		26	(1 122)
Autres	372	146		(165)	353

Note 5 – Stocks

	31/12/2008	31/12/2007
Matières premières et articles de conditionnement	13 428	8 920
Marchandises	10 604	10 540
Produits finis, intermédiaires et en-cours	73 989	67 722
Pièces détachées	1 825	1 570
Valeur brute	99 846	88 752
Provisions	(6 085)	(3 738)
Valeur nette	93 761	85 014

L'augmentation des stocks de 11,1 millions d'euros en valeur brute (12,5%) excède celle des ventes (5,0%). Elle provient pour l'essentiel d'un accroissement de 4,3 millions d'euros des stocks de produits intermédiaires et pour 5,2 millions d'euros par la reconstitution de stocks de principes actifs.

Note 6 – Clients et comptes rattachés

	31/12/2008	31/12/2007
Valeur brute	76 482	83 516
Provisions	(2 737)	(2 857)
Valeur nette	73 745	80 659

Les créances cédées dans le cadre de contrats de titrisation sont maintenues à l'actif du bilan lorsque les risques et avantages ne sont pas intégralement transférés.

Note 7 - Autres actifs financiers courants

Se reporter au chapitre « III) Instruments financiers »

Note 8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières	3 876	3 755
Disponibilités	9 910	6 132
Total	13 786	9 887
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques	(4 870)	(10 767)
Trésorerie nette	8 916	(880)

Le détail des valeurs mobilières est présenté au chapitre III de la présente annexe.

Note 9 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2008, le capital de la société mère est constitué de 3 019 965 actions de 4 euros de nominal. Le groupe détient 5 107 actions propres.

9 - 1 Evolution du nombre d'actions de la société mère

Nombre d'actions au 31 décembre 2006	2 985 518
Augmentation par levée de stocks-options	19 051
Nombre d'actions au 31 décembre 2007	3 004 569
Augmentation par levée de stocks-options	15 396
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	3 019 965

9 - 2 Détail des capitaux propres

	31/12/2008	31/12/2007
Capital social de GUERBET	12 080	12 018
Primes d'émission, de fusion et de conversion d'obligations		
Convertibles de GUERBET	4 055	3 552
Réserves légales de GUERBET	1 202	1 194
Réserves consolidées	96 894	88 539
Report à nouveau de GUERBET	50 602	41 767
Résultat consolidé	24 389	23 762
Ecart de conversion	(3 496)	123
Total	185 726	170 955

Note 10 – Provisions

10 - 1 Mouvements

	31/12/2007	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Ecart de conversion et reclassement	Variation des hypothèses actuarielles et autres	31/12/2008
Non courantes						
Avantages différés du personnel (note 10.2)	11 754	1 237	(469)	(43)	789	13 268
Courantes						
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	313			19		332
Litiges fiscaux (1)	925	2 552	(493)	(527)		2 457
Dont France	508		(483)			25
Dont Brésil	417	2 552	(10)	(527)		2 432
Contrôle URSSAF	0					
Change	14			(14)		0
Litiges commerciaux	525					525
Intérêts moratoires	69					69
Pertes prévisibles sur engagem. d'achats (2)	436	629				1 065
Pertes sur retour de stock						
Risques divers	352	629	(82)	(4)		895
Provisions courantes	2 634	3 810	(575)	(526)		5 343
Total	14 388	5 047	(1 044)	(569)	789	18 611

	31/12/2006	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Ecarts de conversion et reclassement	Var. des hypothèses actuarielles et autres	31/12/2007
Non courantes						
Avantages différés du personnel (note 10.2)	12 762	546	(1 025)	(20)	(509)	11 754
Courantes						
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	350			(37)		313
Litiges fiscaux	887	770	(782)	50		925
Dont France	129	508	(129)			508
Dont Brésil	758	262	(653)	50		417
Contrôle URSSAF	103		(103)			0
Change	0	137	(123)			14
Litiges commerciaux	362	163				525
Intérêts moratoires	69					69
Pertes prévisibles sur engagem. d'achats (2)	123	668	(355)			436
Pertes sur retour de stock						
Risques divers	477	121	(245)	(1)		352
Provisions courantes	2 371	1 859	(1 608)	12	0	2 634
Total	15 133	2 405	(2 633)	(8)	(509)	14 388

(1) Risques fiscaux :

La dotation de 2 552 K€ pour risques fiscaux au Brésil, comptabilisée en 2008 au taux moyen du réal correspond à notre meilleure estimation des risques en fonction des informations à notre disposition. Les reprises correspondent pour l'essentiel à des redressements antérieurs de Guerbet qui ont été mis en recouvrement par l'Administration (483 K€).

(2) Pertes prévisibles sur engagements d'achats :

Les pertes prévisibles sur engagement d'achat, résultent d'un contrat avec un fournisseur aux termes duquel nous nous sommes engagés à acquérir des principes actifs à des prix fixés contractuellement (cf. note 27). La provision précédemment constituée pour couvrir les pertes prévisibles liées à la signature d'un contrat d'approvisionnement de principes actifs a été augmentée de 629 K€ suite à la signature d'un avenant en 2008.

10 - 2 Avantages différés du personnel

a) Description :

Les salariés du Groupe bénéficient :

- d'avantages différés sous forme d'indemnités de départ (France, Italie, Autriche, Corée).
- d'avantages postérieurs à l'emploi sous forme de compléments de retraite à prestations définies (Allemagne) ou de prépensions de 58 à 60 ans (Belgique).

Ces engagements sont provisionnés.

Les engagements relatifs aux compléments de retraite à verser aux salariés allemands, sont couverts par des actifs financiers correspondant à des fonds investis auprès de tiers (actifs du régime). Ces actifs sont évalués chaque année, à une fréquence suffisante pour que les montants comptabilisés ne diffèrent pas de façon significative des actifs et passifs à terminaison.

Ils sont évalués à 2 438 K€ au 31/12/2008. Le taux de rendement global attendu des actifs retenu par notre actuaire est identique au taux d'actualisation des engagements soit 6,50%

Les engagements relatifs aux indemnités de départ ne sont pas externalisés.

Les primes versées dans le cadre de régimes de retraite à cotisations définies sont prises en charge sur l'exercice.

b) Evaluation et comptabilisation :

Les obligations du Groupe sont calculées en utilisant les hypothèses en vigueur dans les pays concernés. Le calcul de la provision pour avantages différés a été affiné depuis 2006 pour les indemnités de départ en retraite en France qui représentent 94% de la provision totale.

Les écarts actuariels sont portés directement en capitaux propres ainsi que l'autorise la norme IAS 19.

c) Hypothèses actuarielles retenues pour la France et l'Allemagne représentant 94% des provisions et 100% des actifs de régime :

	France		Allemagne	
	2008	2007	2008	2007
Taux d'actualisation	C	C	6,50%	5,25%
Rendement moyen attendu des actifs du régime	N/A	N/A	6,50%	5,25%
Evolution des salaires (1)	2,5 %	2,5 à 3,5%	3%	3%
Inflation	0%	0%	0%	0%
Taux de révision moyen des rentes	N/A	N/A	2%	1,75%
Taux de croissance moyen des dépenses médicales	N/A	N/A	N/A	N/A
Hypothèses de mortalité	T	T	T	T
Taux de rotation du personnel	S	S	S	S
Age de départ en retraite	E	E	65	65
Taux des charges sociales	47%	47%	V	V

(1) selon le statut pour la France.

C = courbe de taux 0 - coupon de l'Institut des actuaires pour tenir compte des différentes maturités.

L'impact d'une variation de 10 % de ces taux s'élève à 274 K€.

E = âge de départ estimé sur la base d'un âge moyen de début de carrière par catégorie de salarié et des annuités requises par la réglementation ;

S = tables de taux établies à partir de statistiques et selon les axes d'analyse tels que statut, sexe et âge du salarié, selon leur pertinence ;

T= la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE pour la France métropolitaine et la table du Dr. Klaus Heubeck (RT 2005 G) pour l'Allemagne ;

V = variable en fonction de la rémunération.

Les informations suivantes ne sont pas fournies en détail (N/A) :

- les rendements moyens attendus des actifs du régime pour les sociétés françaises, car les régimes français ne comportent pas d'actifs ;
- les taux de révision moyens des rentes car les régimes français correspondent à des indemnités de départ en retraite et non à des rentes ;
- les taux de croissance moyen des dépenses médicales, car dans aucune société les régimes ne couvrent les dépenses médicales.

L'application de taux de rotation statistiques différenciés selon les statuts et les âges, au lieu d'un taux de rotation unique représente la principale source des écarts actuariels en France en 2006.

Pour l'ensemble du groupe, les écarts actuariels ont été portés en diminution des capitaux propres au 31/12/2006 pour 4 449 K€ avant impôts différés, soit 2 901 K€ nets d'impôts et en augmentation des capitaux propres pour 368 K€ en 2007.

ENGAGEMENTS AU BILAN	12/2008	12/2007	12/2006	12/2005	12/2004
Valeur actualisée des engagements financés	2 098	2 623	3 006	1 989	1 633
Valeur actualisée des engagements non financés	13 268	11 449	12 121	7 954	6 717
Sous-total : valeur actualisée des engagements	15 366	14 072	15 127	9 943	8 350
Juste valeur des actifs des régimes	(2 438)	(2 318)	(2 365)	(2 288)	(1 954)
Solde des engagements	12 928	11 754	12 762	7 655	6 396
Eléments non encore reconnus					
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-
Pertes ou (gains) nets actuariels non comptabilisés	-	-	-	-	-
Total des éléments non encore reconnus	-	-	-	-	-
Passif net	12 928	11 754	12 762	7 655	6 396
Montants comptabilisés au bilan					
Provisions pour avantages différés du personnel	13 268	11 754	12 762	7 655	6 396
Actifs financiers non courants	340	-	-	-	-
Solde net du bilan (passif net)	12 928	11 754	12 762	7 655	6 396
CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT			2008	2007	
Coûts des services de l'année			1 225	1 107	
Coûts financiers			661	599	
Rendement attendu des actifs des régimes			(63)	(52)	
Prestations versées			(899)	(625)	
Coût des services passés comptabilisés					
Pertes ou gains actuariels comptabilisés					
Effet des liquidations/réductions de services futurs					
Changement de plafond des actifs			(192)	(20)	
Total net des charges des régimes			732	1 009	
VARIATION DES PASSIFS NETS SUR L'EXERCICE			2008	2007	
Passifs nets en début de période			11 754	12 762	
Coûts des services de l'année			1 225	1 107	
Coûts financiers			661	599	
Cotisations patronales aux actifs de financement			(72)	(67)	
Prestations versées			(960)	(2 119)	
Gains et pertes actuariels			303	(509)	
Écarts de conversion en monnaies étrangères			(42)	(21)	
Coût des services passés			-	-	
Variations de périmètre			-	-	
Réductions de services futurs			-	-	
Liquidation de services futurs			-	-	
Autres			59	2	
Passifs nets en fin de période			12 928	11 754	

VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2008	2007
Valeur de marché des fonds investis au 1^{er} janvier	2 318	2 365
Rendement attendu des fonds	-	-
(Pertes) et gains actuariels	-	-
Ecart de conversion	-	-
Contributions de l'employeur	138	66
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	(18)	(113)
Modification de périmètre	-	-
Réductions de régime	-	-
Liquidation de régime	-	-
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	2 438	2 318

Note 11 – Passifs financiers :

Se reporter au chapitre III Instruments financiers

Note 12 – Autres passifs

Se reporter au chapitre III Instruments financiers

Note 13 – Chiffre d'affaires

Répartition géographique et par gammes de produits : se reporter aux informations sectorielles du chapitre IV.

Note 14 – Autres produits de l'activité

	31/12/2008	31/12/2007
Production vendue de services	427	459
Production immobilisée	54	83
Subvention d'exploitation	4 438	413
Total	4 919	955

Note 15 – Charges de personnel

15 - 1 Détail des charges de personnel

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et traitements	(60 390)	(57 628)
Charges sociales	(22 778)	(21 398)
Participation des salariés	(1 284)	(2 082)
Amortissement des paiements fondés sur actions	(339)	(628)
Total	(84 791)	(81 736)

15 - 2 Principales caractéristiques et paramètres d'évaluation de l'avantage consenti par le groupe au titre de paiements fondés sur actions

Pour évaluer la juste valeur des options accordées, la méthode binomiale est utilisée. Elle permet de valoriser des options pouvant être exercées à tout moment au cours de leur durée de vie.

La valeur de l'option ainsi définie est diminuée du coût de portage généré par l'interdiction de vendre les actions obtenues suite à l'exercice des options avant le 4^{ème} anniversaire du plan.

Ce coût implicite est estimé par le prix d'une stratégie sans risque permettant au salarié de disposer du titre au moment de l'exercice de l'option. Cette stratégie consiste à acheter l'action au comptant en empruntant les fonds nécessaires et en contrepartie à vendre à terme le titre.

Le coût de cette stratégie est un coût financier correspondant au coût d'emprunt réduit des dividendes futurs.

a) Caractéristiques des paiements fondés sur actions (options de souscription et d'achat d'actions octroyées depuis le 7/11/2002)

Date d'attribution	Nombre	Prix de l'action à la date d'attribution	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice	Durée de l'option
25/02/03	2 700 (1)	32,25	30%	3,80%	32,24	2 ans
23/09/03	17 200 (1)	39,16	30%	3,70%	37,16	2 ans
26/07/05	110 207 (2)	81,90	30%	2,75%	82,91	2 ou 3 ans
25/09/07	7 000 (1)	156,00	40%	4,46%	150,22	2 ans

(1) options de souscription d'actions

(2) dont 5 107 options d'achat à 3 ans et 105 100 options de souscription à 2 ans.

b) Répartition de la comptabilisation de l'avantage par exercice

Date d'attribution des options	26/07/2005	25/09/2007	Total
2005	469		469
2006	1 038		1 038
2007	628		628
2008	20	319	339
2009		184	184
Total	2 155	503	2 658

c) Incidence sur le bilan

L'avantage ci-dessus est comptabilisé pour chaque exercice en fonction du nombre d'options restant à lever en contre-partie des capitaux propres.

15 - 3 Effectif moyen pendant l'exercice

	Cadres	Techniciens, Agents de Maîtrise, Visiteurs Médicaux	Ouvriers et Employés	Total
2008	297	698	267	1 262
2007	282	686	261	1 229

15 - 4 Répartition géographique de l'effectif

	31/12/2008	31/12/2007
Europe	1 071	1 044
Amérique	148	147
Asie	43	38
Total	1 262	1 229

Note 16 – Charges externes

	31/12/2008	31/12/2007
Etudes et prestations de services	(12 765)	(14 143)
Matières et fournitures non stockées	(9 631)	(8 835)
Locations et charges locatives	(4 745)	(4 561)
Entretien et réparations	(6 670)	(6 320)
Assurances	(2 111)	(1 739)
Etudes et recherches	(4 819)	(3 513)
Personnel extérieur	(3 343)	(3 273)
Commissions et honoraires	(12 907)	(10 917)
Publicité et relations extérieures	(7 573)	(4 606)
Transport	(4 363)	(4 199)
Déplacements, missions et réceptions	(6 054)	(6 014)
Frais postaux et de télécommunication	(1 294)	(1 432)
Divers	(16 999)	(17 484)
Total	(93 274)	(87 036)

Note 17 – Impôts et taxes

	31/12/2008	31/12/2007
Taxes sur rémunérations	(1 979)	(1 984)
Taxes professionnelles (France)	(4 126)	(4 006)
Taxe Inami (Belgique)	(2 091)	(2 817)
Autres impôts et taxes	(3 911)	(5 161)
Total	(12 107)	(13 968)

Note 18 – Dotations aux amortissements

	31/12/2008	31/12/2007
Sur immobilisations incorporelles	(1 519)	(1 548)
Sur immobilisations corporelles	(15 096)	(14 006)
Total	(16 615)	(15 554)

Note 19 – Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2008	31/12/2007
Redevances versées	(1 102)	(1 205)
Autres produits et charges divers	(534)	272
Total	(1 636)	(933)

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de cessions des immobilisations	19	143
Dotation aux dépréciations d'immobilisations	(244)	
Subventions d'investissement	179	123
Autres produits et charges divers	(31)	(58)
Total	(77)	208

Note 21 – Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2008	31/12/2007
Location financement	(178)	(238)
Titrisation	(872)	(756)
Intérêts des emprunts et concours bancaires	(4 592)	(2 033)
Swaps d'intérêts	111	(48)
Total	(5 531)	(3 075)

Note 22 – Impôt sur les bénéfices

22-1 - Détail de la charge d'impôt

	31/12/2008	31/12/2007
Impôt courant	(8 727)	(12 822)
Impôt différé	(862)	2 887
Total	(9 589)	(9 935)

22-2 - Analyse de la charge d'impôt

	31/12/2008	31/12/2007
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidée (1)	(11 699)	(11 603)
Impact des différences de taux d'imposition	250	1 238
Impact des charges définitivement non déductibles ou non imposables	(2 184)	(1 974)
Impact des crédits d'impôts	3 764	1 884
Impact des impôts différés sur déficits non reconnus et divers	280	520
Total	(9 589)	(9 935)
(1) Taux d'imposition	34,43%	34,43%

Note 23 – Frais de recherche et développement

Montants comptabilisés en charges :

	31/12/2008	31/12/2007
Frais directs	24 373	22 074
Frais indirects	4 729	4 662
Total	29 102	26 736

Les frais directs incluent les achats consommés de matières, les charges externes, les charges de personnel et les dotations aux amortissements.

Note 24 – Subventions publiques

Les subventions suivantes ont été comptabilisées au compte de résultat :

Rubrique	Nature	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits de l'activité	Aide à l'innovation	4 426	267
Autres produits de l'activité	Protection de l'eau	(82)	18
Autres produits de l'activité	Aides diverses	94	128
Autres produits opérationnels	Aides à l'investissement	179	178
Total		4 617	591

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2009, les dépenses de recherche engagées par Guerbet jusqu'au 30 juin 2008 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses, dans la limite du budget. Cette somme de 4,4 millions d'euros a été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2008 (cf. tableau ci-dessus).

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2008, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 2,8 millions d'euros. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2008.

Note 25 – Informations sur les opérations de stock-options

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions. Au titres des opérations en cours au 31 décembre 2008, le personnel a la faculté de souscrire 117 233 actions à un prix moyen pondéré de 79,26 euros.

Sur les 117 233 actions, la part réservée aux mandataires sociaux représente 33 080 actions à un prix moyen pondéré de 73,50 euros.

PLANS D'OPTIONS	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'Assemblée Générale	19.05.2001	19.05.2001	19.05.2001	16.11.2002	16.11.2002	16.11.2002	18.05.2006
Date du Conseil d'Administration	18.05.2001						
Date du Directoire		22.11.2001	26.08.2002	25.02.2003	23.09.2003	26.07.2005	25.09.2007
Nombre total d'options attribuées	7 500	25 000	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux (1)	0	25 000	0	0	13 200	14 000	5 000
Nombre de mandataires concernés	0	4	0	0	3	6	1 (9)
Point de départ d'exercice des options	18.05.2001	22.11.2003 (8)	26.08.2004 (8)	25.02.2005 (8)	23.09.2005 (8)	26.07.2007 (8)	25.09.2009 (8)
Date d'expiration	17.05.2008	21.11.2008	25.08.2009	24.02.2010	22.09.2010	25.07.2012	24.09.2017
Prix de souscription	17,85 €	22,27 €	32,94 €	32,24€	37,16 €	82,91 €	150,22 €
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	0	0	7 200	1 200	0	11 375	0
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	7 500 (2)	25 000 (3)	24 890 (4)	2 402 (5)	6 000 (6)	4 450 (7)	0
Nombre total d'options restantes	0	0	5 610	298	13 200	91 125	7 000

(1) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au moment de l'attribution des options

(2) 2 100 options exercées en 2003 + 3 450 options exercées en 2005 + 675 options exercées en 2006 + 1 275 options exercées en 2008

(3) 5 000 options exercées en 2004 + 7 830 options exercées en 2005 + 5 045 options exercées en 2007 + 7 125 options exercées en 2008

(4) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008

(5) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008

(6) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007

(7) 150 options exercées en 2006 (2 cas de dérogation à l'indisponibilité fiscale - article 91 ter du C.G.I.) et 1 250 options exercées en 2007 (dont 1 cas de dérogation) et 3 050 options exercées en 2008 (dont 6 cas de dérogation)

(8) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années

(9) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3^{ème} année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5^{ème} année à compter de celle-ci.

Au 31 décembre 2008, 117 233 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 117 233 et donnerait un nombre total de 3 137 198 actions. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 9 291 626 euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 7,82 euros pour l'exercice 2008.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société Guerbet au prix d'achat de 82,91 euros.

Note 26 – Information relative aux parties liées

26 - 1 Relations avec les sociétés non consolidées

Toutes les sociétés significatives du groupe sont consolidées par intégration globale à 100%. Les transactions entre ces sociétés sont éliminées.

26 - 2 Rémunérations et avantages consentis par le groupe aux principaux dirigeants et aux membres du Conseil de Surveillance

Les principaux dirigeants constituent le Directoire. Ils ont perçu les rémunérations et bénéficié des avantages suivants en euros :

Avantages court terme	1 321 094
Part fixe des rémunérations brutes totales (hors avantages en nature) (1)	1 050 564
Part variable des rémunérations (2)	256 398
Avantages en nature	14 132
Avantages postérieurs à l'emploi	128 404
dont cotisations de retraite supplémentaires par capitalisation	48 834
dont provision pour indemnités de départ en retraite	79 570
Autres avantages à long terme	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail	Néant
Paiements en actions (3)	247 857

(1) La part fixe inclut les primes des mandataires sociaux à hauteur de 18 150 €.

(2) La part variable dépend pour chacun de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs individuels au cours de l'année précédente. Elle est modulée en fonction de la performance de la société ou du Groupe, au cours de cette même année, et est calculée sur la base du salaire de décembre 2006.

(3) Il s'agit de la charge comptabilisée au titre de l'exercice pour les stock-options qui leur ont été octroyées (cf. note 15.2).

Les membres du Conseil de Surveillance ont perçu 148 000 euros représentant des jetons de présence.

Guerbet n'a pas d'engagement de retraite supplémentaire pour ses dirigeants, mais uniquement des engagements d'indemnités de départ en retraite.

Note 27 – Engagements hors bilan

	31/12/2008	31/12/2007
Avals et cautions	6 391	942

Engagement d'achat vis-à-vis d'un fournisseur

La société Guerbet s'est engagée auprès d'un fournisseur à acquérir, de 2002 au 31/12/2008, 200 tonnes de principes actifs représentant une valeur de 33,6 millions de dollars. Un engagement complémentaire de 30 tonnes a été pris en 2008 pour 4,8 millions de dollars.

Au 31 décembre 2008, 36,6 tonnes restaient à acquérir pour une valeur de 5,8 millions de dollars, soit 4,2 millions d'euros au cours de clôture.

Engagement de construire

La société Guerbet a cédé l'extension de son entrepôt de Gonesse en l'état futur d'achèvement. Elle s'est engagée à la construire avant le 30 avril 2010, sauf survenance d'une cause légitime de suspension de ce délai. Le prix de la vente de cette extension, soit 4 363 K€ hors TVA immobilière (cf. note 2.1.) n'a pas été reconnu en produit sur l'exercice. Le coût des travaux a été évalué à 3 670 K€ pour une première tranche ferme, auxquels s'ajoutent 430 K€ pour une tranche conditionnelle. Les travaux ont été confiés pour l'essentiel à un entrepreneur qui a pris l'engagement de respecter à la fois les délais de livraison et les coûts.

Autres

La juste valeur des instruments de trésorerie est de (1,0) M€ pour les couvertures de taux et de 0,4 M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 6 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 42,5 M€ au 31.12.2008. Deux contrats de swap ont été négociés en 2008 pour un montant total de 17 M€. Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position Guerbet	Indices de référence	Taux du contrat	Devise	Juste Valeur	Notionnel
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	€	(35 500)	4 500 000
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%			
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	€	(246 387)	10 714 285
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	€	8 324	7 000 000
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%	€		
27/12/2007	27/12/2010	Swap	Achat	Euribor 1 mois	4,39%	€	(109 801)	3 333 333
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	€	(421 251)	10 000 000
21/10/2008	23/10/2010	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,81%	€	(148 167)	7 000 000

(*) la juste valeur de (35 500,00) représente un total pour le cap et floor

Concernant la gestion du risque de change, il existe 4 contrats de couvertures non amortis au 31/12/08 pour 3,4 M €. Deux contrats de couverture à terme ont été négociés en 2008, sur la livre Turque (dont 2 M€ non amortis au 31/12/08). Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Strike	Montant en €	Montant en devises	Juste valeur	Solde en devises	
23/07/2007	01/04/2009	achat NDF	BRL	2,54	2,69	691 398	1 859 861	314 718	1 859 861
23/07/2007	01/07/2009	achat NDF	BRL	2,54	2,69	691 398	1 859 861		1 859 861
15/10/2008	13/10/2009	achat NDF	TRY	1,90	2,13	514 499	1 100 000	49 258	1 100 000
28/10/2008	06/11/2009	Achat NDF	TRY	1,98	2,34	1 541 425	3 600 000	34 784	3 600 000

(*) la juste valeur de 314 718 représente un total pour les échéances des 01/04/2008 et 01/07/2008

Liste des covenants bancaires ou ratios d'analyse financière	Limite la plus stricte de l'ensemble des contrats ou limites internes fixées par Guerbet	Situation de Guerbet au 31/12/2008
Dettes à long & moyen terme/Fonds propres	< 0,5	0,43
Dettes à long & moyen terme / MBA	< 2,5	1,72
Capitaux empruntés / Fonds propres	< 0,7	0,50
Capitaux empruntés / MBA	< 2,5	2,00
Capitaux empruntés / Résultat d'exploitation	< 5,0	2,31
Dettes nettes / Exc Brut d'exploitation	< 1,5	1,25
Dettes nettes / Fonds Propres (Covenant)	< 0,7	0,43
Dettes nettes/(RBE + Résultat financier)	< 4,0	2,23
Dettes nettes/ Rés Opérationnel Courant (Covenant)	< 3,0	1,96
Fonds propres / Actifs immobilisés	> 0,8	1,07
Fonds propres / Total de bilan	> 0,3	0,48

Note 28 – Résultats par action et résultats dilués par action :

Résultat par action	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé part du Groupe (en Euros)	24 389 000	23 762 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de l'exercice	3 010 864	2 990 457
	8,10	7,91

Résultat dilué par action	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé part du Groupe (en Euros)	24 389 000	23 762 000
Economies annuelles de frais financiers nettes d'impôt, évaluées au taux du marché et résultant de la levée des options de souscription d'actions	148 657	197 209
Résultat net consolidé après dilution (en Euros)	24 537 657	23 959 209
Nombre d'actions actuelles et futures	3 137 198	3 139 248
	7,82	7,63

Note 29 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2008.

Note 30 – Affectation du résultat 2008

Le Directoire a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 lors de sa séance du 10 mars 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Directoire proposera de distribuer un dividende net de 2,25 euros par action, équivalent à celui versé en 2008, suite à l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Le montant total des dividendes à distribuer s'élèvera à 6 795 K€.

Note 31- Honoraires des commissaires aux comptes

Exercices couverts : 2008-2007

	Deloitte & Associés				Horwath Audit France(*)			
	Montant K€ (HT)		%		Montant K€ (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
-Emetteur	83,5	81,0	38%	39%	83,5	81,0	43%	40%
-Filiales intégrées globalement	134,2	127,3	62%	61%	100,2	111,5	51%	55%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
-Emetteur					10,8	11,8	6%	5%
-Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	217,7	208,3	100%	100%	194,5	204,3	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique fiscal, social								
Autres								
Sous-Total								
TOTAL	217,7	208,3	100%	100%	194,5	204,3	100%	100%

(*) Les chiffres présentés en 2007 se réfèrent aux honoraires du cabinet Constantin Associés

Note 32 – Liste des sociétés consolidées

N° Siren	Société	Siège	% d'intérêt % de contrôle
308 491 521	Guerbet SA	France	100%
308 412 434	Simafex	France	100%
332 789 346	SCI Kalb et Compagnie	France	100%
	Codali	Belgique	100%
	Laboratorios Farmaceuticos Guerbet SA	Espagne	100%
	Martins & Fernandes	Portugal	100%
	Guerbet AG	Suisse	100%
	Guerbet Nederland BV	Pays-Bas	100%
	Guerbet GmbH	Allemagne	100%
	Guerbet AS	Turquie	100%
	Guerbet Laboratories Ltd	Grande-Bretagne	100%
	Guerbet Ges.m.b.H	Autriche	100%
	Guerbet SpA	Italie	100%
	Guerbet Produtos Radiologicos	Brésil	100%
	Guerbet Mexicana	Mexique	100%
	Guerbet Japan	Japon	100%
	Guerbet Korea	Corée	100%
	Guerbet Taiwan Co.Ltd	Taiwan	100%
	Guerbet Asia Pacific Ltd	Hong Kong	100%
	Guerbet LLC	USA	100%
	Medex	France	100%*

* dont 40% à acquérir en 2010 selon l'engagement réciproque entre Guerbet et un actionnaire minoritaire.

20.1.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note I. i) aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note I. i) donne une information appropriée.
- La société comptabilise des impôts différés sur déficits selon les modalités présentées dans la note I. v) aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à revoir les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

HORWATH AUDIT FRANCE

DELOITTE & ASSOCIES

Marc de PRÉMARE

Christophe PERRAU

20.1.3 Comptes annuels au 31 décembre 2008 – Etats Financiers

en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31.12.08		31.12.07	
		Montants bruts	Amortis ou provisions	Montants Nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		201	-	201	201
Autres immobilisations incorporelles		5 955	3 896	2 060	1 274
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	6 156	3 896	2 261	1 475
Terrains		1 487	-	1 487	1 978
Constructions		52 572	31 505	21 067	15 167
Installations techniques, Matériel et outillage industriels		100 595	70 035	30 561	17 532
Autres immobilisations corporelles		25 639	19 514	6 125	7 298
Immobilisations en cours		27 924	-	27 924	35 675
Avances et acomptes		161	-	161	453
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	208 379	121 054	87 325	78 103
Participations	3	51 397	11 863	39 534	42 843
Créances rattachées à des participations	6	4 122	-	4 122	9 339
Prêts	4/6	119	-	119	126
Autres immobilisations financières	6	9 015	-	9 015	8 897
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		64 653	11 863	52 790	61 205
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		279 188	136 813	142 375	140 783
Stocks	5	64 353	2 325	62 028	54 907
Avances et acomptes		561	-	561	1 003
Clients et comptes rattachés	6	13 581	352	13 229	16 127
Autres créances d'exploitation	6	50 322	1 940	48 382	40 748
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION		64 464	2 292	62 172	57 878
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	7	10 273	-	10 273	6 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT		139 089	4 617	134 473	118 897
Charges constatées d'avance	6	560	-	560	799
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecarts de conversion		3 744	-	3 744	2 329
TOTAL ACTIF		422 582	141 430	281 152	262 808

PASSIF	NOTE	31.12.08	31.12.07
Capital social		12 080	12 018
Primes d'émission		4 054	3 552
Réserve légale		1 202	1 194
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		57 038	41 767
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 725	22 027
SITUATION NETTE		136 114	132 573
Provisions réglementées	9	10 336	5 768
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8	146 450	138 341
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	17 499	14 056
Avances conditionnées		1 100	-
AUTRES FONDS PROPRES		1 100	-
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		45 372	34 483
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		4 914	10 583
Autres emprunts et dettes financières divers		937	609
TOTAL DETTES FINANCIERES		51 223	45 675
Fournisseurs et comptes rattachés		25 703	29 898
Dettes fiscales et sociales		19 355	22 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 590	5 989
Autres dettes		9 783	5 053
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		60 431	63 237
TOTAL DETTES	11	111 654	108 912
Produits constatés d'avance	11	2 459	76
Ecarts de conversion		1 990	1 423
TOTAL PASSIF		281 152	262 808

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits vendus en France		98 158	91 275
Produits vendus à l'étranger		129 741	140 886
CHIFFRES D'AFFAIRES PRODUITS	13	227 899	232 161
Services et produits divers		680	777
Droits et redevances		938	726
Production immobilisée		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		924	1 663
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	14	4 393	396
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		234 834	235 723
Achats stockés de marchandises matières premières et autres approvisionnements		(74 958)	(79 409)
+ Stock Initial		(57 046)	(55 065)
- Stock Final		64 353	57 046
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE		(67 652)	(77 428)
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		(67 671)	(66 447)
Impôts, taxes et assimilés		(8 320)	(9 625)
Charges de personnel	15	(55 221)	(51 891)
Amortissements		(9 996)	(8 411)
Provisions		(3 501)	(1 567)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(212 361)	(215 369)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 474	20 354

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2008	Exercice 2007
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 821	8 036
Intérêts et produits assimilés		5 127	8 633
Différences positives de change		3 381	1 526
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		11 329	18 195
Amortissements et provisions		(9 246)	(4 595)
Intérêts et charges assimilées		(3 553)	(2 847)
Différences négatives de change		(3 383)	(1 052)
TOTAL CHARGES FINANCIERES		(16 182)	(8 494)
RESULTAT FINANCIER	16	(4 853)	9 701
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17 621	30 055
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3	53
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 103	97
Reprises sur amortissements et provisions		1 065	1 479
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 171	1 629
Charges sur opérations de gestion		(69)	(18)
Charges sur opérations en capital		(3 130)	(352)
Amortissements et provisions		(5 172)	(2 650)
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		(8 371)	(3 020)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	(4 200)	(1 391)
Participation des salariés		(1 104)	(1 892)
Impôts sur les bénéfices	18	(2 591)	(4 745)
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 725	22 027

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros	2008	2007
Marge brute d'autofinancement	30,58	29,34
(Augmentation) diminution des stocks	(7,31)	(1,98)
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	3,11	0,76
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	(4,39)	4,32
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	(4,04)	(8,17)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	17,95	24,27
Investissements liés à l'exploitation	(22,24)	(26,35)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	3,10	0,10
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	4,89	0,27
Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)	(14,25)	(25,98)
Augmentation de capital	0,56	0,65
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(6,75)	(5,96)
Nouveaux emprunts à long terme	20,44	14,14
Remboursement d'emprunts	(8,12)	(10,99)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	6,13	(2,16)
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)	9,83	(3,87)
Trésorerie initiale	(4,47)	(0,60)
Trésorerie finale	5,36	(4,47)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE GUERBET DE L'EXERCICE 2008

en milliers d'euros

Introduction

Le bilan est établi avant répartition : les dividendes dont le versement est proposé à l'Assemblée ne figurent donc pas dans les dettes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis suivant les principes généraux conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999 (Règl CRC 99-03).

a) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers, la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur l'évaluation des titres de participation.

b) Immobilisations incorporelles

- **Brevets et autorisation de mise sur le marché (AMM)**

Les brevets sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents aux brevets et AMM sont enregistrés en charges.

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

- **Marques**

Les marques acquises sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Conformément aux règlements n°2002-10 et 2004-06 sur les actifs pris par le Comité de Réglementation Comptable, les frais de dépôt et de renouvellement des marques sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les marques ne donnent lieu à aucun amortissement.

- **Droits commerciaux**

Les droits commerciaux ont été acquis moyennant le paiement d'une redevance calculée sur un chiffre d'affaires pendant une certaine durée.

Ils ont été comptabilisés à l'origine sur la base d'une estimation des redevances à verser, et amortis sur 5 ans.

- **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont enregistrés en charges au titre de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement s'il est possible de démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Ces critères n'étant pas actuellement tous réunis, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent, pour l'essentiel, des logiciels. Ces logiciels sont amortis sur 3 ans. Bénéficiant des possibilités d'amortissements sur 12 mois offertes par la législation fiscale pour les logiciels, des amortissements dérogatoires ont été constatés. Ils représentent la quote-part d'amortissement supplémentaire par rapport aux amortissements économiques.

c) Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilité selon le mode linéaire, ce qui correspond en moyenne aux durées suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Constructions : | 20 ans. |
| - Aménagements, agencements : | 10 ans. |
| - Installations techniques, matériel et outillage : | 5 à 10 ans. |
| - Autres immobilisations corporelles : | 5 à 10 ans. |

Pour toutes les acquisitions antérieures et ce jusqu'au 31 décembre 1997, puis à nouveau à partir du 1er janvier 2002, toutes les possibilités offertes par la législation fiscale en matière d'amortissements dégressifs et exceptionnels sont utilisées. Le différentiel entre les amortissements dégressifs et linéaires est considéré comme dérogatoire.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet de dépréciations éventuelles en fonction de l'utilisation des biens par Guerbet.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés en fonction de la quote-part de situation nette des filiales après retraitement de leurs actifs incorporels.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

e) Stocks et en cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des provisions sont également constituées sur les stocks qui présentent un faible taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux de rotation des stocks et lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou d'être vendus à perte.

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques grevant leur recouvrabilité.

La société a recours à la titrisation de créances. Cette opération consiste pour une entreprise à céder des créances qu'elle détient sur sa clientèle à une entité (spécifiquement créée pour l'occasion) qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur les marchés de capitaux.

Comptablement, la titrisation s'analyse comme une cession de créances :

- les créances cédées disparaissent du bilan du cédant,
- l'ensemble des frais entraînés par l'opération constitue des charges de l'exercice au cours duquel a lieu l'opération

g) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

h) Instruments financiers

Les primes payées dans le cadre des options de taux d'intérêt sont inscrites à l'actif du bilan lors de l'acquisition de l'option et rapportées au compte de résultat prorata temporis sur la durée du contrat. Les charges éventuelles sur la variation du taux d'intérêt sont provisionnées.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découlent de son activité industrielle et commerciale, Guerbet utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés. La politique de Guerbet est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives.

i) Conversion des éléments en devises

GUERBET centralise la gestion des risques de change de ses filiales françaises.

Les dettes et les créances libellées en devises, hors de la zone euro, sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées au bilan dans les écarts de conversion. Guerbet couvre ses risques de change par des contrats à terme ou des options sur devises. Les provisions éventuelles pour perte de change tiennent compte de ces couvertures.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

j) Provisions réglementées

Selon les dispositions légales, les provisions réglementées sont constituées :

- de provisions pour investissement (en liaison avec la participation des salariés),
- de provisions pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires sont calculés selon la méthodologie explicitée en b) et c) pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

k) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,

- l'incidence économique est négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

I) Engagements d'indemnités de départ en retraite

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont comptabilisés en provisions pour risques S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en totalité en résultat. Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

m) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens.

n) Subventions d'investissement

Selon la possibilité qu'offre le PCG, la reprise des subventions d'investissement qui finance une immobilisation amortissable, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'acquisition acquise ou créée au moyen de la subvention.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

1 - 1 - Valeurs brutes

	2008	2007
Immobilisations incorporelles au 1er janvier	4 953	4 489
Augmentations	1 203	464
Diminutions	-	-
Immobilisations incorporelles au 31 décembre	6 156	4 953

En 2008, les augmentations des valeurs brutes correspondent pour l'essentiel à des logiciels.

1 - 2 - Amortissements et provisions

	2008	2007
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 1er janvier	3 478	3 049
Dotations	418	461
Reprises	-	(32)
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 31 décembre	3 896	3 478

Note 2 - Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/07	Augmentations 2008	Diminutions 2008	31/12/08
Terrains	1 978	-	491	1 487
Constructions	45 464	9 016	1 908	52 572
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 093	18 373	5 870	100 596
Autres immobilisations corporelles	26 834	1 625	2 820	25 639
Immobilisations corporelles En cours	35 675	(7 751)	-	27 924
Avances et acomptes	719	-	558	161
Immobilisations corporelles	198 763	21 263	11 647	208 379

Valeurs brutes	31/12/06	Augmentations 2007	Diminutions 2007	31/12/07
Terrains	1 978	-	-	1 978
Constructions	43 496	1 997	29	45 464
Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 871	4 650	428	88 093
Autres immobilisations corporelles	22 031	5 115	312	26 834
Immobilisations corporelles En cours	21 406	14 269	-	35 675
Avances et acomptes	892	-	173	719
Immobilisations corporelles	173 674	26 031	942	198 763

Amortissements	2008	2007
Amortissements sur immobilisations corporelles au 1er janvier	120 394	113 162
Dotations	9 578	7 951
Reprises	(9 162)	(719)
Amortissements sur immobilisations corporelles au 31 décembre	120 810	120 394

Les investissements de 21,3 M€ en 2008 et de 26 M€ en 2007 correspondent principalement aux projets d'accroissement de capacité de nos usines d'Aulnay et de Lanester.

Les diminutions d'immobilisations corporelles de 11,6 M€ en valeur brute pour 2008 concernent principalement des mises au rebut à Lanester pour 6,9 M€ (0,2 M€ en valeur nette) et à la cession de Gonesse pour 3,6 M€ (1,7 M€ en valeur nette).

Les provisions sur immobilisations non incluses dans le tableau ci-dessus se montent à 244K€ au 31/12/2008 et à 266K€ au 31/12/2007 et portent respectivement sur les installations techniques, matériel et outillage industriels et sur les avances et acomptes sur immobilisations.

Note 3 - Participations

	2008	2007
Valeur brute des titres de participation	51 397	51 324
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(11 863)	(8 481)
Valeur nette des titres de participation	39 534	42 843

Ces montants correspondent aux titres détenus au 31 décembre. Les informations financières par filiales et autres participations sont détaillées dans le tableau « liste des filiales et participations ».

En 2008, la variation de la valeur brute des titres de participation provient principalement de l'augmentation du capital de Guerbet AS (+ 0,5M€) et de la diminution des titres de Boron Biologicals Inc (- 0,4M€).

Note 4 - Prêts

	2008	2007
Prêts	119	126

La diminution marginale porte sur des prêts au personnel.

Note 5 - Stocks

	2008	2007
Matières premières, approvisionnements		
Montant brut	14 603	11 034
Provisions	(479)	(430)
Montant net	14 124	10 604
Produits intermédiaires et finis		
Montant brut	44 173	39 019
Provisions	(1 612)	(1 491)
Montant net	42 561	37 528
Marchandises		
Montant brut	5 577	6 994
Provisions	(234)	(219)
Montant net	5 343	6 775
Montant net total	62 028	54 907

Note 6 - Etat des échéances des créances

	2008			2007
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	4 122	4 122	-	9 639
Prêts	119	-	119	126
Autres immobilisations financières (1)	9 015	-	9 015	8 897
Clients douteux ou litigieux	395	395	-	407
Autres créances clients (2)	3 236	3 236	-	6 890
Effets à l'encaissement	9 950	9 950	-	9 189
Personnel et comptes rattachés	172	172	-	113
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	32	32	-	22
Etat, impôt sur les bénéfices	6 158	6 158	-	-
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	4 296	4 296	-	4 520
Etat, autres impôts et taxes	-	-	-	1 221
Etat, créances diverses	-	-	-	-
Groupe et associés	33 036	33 036	-	34 502
Débiteurs divers	6 627	6 627	-	452
Charges constatées d'avance	560	560	-	799
Total général	77 718	68 584	9 134	76 777

Titrisation :

- (1) Un programme de titrisation de créances commerciales a été mis en place dans le groupe Guerbet au cours de l'exercice 2004. Guerbet a déposé à ce titre une garantie de 8 500 K€ auprès de l'organisme cessionnaire des créances.
- (2) L'encours Client est diminué du montant des cessions de créances acquises par le programme du cessionnaire.
Au 31 décembre 2008, le montant des créances cédées est de 14 337 K€. Le risque réel relatif au recouvrement des créances n'est pas transféré totalement au cessionnaire.

Note 7 - Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les VMP sont, en partie, constituées de 5 107 actions propres pour une valeur brute de 170 K€. En 2008, aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré.

La valeur de marché de l'action Guerbet est de 107,00 Euros au 31 décembre 2008, soit une valorisation globale en prix de marché de 546 K€. Par conséquent, aucune provision n'est constatée au 31/12/2008.

Les autres VMP sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables, dont la valeur brute globale est de 3 595 K€ au 31 décembre 2008 :

		Sicav 1	Sicav 3	B.M.T.N	Total
Solde 2006	Nombre	-	7	12	
	Valeur	-	1 670	1 925	3 595
Achats 2007	Nombre	234 632	-	-	
	Valeur	49 960	-	-	49 960
Ventes 2007	Nombre	234 632	-	-	
	Valeur	49 960	-	-	49 960
Solde 2007	Nombre	-	7	12	
	Valeur	-	1 670	1 925	3 595
31/12/2007	Valeur	-	1 741	2 014	3 755
Achats 2008	Nombre	227 294	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	50 420
Ventes 2008	Nombre	227 294	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	50 420
Solde 2008	Nombre	-	7	12	
	Valeur	-	1 670	1 925	3 595
31/12/2008	Valeur	-	1 812	2 093	3 905

La valorisation globale en prix de marché de ces SICAV monétaires et de ces B.M.T.N. est de 3 905 K€. Par conséquent, aucune provision n'est constatée au 31/12/2008.

Note 8 - Capitaux propres

Les capitaux propres de Guerbet ont évolué comme suit :

	2008	2007
Capitaux propres au début de l'exercice	138 341	120 149
Dividendes distribués	(6 760)	(5 971)
Dividendes portés en report à nouveau	11	10
Augmentation capital social et prime d'émission	564	652
Diminution report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	9 725	22 027
Provisions réglementées	4 569	1 474
Capitaux propres à la fin de l'exercice	146 450	138 341

Les actions de Guerbet ont évolué comme suit :

	2008
Nombre d'actions au début de l'exercice	3 004 569
Augmentation par levée de stocks-options (1)	15 396
Nombre d'actions à la fin de l'exercice	3 019 965

(1) Voir note 22 – Options de souscription et d'achats d'actions

Note 9 - Provisions réglementées

	31/12/06	Dotations 2007	Reprises 2007	31/12/07	Dotations 2008	Reprises 2008	31/12/08
Provision pour investissement	516	-	274	242	99	118	223
Provision pour amortissements dérogatoires	3 777	2 650	901	5 526	4 829	242	10 113
Total	4 293	2 650	1 175	5 768	4 928	360	10 336

Note 10 - Provisions pour risques et charges

	31/12/06	Dot. 2007	Reprises 2007 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2007 (provision non utilisée)	31/12/07	Dot. 2008	Reprises 2008 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2008 (provision non utilisée)	31/12/08
Indemnités de départ en retraite (1)	10 533	-	682		9 851	1 621	-		11 472
Couvertures de taux	55	37	55	-	37	-	37	-	-
Risque de change	1 743	2 329	1 743	-	2 329	3 744	2 329	-	3 744
Clients	362	162	-	-	524	-	-	-	524
Engagement d'achat de principes actifs	1 047	-	355	-	692	913	-	-	1 605
Autres	558	522	248	209	623	85	554	-	154
Total	14 298	3 050	3 083	209	14 056	6 363	2 920	-	17 499

(1) Indemnités de départ en retraite :

La part de la provision pour indemnité de départ en retraite est de 486 KE pour les mandataires sociaux au 31 décembre 2008. L'entreprise n'a pas d'engagements en matière de pensions, de compléments de retraite ou d'avantages similaires, à l'exception d'un engagement en matière de compléments de retraite pour ses mandataires.

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite prend comme hypothèse que 100% des départs en retraite seront volontaires.

Les principales hypothèses actuarielles appliquées pour l'évaluation de la provision des indemnités de départ en retraite, sont les suivantes :

Taux d'actualisation financière :

Application de la courbe de taux 0-coupon de l'Institut des actuaires en tenant compte des différentes maturités

Taux de rotation :

Application de tables de taux établies à partir des statistiques des 6 dernières années et selon les axes d'analyse suivants : statut et âge du salarié

Taux d'augmentation des salaires :

Le taux d'augmentation des salaires retenu pour le calcul de l'engagement au 31 Décembre 2008 est de 2,5%.

Taux de mortalité

Application de la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE

Note 11 - Etat des échéances des dettes

	2008				2007
	Montant Brut	1 an au plus	+ d'un an - 5 ans	+ 5 ans	Montant Brut
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 915	4 915	-	-	10 583
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	45 372	982	29 062	15 328	34 483
Emprunts et dettes financières diverses	937	29	908		609
Fournisseurs et comptes rattachés	25 703	25 703	-	-	29 898
Personnel et comptes rattachés	13 548	12 447	-	1 101	13 022
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 669	5 669	-	-	6 271
Etat : impôt sur les bénéfiques	-	-	-	-	2 961
Etat : TVA	-	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	138	138	-	-	42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 590	5 590	-	-	5 989
Groupe et associés	7 599	7 599	-	-	3 635
Autres dettes	2 184	2 184	-	-	1 418
Produits constatés d'avance	2 458	2 458	-	-	77
	114 113	67 714	29 970	16 429	108 988

Note 12 - Produits à recevoir et charges à payer

	2008	2007
Produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations	7	91
Clients et comptes rattachés	6	28
Autres créances	4 523	448
Banques, établissements financiers	20	14
Total	4 556	581

	2008	2007
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières	232	225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 698	12 208
Dettes fiscales et sociales	15 114	15 400
Autres dettes	1 106	1 281
Intérêts courus sur découvert	82	108
Total	25 232	29 222

Note 13 - Chiffre d'affaires produits

	2008	2007
France avec DOM-TOM	98 404	92 096
Europe hors France	89 635	94 790
Europe avec France	188 039	186 886
Asie	12 716	12 422
Amérique Latine	12 600	14 381
Amérique du Nord	2 724	7 135
Autres pays	11 820	11 337
Total	227 899	232 161

Note 14 - Subventions d'exploitation

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2009, les dépenses de recherche engagées par Guerbet jusqu'au 30 juin 2008 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses, dans la limite du budget. Cette somme de 4,4 millions d'euros a été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2008.

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2008, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 2,8 millions d'euros. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2008.

Note 15 – Charges de personnel

	2008	2007
Salaires et traitements	(39 112)	(36 660)
Charges sociales	(16 109)	(15 231)
Total	(55 221)	(51 891)

Note 16 - Résultat financier

	2008	2007
Dividendes	2 800	6 577
Intérêts	(1 682)	(551)
Résultat de change	(1 256)	(145)
Provision nette sur titre de participation	(5 046)	4 003
Abandon de créances (1)	-	(260)
Autres	331	77
Total	(4 853)	9 701

(1) Voir note 21 – Entreprises liées

Note 17 - Résultat exceptionnel

	2008	2007
Analyse du résultat exceptionnel		
Charge nette sur provisions réglementées	(4 569)	(1 475)
Produit net sur immobilisations (1)	679	47
Autres	(310)	37
Total	(4 200)	(1 391)

(1) dont 965 KE de résultat net sur la cession de Gonesse

Note 18 - Impôts sur les bénéfices

Depuis 1988, le Groupe a opté pour l'intégration fiscale. Les sociétés suivantes font partie du périmètre de l'intégration fiscale : GUERBET et SIMAFEX.

Les charges d'impôt sont supportées comptablement par les Sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies réalisées par le Groupe d'intégration fiscale non liées aux déficits (rectifications liées à certaines opérations intra-groupe) sont conservées chez la Société mère et constatées chez celle-ci en produits. Les crédits d'impôt recherche, formation, apprentissage et famille sont réalloués aux sociétés qui les ont générés. Les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux des filiales leur seront réallouées par imputation sur leurs bénéfices fiscaux ultérieurs.

Le bénéfice fiscal d'ensemble au taux normal du groupe d'intégration fiscale s'élève pour l'année 2008 à 16,65 M€.

La charge d'impôt du groupe d'intégration fiscale s'élève à 2,11 M€ après imputation des crédits d'impôt dont celui du crédit d'impôt recherche pour 3,72 M€. Cette charge d'impôt due par le Groupe d'intégration fiscale étant inférieure aux acomptes versés, la créance sur l'état est inscrite en «autres créances d'exploitation» pour 6,16 M€.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat s'analyse ainsi :

	2008	2007
Charge d'impôt du groupe	(2 109)	(5 836)
Charge d'impôt en provenance des filiales		
Intégrées	65	1 226
Economie d'impôt réallouée aux filiales		
Intégrées	(256)	(135)
Autre charge d'impôt	(291)	-
Charge d'impôt de la société tête de groupe	(2 591)	(4 745)

La charge d'impôt de la société tête de groupe se répartit ainsi :

	2008	2007
I.S. sur résultat courant (1)	(4 575)	(5 492)
I.S. sur résultat exceptionnel	2 275	747
Autre charge d'impôt	(291)	-
Charge d'impôt de la société tête de groupe	(2 591)	(4 745)

(1) dont Crédit d'Impôt Recherche pour 3,46 M€

Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI

Pour l'exercice 2008, les charges de ce type supportées par GUERBET correspondent à des amortissements de voitures de tourisme pour un montant de 123 K€.

Note 19 - Situation fiscale latente

La situation fiscale latente de GUERBET a été calculée sur la base de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 1988. De ce fait, les impôts payés d'avance résultant du décalage entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal, et les impôts à payer sur des éléments de capitaux propres (provisions réglementées) ont été déterminés pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

	2008	2007
Impôts nets latents sur différences temporaires (impôts payés d'avance) (1)	6 121	5 333
Impôts latents sur capitaux propres (impôts à payer)	3 987	2 287

Ces impôts latents ont été calculés au taux de 33 1/3 % majoré de la contribution sociale.

(1) dont 553 KE d'impôt payé d'avance sur engagement d'achat de principes actifs en 2008

Note 20 - Effet de l'application des règles fiscales sur le résultat de l'Exercice

Afin de bénéficier de certaines dispositions fiscales, la Société est tenue de comptabiliser au compte de résultat (résultat exceptionnel) des écritures qui ne présentent pas le caractère de charges ou de produits comptables.

	2008	2007
Résultat avant impôts	12 316	26 772
Dotations ou reprises nettes de provisions réglementées et d'amortissements dérogatoires	(4 569)	(1 475)
Résultat corrigé avant impôts	16 885	28 247

Note 21 - Entreprises liées

	2008	2007
Immobilisations financières		
Participations	51 289	50 777
Créances rattachées à des participations	4 122	9 584
Clients	731	41
Créances		
Autres créances	-	260
Comptes courants financiers	33 034	34 502
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs	44	209
Dettes sur immobilisations	72	72
Autres dettes	-	188
Comptes courants financiers	7 608	3 636
Produits d'exploitation		
Vente de biens	106 541	116 882
Prestations de services	483	661
Autres produits	-	-
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et matières premières	(15 638)	(15 072)
Achats non stockés, autres services	(6 471)	(7 099)
Impôts et taxes	-	-
Produits financiers		
Dividendes	2 800	6 579
Autres intérêts et produits assimilés	1 861	1 783
Reprises sur provisions et transferts de charges	456	6 232
Différences positives de change	-	-
Charges financières		
Dotations sur amortissements et provisions	5 502	2 229
Intérêts et charges assimilées	(170)	(290)
Abandons de créances	-	(260)
Différences négatives de change	-	-
Charges exceptionnelles		
Dotations sur amortissements et provisions	-	-
Abandons de créances	-	-

Abandons de créances consentis aux entreprises liées et mis en œuvre au cours de l'exercice 2008 :

- Néant

Note 22 - Options de souscription et d'achat d'actions

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions. Au titres des opérations en cours au 31 décembre 2008, le personnel a la faculté de souscrire 117 233 actions à un prix moyen pondéré de 79,26 Euros.

Sur les 117 233 actions, la part réservée aux mandataires sociaux représente 33 080 actions à un prix moyen pondéré de 73,50 Euros.

INFORMATIONS DETAILLEES SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT

PLANS D'OPTIONS	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date d'Assemblée Générale	19.05.2001	19.05.2001	19.05.2001	16.11.2002	16.11.2002	16.11.2002	18.05.2006
Date du Conseil d'Administration	18.05.2001						
Date du Directoire		22.11.2001	26.08.2002	25.02.2003	23.09.2003	26.07.2005	25.09.2007
Nombre total d'options attribuées	7 500	25 000	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux (1)	0	25 000	0	0	13 200	14 000	5 000
Nombre de mandataires concernés	0	4	0	0	3	6	1 (9)
Point de départ d'exercice des options	18.05.2001	22.11.2003 (8)	26.08.2004 (8)	25.02.2005 (8)	23.09.2005 (8)	26.07.2007 (8)	25.09.2009 (8)
Date d'expiration	17.05.2008	21.11.2008	25.08.2009	24.02.2010	22.09.2010	25.07.2012	24.09.2017
Prix de souscription	17,85 €	22,27 €	32,94 €	32,24€	37,16 €	82,91 €	150,22 €
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	0	0	7 200	1 200	0	11 375	0
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	7 500 (2)	25 000 (3)	24 890 (4)	2 402 (5)	6 000 (6)	4 450 (7)	0
Nombre total d'options restantes	0	0	5 610	298	13 200	91 125	7 000

(1) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au moment de l'attribution des options

(2) 2 100 options exercées en 2003 + 3 450 options exercées en 2005 + 675 options exercées en 2006 + 1 275 options exercées en 2008

(3) 5 000 options exercées en 2004 + 7 830 options exercées en 2005 + 5 045 options exercées en 2007 + 7 125 options exercées en 2008

(4) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008

(5) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008

(6) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007

(7) 150 options exercées en 2006 (2 cas de dérogation à l'indisponibilité fiscale - article 91 ter du C.G.I.) et 1 250 options exercées en 2007 (dont 1 cas de dérogation) et 3 050 options exercées en 2008 (dont 6 cas de dérogation)

(8) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années

(9) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3^{ème} année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5^{ème} année à compter de celle-ci.

Au 31 décembre 2008, 117 233 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 117 233 et donnerait un nombre total de 3 137 198 actions. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 9 291 626 Euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 3,17 Euros pour l'exercice 2008.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société Guerbet au prix d'achat de 82,91 Euros.

Note 23 - Eléments susceptibles d'engendrer des risques de marché

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -1,05 M€ pour les couvertures de taux et de 0,4M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 6 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 42,5 M€ au 31.12.2008. Deux contrats de swap ont été négociés en 2008 pour un montant total de 17 M€. Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date d'échéance	Type de contrat	Position Guerbet	Indices de référence	Taux du contrat	Devise	Juste Valeur	Notionnel
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	€	-35 500,00	4 500 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%			
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	€	-246 387,00	10 714 285,00
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	€	8 324,00	7 000 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%			
27/12/2007	27/12/2010	Swap	Achat	Euribor 1 mois	4,39%	€	-109 801,00	3 333 333,33
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	€	-421 251,28	10 000 000,00
21/10/2008	23/10/2010	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,81%	€	-148 167,00	7 000 000,00

(*) la juste valeur de -35 500,00 représente un total pour le cap et floor

Concernant la gestion du risque de change, il existe 4 contrats de couvertures non amortis au 31/12/08 pour 3,4 M €. Deux contrats de couverture à terme ont été négociés en 2008, sur la livre Turque (dont 2 M€ non amortis au 31/12/08). Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Strike	Montant en €	Montant en devises	Juste valeur	Solde en devises	
23/07/2007	01/04/2009	achat NDF	BRL	2,54	2,69	691 398	1 859 861	314 718	1 859 861
23/07/2007	01/07/2009	achat NDF	BRL	2,54	2,69	691 398	1 859 861		1 859 861
15/10/2008	13/10/2009	achat NDF	TRY	1,90	2,13	514 499	1 100 000	49 258	1 100 000
28/10/2008	06/11/2009	Achat NDF	TRY	1,98	2,34	1 541 425	3 600 000	34 784	3 600 000

(*) la juste valeur de 314 718,00 représente un total pour les échéances des 01/04/2008 et 01/07/2008

Note 24 - Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

	2008	2007
Rémunérations allouées aux mandataires sociaux	554	493

Il s'agit des rémunérations perçues au titre de leur fonction de mandataires sociaux et au titre de leur fonction salariée.

Note 25 - Effectif moyen employé pendant l'exercice

	2008	2007
Ouvriers, employés	179	178
Techniciens, agents de maîtrise	405	399
Cadres	212	202
Effectif moyen	796	779

Note 26 - Engagements hors bilan :**Engagements donnés :**

	2008	2007
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	24 429	10 133
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	5 608	181
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	14 337	9 514
Engagements de crédit bail immobilier et mobilier	103	986
• dont redevances à moins d'un an:	99	883
• dont redevances entre un et cinq ans	4	103
• dont redevances à plus de cinq ans	-	-
Dettes assorties de garanties	-	-
Total	44 477	20 814

	Redevances de crédit-bail payées en 2008	Redevances payées cumulées au 31 Décembre 2008
Sur crédits-bails immobiliers	7	18
Sur crédits-bails mobiliers	876	9 055
Total	883	9 073

Les éléments financiers afférents aux biens mobiliers et immobiliers en crédits-bails sont les suivants :

	2008	2007
Valeur des biens mobiliers et immobiliers	4 278	9 255
Dotation aux amortissements si les biens avaient été acquis par l'Entreprise	428	941
Valeurs résiduelles des biens en fin de contrat	0,2€	0,3€

Pour 2008, le détail de ces biens en crédits-bails par nature se présente comme suit :

Poste du Bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés	Valeur nette
Terrain	-	-	-	-
Bâtiment	26	3	6	20
Installat. techniques				
matériel et outillage	4 252	425	3 333	919
Total	4 278	428	3 339	939

Engagement d'achat vis à vis d'un fournisseur

La société Guerbet s'est engagée auprès d'un fournisseur à acquérir, de 2002 au 31/12/2008, 200 tonnes de principes actifs représentant une valeur de 33,6 millions de dollars. Un engagement complémentaire de 30 tonnes a été pris en 2008 pour 4,8 millions de dollars.

Au 31 décembre 2008, 36,6 tonnes restaient à acquérir pour une valeur de 5,8 millions de dollars, soit 4,2 millions d'Euros au cours de clôture de l'exercice.

Engagement de construire

La société Guerbet a cédé l'extension de son entrepôt de Gonesse en l'état futur d'achèvement pour un montant de 4 363 K€ hors TVA immobilière (cf. note 2.1.). Elle s'est engagée à construire cette extension avant le 30 avril 2010, sauf survenance d'une cause légitime de suspension de ce délai. Le coût des travaux a été évalué à 3 670 K€ pour une première tranche ferme, auxquels s'ajoutent 430 K€ pour une tranche conditionnelle. Les travaux ont été confiés pour l'essentiel à un entrepreneur qui a pris l'engagement de respecter à la fois les délais de livraison et les coûts.

Note 27 - Autres informations

1. Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation, s'élève à 49 490 heures. Le nombre d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande représente 49 184 heures.
2. Les coûts de développements, qui ne sont pas activés, sont comptabilisés en charges pour 26 915KE au titre de l'exercice 2008.
3. Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par Guerbet au titre de l'exercice 2008 figurent dans la note 31 de l'annexe consolidée.

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice 2008

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

INFORMATIONS FINANCIERES										
Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances accordés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires Produits	Dividendes	Résultat dernier exercice clos
A – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE GUERBET										
FILIALES										
SIMAFEX (France)	1 280	9 638	100,00	1 224	1 224	10 343		16 573		1 027
MEDEX (France)	180	523	60,00	3 000	1 602	1 549		2 854		-487
S.C.I. KALB (France)	63		99,76	615	163	104		120		100
GUERBET PRODUTOS RADIOLOGICOS (Brésil)	9 328	864	100,00	11 197	11 197	1 089		29 987		4 500
CODALI (Belgique)	541	4 637	99,56	379	379	71		33 547		1 515
MARTINS & FERNANDES (Portugal)	410	-367	99,73	1 223	165	433	12	2 791		123
GUERBET A.G. (Suisse)	337	1 685	99,60	304	304	847		14 217		1 014
GUERBET G.M.B.H. (Allemagne)	511	13 032	100,00	19 962	19 962			44 866	2 800	3 182
GUERBET A.S. (Turquie)	29	-10	99,99	795	328	1 726		5 753		309
LABORATORIOS FARMACEUTICOS GUERBET (Espagne)	781	777	100,00	790	790	6 094		8 086		-237
GUERBET AUSTRIA G.M.B.H. (Autriche)	73	1 066	100,00	146	146			4 300		282
GUERBET KOREA LTD (Corée)	4 428	-4 020	100,00	6 683	2 251	30	2 338	4 471		-621
GUERBET TAIWAN (Taiwan)	154	-148	100,00	191	191	10	360	1 875		114
GUERBET SPA (Italie)	500	4 216	100,00	500	500	5 134	1 300	18 491		-340
GUERBET LLC (USA)	1 150	-960	100,00	1 624	97	4 241	117	3 839		-86
GUERBET MEXICANA (Mexique)	458	-102	100,00	600	22		1 503	2 368		-338
GUERBET JAPAN KK (Japon)	1 348	36	100,00	1 951		2 574	15 855	7 628		-2 991
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL DE GUERBET										
FILIALES										
GUERBET NEDERLAND B.V. (Pays Bas)	91	1 179	100,00	92	92			6 923		401
GUERBET LABORATORIES LTD (Angleterre)	11	18	100,00	13	13	553	445	3 252		90
GUERBET ASIE PACIFIQUE (Hong Kong)	N.S.	4 166	100,00	N.S.	N.S.	658		11 675		36
PARTICIPATIONS										
Participations dans les sociétés françaises	N.C.	N.C.-		108	108					N.S.
Filiales										
Participations										
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Françaises		Etrangères		Françaises		Etrangères			
Valeur comptable des titres détenus :										
- brute :	4 839		46 450		108		-			
- nette :	2 989		36 437		108		-			
Montant des prêts et avances accordés	11 996		23 460		-		-			
Montant des cautions et avals donnés	-		7 633		-		-			
Montant des dividendes encaissés	-		2 800		-		-			

Dans un objectif de cohérence, les capitaux propres et les résultats des filiales sont présentés en normes IFRS. Pour les filiales en dehors de la zone Euro, le capital, les capitaux propres et le résultat ont été convertis au taux de clôture au 31 décembre 2008.

20.1.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note d) de l'annexe aux comptes annuels relative aux règles et méthodes comptables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

HORWATH AUDIT FRANCE

DELOITTE & ASSOCIES

Marc de PRÉMARE

Christophe PERRAU

20.1.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat de travail

Le contrat de travail de M. Dominique MEYER, membre du Directoire de GUERBET SA et Directeur Industriel de GUERBET SA a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2008.

Conventions de participation aux dépenses marketing des filiales

Filiale	Montant en devises
Guerbet LLC (filiale USA)	Frais Oxilan : 1 498 856 USD
Guerbet Japan	Frais Imagenil : 72 048 000 Yens

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

HORWATH AUDIT FRANCE

DELOITTE & ASSOCIES

Marc de PRÉMARE

Christophe PERRAU

20.2 Informations financières proforma

NEANT

20.3 Indication de la source d'information lorsque les états ne sont pas visés par les commissaires aux comptes

NEANT

20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles

NEANT

20.5 Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières concernent les comptes consolidés au 31 décembre 2008.

20.6 Informations financières intermédiaires et autres

NEANT

20.7 Politique de distribution des dividendes

Politique de distribution :

Pour les exercices futurs, la politique de distribution de dividendes dépendra des résultats et de l'appréciation des moyens nécessaires pour assurer le développement du Groupe.
Depuis son introduction en bourse (1986), le Groupe a toujours procédé à une distribution de dividendes.

Remarques :

Les dividendes se prescrivent par cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes non touchés sont reversés à la recette des impôts.

Un premier dividende est prévu statutairement à hauteur de 6% du montant libéré non amorti des actions.

Au titre de l'exercice 2008 :

Compte tenu du résultat net de 9 724 904,10 €, du report à nouveau bénéficiaire de 57 037 672,73 € et de la dotation à la réserve légale de 6 158,40 €, le bénéfice distribuable de l'exercice clos au 31 décembre 2008 s'élève à 66 756 418,43 €.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 la distribution d'un dividende de 2,25 € par action.

Dividendes distribués au titre des 5 derniers exercices :

Le tableau suivant indique le montant du dividende mis en paiement au titre des cinq derniers exercices et, le cas échéant, celui de l'avoir fiscal correspondant.

Exercice	Net par action	Avoir fiscal	Revenu brut par action
2003	0,75 €	0,375 € * 0,075 € *	1,125 € 0,825 €
2004	1,50 €	suppression de l'avoir fiscal	
2005	2,00 €	suppression de l'avoir fiscal	
2006	2,00 €	suppression de l'avoir fiscal	
2007	2,25 €	suppression de l'avoir fiscal	

* Taux de 50% applicable aux personnes physiques et aux personnes morales dans une relation mère-filiale et taux de 10% applicable aux autres personnes morales.

20.8 Politique judiciaire et d'arbitrage

NEANT

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

NEANT

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Au 31 décembre 2008, le montant du capital social était de 12 079 860 €, divisé en 3 019 965 actions ordinaires d'une valeur nominale de 4 € chacun, de même catégorie, entièrement libérées.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, 280 actions ont été créées suite à la levée d'options de souscription d'actions. Ainsi le capital s'élève, à la date du 11 février 2009, date de la dernière levée, à 12 080 980 € divisé en 3 020 245 actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par la législation en vigueur.
La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital social

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la société n'a émis aucun titre non représentatif du capital social.

21.1.3 Actions détenues par l'émetteur

A la date du présent document, la société détient 5 107 de ses propres actions.

Ces 5 107 actions proviennent, pour 4 472 d'entre elles, des 10 000 actions achetées le 27 octobre 1997 et attribuées à des salariés dans le cadre de deux plans d'options d'achat d'actions. A l'échéance de ces deux plans, il est resté 4 472 actions pour lesquelles les bénéficiaires de stock-options n'ont pas exercé leurs droits. Pour les 635 autres, elles proviennent d'actions acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions pour permettre une cotation régulière du titre Guerbet.

Ces 5 107 actions ont été attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'achat actions, le 26 juillet 2005, à un bénéficiaire.

21.1.4 Capital potentiel, options de souscription d'actions

A la date du 11 février 2009, 116 078 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 116 078 et donnerait un nombre total de 3 136 323 actions soit une dilution potentielle de près de 3,84% du capital actuel. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 9 224 848 Euros.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société Guerbet au prix d'achat de 82,91 Euros.

21.1.5 Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

L'Assemblée Générale du 23 mai 2008 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, à mettre en place un programme de rachat d'actions dans la limite de 5 % du capital. Aucun programme n'a été mis en place.

L'Assemblée Générale du 18 mai 2006 a autorisé le Directoire, pour une durée de 38 mois, à mettre en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel. Suivant la décision du directoire du 25 septembre 2007, un plan portant sur 7 000 options de souscription d'action a été mis en place.

21.1.6 Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent

NEANT

21.1.7 Historique du capital au cours des cinq dernières années jusqu'à ce jour

Dates Directoire	Opérations d'augmentation de capital	Nominal Opération	Prime d'émission	Nombre de titres créés	Nominal	Capital social cumulé	Nombre d'actions cumulées
06.01.04	par levée d'options de souscription d'actions (1)	30 800 €	135 037 €	7 700	4 €	11 577 692 €	2 894 423
04.01.05	par levée d'options de souscription d'actions (2)	185 252 €	797 416 €	46 313	4 €	11 762 944 €	2 940 736
26.07.05	par levée d'options de souscription d'actions (3)	18 688 €	74 186 €	4 672	4 €	11 781 632 €	2 945 408
03.01.06	par levée d'options de souscription d'actions (4)	94 344 €	507 236 €	23 586	4 €	11 875 976 €	2 968 994
11.07.06	par levée d'options de souscription d'actions (5)	25 300 €	136 192 €	6 325	4 €	11 901 276 €	2 975 319
04.01.07	par levée d'options de souscription d'actions (6)	40 796 €	275 059 €	10 199	4 €	11 942 072 €	2 985 518
03.01.08	par levée d'options de souscription d'actions (7)	76 204 €	575 938 €	19 051	4 €	12 018 276 €	3 004 569
06.01.09	levée d'options de souscription d'actions (8)	61 584 €	502 178 €	15 396	4 €	12 079 860 €	3 019 965
à constater	levée d'options de souscription d'actions durant l'ex. 2009 (9)	1 120 €	8 103 €	280	4 €	12 080 980 €	3 020 245

- (1) 5 600 options de souscription d'actions consenties, au prix unitaire de 22,92 €, par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995 et 2 100 options de souscription d'actions consenties, au prix unitaire de 17,85 €, par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001.
- (2) 15 000 options de souscription d'actions, consenties au prix unitaire de 17,08 €, par le Conseil d'Administration du 19 mars 1999 + 25 113 consenties au prix unitaire de 22,92 € par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999 (les deux plans sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 5 000 options de souscription d'actions, consenties au prix unitaire de 22,27 €, par le Directoire du 22 novembre 2001 + 1 200 consenties au prix unitaire de 32,94 € par le Directoire du 26 août 2002 (les deux plans sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001).
- (3) Ces 4 672 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 1^{er} semestre 2005 par 5 bénéficiaires : 3.000 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1.572 options au prix de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 100 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001).
- (4) Ces 23 586 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 2^{ème} semestre 2005 par 33 bénéficiaires : 450 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 7 830 options au prix de 22,27 € (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 9 326 options au prix de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 3 980 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 2 000 options au prix unitaire de 37,16 € (consenties par le Directoire du 23 septembre 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (5) Ces 6 325 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 1^{er} semestre 2006 par 9 bénéficiaires : 5 050 options au prix unitaire de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 1 200 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 75 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (6) Ces 10 199 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 2^{ème} semestre 2006 par 49 bénéficiaires : 675 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 339 options au prix de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) ; 350 options au prix unitaire de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) ; 7 760 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 75 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).

- (7) Ces 19 051 options ont été levées au cours de l'exercice 2007 par 62 bénéficiaires : 5 045 options au prix unitaire de 22,27€ (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 7 456 options au prix de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 300 options au prix de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2002) ; 4000 options au prix unitaire de 37,16 € (consenties par le Directoire du 23 septembre 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) et 1 250 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (8) Ces 15 396 options ont été levées au cours de l'exercice 2008 par 47 bénéficiaires : 7 125 options au prix unitaire de 22,27€ (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 3 194 options au prix de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 275 options au prix de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 752 options au prix de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) et 3 050 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (9) Il s'agit de levées d'options de souscription d'actions par 1 bénéficiaire. Ces 280 actions nouvelles seront constatées au plus tard et ce, conformément à l'article L. 225-178 du Code de Commerce, lors de la première réunion du Directoire qui suivra la clôture de l'exercice 2009.

Il est à noter que la valeur du titre sur le marché n'a pas été affectée par les levées-ventes importantes de stock-options qui ont eu lieu au cours de l'année 2008.

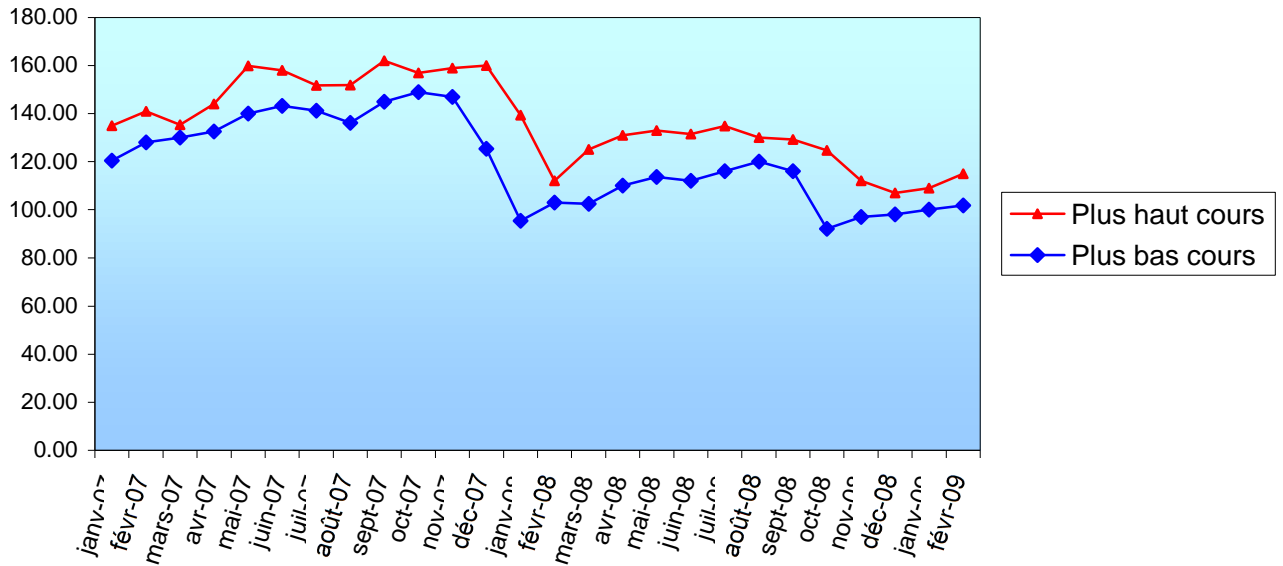
21.1.8 Capital souscrit, non libéré, augmentation de capital

NEANT

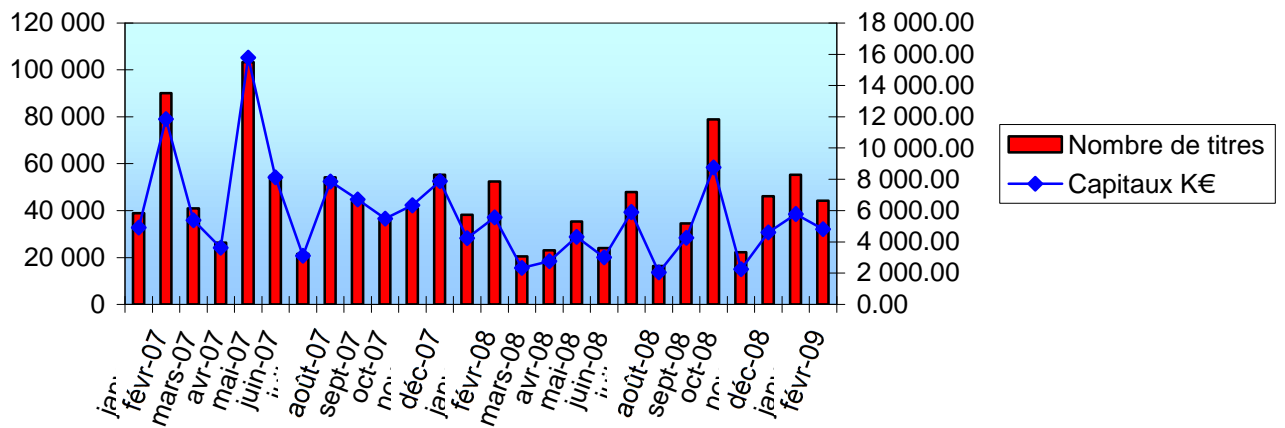
21.1.9 Statistiques sur le marché de l'action

Les actions Guerbet sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext Paris en continu non SRD sous le code ISIN FR0000032526.

Cours de l'action



Statistiques en volume et en valeur



Source : Euronext Paris / GL Trade

Sur la base du cours d'ouverture à la date du 27 février 2009, soit 112,00 €, la capitalisation boursière de la société est de 345 millions d'euros.

21.2 Actes constitutifs et statuts

21.2.1 Objet social (Article 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'administration, la direction et la gestion de toutes sociétés ou entreprises, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises, par toutes voies.
- La recherche et l'assistance technique à toutes sociétés, notamment dans les domaines de la chimie et de la pharmacie.
- L'achat, la vente, la fabrication, le traitement et l'exploitation de tous produits chimiques ou parachimiques.
- L'achat, la fabrication, l'exploitation, la vente et la distribution de tous produits et spécialités pharmaceutiques ainsi que tous accessoires, articles ou services s'y rapportant.
- La recherche pharmacologique et clinique, ainsi que la fabrication et la distribution de tous produits pour essais pharmacologiques et cliniques.
- La création, le dépôt, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets d'invention, l'acquisition de toutes licences et leur exploitation directe ou indirecte.
- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, la création de toutes sociétés, la participation à toutes augmentations de capital, fusions, scissions, fusions-scissions et apports partiels.
- L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, par tous moyens, notamment par voie de souscription, d'apports, d'acquisition d'actions, de parts de fondateur ou bénéficiaires de parts sociales, de commandite ou autres droits sociaux, et d'obligations.
- Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

21.2.2 Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

Pouvoirs du Directoire (article 11 des statuts)

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués par la Loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Les actes concernant la société et tous engagements pris en son nom sont signés par le Président du Directoire, par tout membre du Directoire ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général ou par tout fondé de pouvoirs spécialement habilité à cet effet et autorisé par le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Directoire à donner des cautions, avals et garanties au nom de la société. Cette autorisation peut également fixer, par engagement, un montant au delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la société ne peut être donné. Lorsqu'un engagement dépasse l'un ou l'autre des montants ainsi fixés, l'autorisation du Conseil de Surveillance est requise dans chaque cas. Le Directoire peut être autorisé par le Conseil de Surveillance à donner, à l'égard des administrations fiscale ou douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la société sans limite de montant.

Le Conseil de Surveillance peut, dans la limite d'un certain montant qu'il fixe pour chaque opération, autoriser le Directoire à céder des immeubles par nature, à céder totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. Lorsqu'une opération dépasse le montant ainsi fixé, l'autorisation du Conseil de Surveillance est requise dans chaque cas. Le Conseil de Surveillance peut également fixer un plafond global annuel pour l'ensemble des opérations visées au présent alinéa. Dans ce cas, son autorisation sera requise pour toute opération dépassant soit le plafond par opération, soit le plafond annuel global.

En outre, le Directoire ne peut accomplir les actes suivants sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

1° Au-delà d'un montant qui sera déterminé périodiquement par le Conseil de Surveillance pour chacune des opérations suivantes :

- tout engagement d'investissement ou de prise de participation,
- toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière de la société,
- toute acquisition de biens meubles ou immeubles, corporels ou incorporels,
- la signature de tout traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif,
- toute cession d'une branche d'activité,

2° Quel que soit le montant de l'opération envisagée :

- toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société, faisant l'objet d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- toute émission de valeurs mobilières de toute nature faisant l'objet d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- toute décision de nature à modifier substantiellement la stratégie de l'entreprise qui a été présentée au Conseil de Surveillance par le Directoire,
- tout rachat par la société de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale.

La durée des autorisations données par le Conseil de Surveillance au Directoire ne peut être supérieure à un an.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 15 des statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A ce titre, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance donne au Directoire les autorisations prévues et déterminées par la Loi ainsi que les autorisations mentionnées sous l'article titré « Pouvoirs du Directoire » des présents statuts.

Conformément aux articles L 225-86 du Code de Commerce et suivants, le Conseil de Surveillance autorise préalablement toute convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre la société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du même Code. Il en est de même des conventions auxquelles une de ces personnes est indirectement intéressée. Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les conventions intervenant entre la société et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, membre du Conseil de Surveillance ou, de façon générale, dirigeant de cette entreprise.

21.2.3 Droit de vote double (Article 19 des statuts)

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double (décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 1985) est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi

21.2.5 Assemblées Générales (Articles 18 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la Loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire, sur justification de cette qualité, a le droit, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, d'assister aux Assemblées et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou de prendre part aux votes par correspondance, dans les conditions légales et réglementaires.

Concernant la participation aux Assemblées, des modifications sont intervenues avec le Décret n°2006-1566 du 11 décembre 2006. En effet, désormais, le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans ce dernier cas, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation, délivrée par l'intermédiaire habilité et transmise à la société ou son mandataire qu'elle aura désigné à cet effet, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Par ailleurs, ce même Décret précise que lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission (ou une attestation de participation dans le cas où il souhaite participer physiquement à l'Assemblée mais n'aurait pas reçu sa carte d'admission dans les délais impartis), il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée.

21.2.6 Dispositions constitutives retardant ou empêchant un changement de contrôle

Néant

21.2.7 Déclaration de franchissement de seuils

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation supplémentaire d'information portant sur la détention de fractions du capital ou des droits de vote inférieurs à celle du vingtième mentionnée à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce.

21.2.8 Dispositions constitutives régissant les modifications de capital

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi

21.2.9 Répartition statutaire des bénéfices (Article 23 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, il est prélevé sur ce bénéfice la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un premier dividende, non cumulatif, égal à 6% du montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale prélève toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de ce dividende ou de ces acomptes sur dividende.

21.2.10 Titres au porteur identifiables (Article 8 des statuts)

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

22 CONTRATS IMPORTANTS DE L'ANNEE

La Commission Européenne donne son feu vert au financement du programme Iseult, piloté par Guerbet en France, pour l'imagerie médicale du futur

La Commission Européenne a approuvé l'octroi par la France d'une aide à l'innovation de 54 millions d'euros en faveur d' « Iseult », programme d'imagerie neurologique à très hauts champs en IRM. Guerbet, groupe pharmaceutique spécialisé dans l'imagerie médicale est le chef de file de ce programme de recherche financé par OSEO innovation, avec le CEA comme partenaire côté français.

Iseult s'intègre dans le programme de coopération franco-allemand « Iseult/INUMAC » initié en 2006 par les gouvernements Français et Allemand.

Son montant total est de 137 millions d'euros. Il regroupe industriels et laboratoires de recherche publique, avec Guerbet (Fr), Siemens (All), Bruker (All), le CEA (Fr) et l'université de Freiburg (All).

Pour la France, l'aide d'OSEO innovation, se répartit sur 8 ans entre Guerbet (34 millions d'euros) et le CEA (20 millions d'euros). Cette aide prendra pour partie la forme d'avance remboursable.

Guerbet mettra au point de nouveaux produits de contraste pour l'imagerie moléculaire par IRM adaptés aux hauts champs magnétiques. Ces produits innovants seront destinés au dépistage précoce et au suivi thérapeutique de la maladie d'Alzheimer, des accidents vasculaires cérébraux et des tumeurs cérébrales.

Le CEA, dans son centre de recherche NeuroSpin (Saclay), développera un système IRM clinique à très haut champ (11,7 T) unique au monde.

Siemens et le CEA développeront l'instrumentation spécifique et les outils d'analyse d'images nécessaires à l'utilisation des produits de contraste mis au point par Guerbet dans le cadre d'Iseult.

Guerbet signe un accord avec Draximage pour commercialiser sa gamme de produits de médecine nucléaire en Europe

Guerbet (GBT) et Draximage ont signé le 10 mars 2009 un accord par lequel ils s'allient en Europe dans le secteur de la médecine nucléaire.

Guerbet distribuera et commercialisera les produits de la gamme Draximage (MDP, Sestamibi, DTPA, MAA et I-131) dans le courant de l'année 2009, à travers son réseau de filiales européennes.

Guerbet bénéficiera aussi d'un droit prioritaire d'acquisition de tout nouveau produit de Draximage pour compléter la gamme commercialisée en Europe.

L'objectif de cet accord est de permettre à Guerbet d'élargir son offre à la médecine nucléaire, modalité d'imagerie diagnostique et thérapeutique très complémentaire des techniques Rayons X et IRM.

Guerbet répond ainsi aux besoins des professions médicales sur un segment du marché de l'imagerie dynamisé par le développement rapide des techniques hybrides (médecine nucléaire et IRM, médecine nucléaire et scanner).

La médecine nucléaire est une spécialité qui étudie le fonctionnement des organes à l'aide d'agents radioactifs, à des fins diagnostiques. Elle est particulièrement adaptée au diagnostic des cancers et des maladies cardiovasculaires.

Cet accord permettra à Draximage, récemment racheté par Jubilant Organosys, de développer la couverture géographique de ses produits en s'appuyant sur un acteur de premier plan de l'imagerie au niveau européen, acteur clé en Rayons X et numéro un en IRM en Europe avec Dotarem®.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

NEANT

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1.1 Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège social, 15 rue des Vanesses à Villepinte (93420).

Les rapports documents de référence et comptes consolidés de Guerbet des trois derniers exercices sont disponibles sur le site internet www.guerbet.com, rubrique « Investisseurs » puis « Rapports annuels ».

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS DE GUERBET SUR 2008

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des informations publiées ou rendues publiques entre le 1^{er} janvier 2008 et le 29 février 2009 :

Evènement	Date d'arrêté	Date de publication	Support
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007	-	14/02/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés - exercice 2007	11/03/08	12/03/08	Réunions d'analystes et de journalistes
Avis préalable de réunion valant avis de convocation avec texte des résolutions (A.G. annuelle 2008)	11/03/08	17/04/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Publication des comptes sociaux et consolidés 2007 provisoires	-	23/04/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008	-	13/05/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Assemblée Générale Annuelle	-	23/05/08	
Publication du chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2008	-	29/07/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Avis indiquant l'approbation des comptes consolidés et sociaux 2007	-	29/08/08	Parution au BALO
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2008	29/08/08	02/09/08	Réunions d'analystes et de journalistes
Publication des comptes consolidés semestriels 2008	-	02/09/08	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008	-	12/11/08	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008	-	11/02/09	Parution au BALO & Diffuseur professionnel

TABLE DE CORRESPONDANCE POUR LA LECTURE DU RAPPORT DE GESTION

Il est précisé au lecteur que toutes les informations relatives au rapport de gestion et ses annexes sont insérées dans le Document de Référence. Pour faciliter la synthèse et la lecture du rapport de gestion, il a été établi la table de correspondance suivante :

Activité et résultats de l'exercice, progrès réalisés, difficultés rencontrées. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	Chapitre 9
Indicateurs clés de performance de nature financière ayant trait à l'activité de Guerbet	Chapitre 9
Activité des filiales au cours de l'exercice	Chapitre 9
Perspectives d'avenir	Chapitre 9
Informations sociales et environnementales	Chapitre 9
Recherche et développement	Chapitres 9, 11
Prises de participations	Chapitre 9
Modifications apportées au mode de présentation des comptes	Chapitre 20
Filiales et participations	Chapitre 9
Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport	Chapitre 9
Principaux Risques et incertitudes. Indication sur l'utilisation des instruments financiers	Chapitres 4, 9
Délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'AG	Chapitre 9
Résultat des cinq derniers exercices	Chapitre 9
Dividendes	Chapitre 9
Rachat d'actions	Chapitre 9
Rapport du Conseil de surveillance sur les comptes de l'exercice et ses observations sur le rapport du Directoire	Chapitre 9
Rapport du président du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	Chapitre 16
Mandats et fonctions des mandataires sociaux	Chapitre 14
Règles applicables à la nomination et au remplacement du directoire et à la modification des statuts	Chapitre 9
Pouvoirs du Directoire pour l'émission et le rachat d'actions	Chapitre 9
Opérations sur le titre Guerbet réalisées par les dirigeants	Chapitre 9
Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	Chapitre 15
Identité des détenteurs de participations significatives	Chapitre 18
Répartition du capital, actionnariat salarié, accords entre actionnaires	Chapitres 9, 18

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Guerbet ne détient pas de participation non consolidée susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.

Les participations détenues par Guerbet dans les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont décrites au chapitre 7 Organigrammes.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

Il est précisé au lecteur que toutes les informations relatives au rapport financier annuel sont insérées dans le Document de Référence comme indiqué dans la table de concordance ci-dessous.

Attestation du responsable du document	Chapitre 1 – 1.2
--	------------------

RAPPORT DE GESTION

- | | |
|---|-------------------------------|
| • Examen de la situation financière et du résultat | Chapitre 9 |
| • Facteurs de risques | Chapitre 4 |
| • Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence dans le domaine des augmentations de capital | Chapitre 9 – 9.1.8
(p. 57) |
| • Informations relatives aux rachats d'actions | Chapitre 9 – 9.1.8
(p. 56) |

ETATS FINANCIERS

- | | |
|---|---|
| • Comptes annuels | Chapitre 20 – 20.1.3 |
| • Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Chapitre 20 – 20.1.4 |
| • Comptes consolidés | Chapitre 20 – 20.1.1 |
| • Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | Chapitre 20 – 20.1.2 |
| • Honoraires des commissaires aux comptes | Chapitres 9 – 9.1.9
et 20 – 20.1.1 (note 31) |
| • Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de rémunérations des mandataires sociaux | Chapitre 16 – 16.1 |
| • Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne | Chapitre 16 – 16.2 |
| • Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois | Chapitre 24 |
-

